

Alexandre Meunier
sous la direction d'Etienne Peyrat

Master Analyse des sociétés contemporaines

Les Routes de la technique

Renouvellement de la politique diplomatique française en Hongrie entre 1956 et 1968



Sciences Po Lille n'entend donner aucune approbation ni improbation aux thèses et opinions émises dans ce mémoire de recherche. Celles-ci doivent être considérées comme propres à leur auteur.

J'atteste que ce mémoire de recherche est le résultat de mon travail personnel, qu'il cite et référence toutes les sources utilisées et qu'il ne contient pas de passage ayant déjà été utilisé intégralement dans un travail similaire

Résumé

French

L'objectif de cette étude est d'appréhender, à travers les différentes échelles, dans la continuité de la démarche sur la nouvelle histoire de la guerre froide et celle renouvelée des relations internationales, les différents systèmes de représentations et d'intérêts qui vont motiver les acteurs de la diplomatie française à intensifier les relations diplomatiques avec la République Populaire de Hongrie à partir de 1956 jusqu'à 1968. La perception d'un cadre international hostile aux intérêts français semble pousser les acteurs diplomatiques à reconsidérer l'importance du cadre européen, intégrant la Hongrie dans une logique plus large de partenariats bilatéraux très normés et codifiés reconnaissant l'autorité soviétique, mais aussi les marges de manœuvre qui se dégagent dans la diplomatie hongroise. Ainsi, poussés par un contexte européen de forte concurrence, les acteurs de la diplomatie économique et culturelle, intégrés dans une dynamique plus longue de redéploiement vont investir l'espace des relations franco-hongroises et permettre l'émergence de liens politiques.

Mots clés : Hongrie, République Populaire, RPH, Kadar, légation, ambassade, diplomatie économique, diplomatie culturelle, diplomatie technique, Ministère des Affaires Etrangères, Quai d'Orsay, Europe de l'Est, Europe centrale, Budapest, Jean Paul Boncour, Pierre Francfort, Raymond Gastambide, Maurice Couve de Murville.

English

The aim of this study is to understand, through the different scales, in the continuity of the approach to the new history of the Cold War and the renewed history of international relations, the different systems of representations and interests that will motivate the actors of French diplomacy to intensify diplomatic relations with the People's Republic of Hungary from 1956 to 1968. The perception of an international framework hostile to French interests seemed to push the diplomatic actors to reconsider the importance of the European framework, integrating Hungary into a wider logic of highly normed and codified bilateral partnerships recognising the Soviet authority, but also the margins of manoeuvre that emerged in Hungarian diplomacy. Thus, pushed by a European context of strong competition, the actors of economic and cultural diplomacy, integrated in a longer dynamic of redeployment, will invest the space of Franco-Hungarian relations and allow the emergence of political links.

Keywords: Hungary, People's Republic, RPH, Kadar, legation, embassy, economic diplomacy, cultural diplomacy, technical diplomacy, Ministry of Foreign Affairs, Quai d'Orsay, Eastern Europe, Central Europe, Budapest, Jean Paul Boncour, Pierre Francfort, Raymond Gastambide, Maurice Couve de Murville.

Remerciements

En remerciant Etienne Peyrat pour son suivi minutieux et adapté, ainsi que ses conseils qui m'ont permis d'appréhender mes travaux dans les meilleures conditions. La confiance qu'il m'a apportée a également participé à construire l'abnégation nécessaire à la réalisation de ce premier travail de recherche.

Le rôle joué par M. Cédric Passard dans l'encadrement, la méthode ainsi que le dynamisme renouvelé a également permis d'aboutir à la production finale de ce travail.

Le personnel des Archives Diplomatiques de La Courneuve m'a permis par son professionnalisme, sa grande attention et sa bienveillance de réaliser ce travail et de consulter les documents les plus pertinents à mes recherches.

Je souhaite également remercier Gustav Kecskès, pour l'ensemble de ses travaux et la précision qui leur confère une force particulièrement déterminante dans la compréhension des relations franco-hongroises.

Le travail de Damien Dauphin-Meunier, professeur agrégé d'histoire, auprès de lycéens leurs offrant une fenêtre sur les enjeux historiques et historiographiques a été déterminant dans mon appréciation de la discipline historique et dans la construction de mes premières références. Je lui en suis particulièrement reconnaissant.

Enfin, en remerciant ma famille qui m'a permis de témoigner d'un soutien répété et privilégié tout au long de ce cheminement.

Abréviations

AMAE	Archives du Ministère des Affaires Etrangères
ASTEF	Association pour l'organisation des stages de techniciens étrangers dans l'industrie française
CAEM	Conseil d'Assistance économique mutuelle
CEE	Communauté Economique Européenne
DAC	Direction des Affaires culturelles
DAEF	Direction des Affaires économiques et financières
DGACT	Direction Générale des Affaires culturelles et techniques
DREE	Direction des Relations économiques extérieures
MAE	Ministère des Affaires Etrangères
NOA	<i>NATO Online Archives</i> (Archives de l'OTAN en ligne)
ONU	Organisation des Nations Unies
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PSH	Parti Socialiste des Ouvriers Hongrois
RDA	République Démocratique d'Allemagne
RFA	République Fédérale d'Allemagne
RPC	République Populaire de Chine
RPH	République Populaire de Hongrie
RPR	République Populaire de Roumanie
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques
USA	<i>United States of America</i> (Etats-Unis d'Amérique)

Sommaire

Résumé.....	3
Remerciements.....	4
Abréviations.....	5
Sommaire.....	6
Introduction.....	7
1. L’inscription du cas hongrois dans un cadre international contraignant mais stimulant.....	20
2. La diplomatie franco-hongroise comme une réponse à un contexte régional européen en mutation.....	51
3. La réorganisation de la diplomatie vers une politique pragmatique / économique: le réalisme gaulliste à l’œuvre dans la diplomatie franco-hongroise.....	76
Conclusion.....	107
Sources et bibliographie.....	109
Annexes :.....	116
Tables des matières.....	121

Introduction

Le 3 novembre 1956, après plusieurs jours de révolte importante en soutien à la libéralisation du régime amorcée par Imre Nagy, près de 150 000 soldats soviétiques entrent en Hongrie pour écraser le très large mouvement populaire, participant à l'assassinat de 3000 personnes et en forçant près de 300 000 à l'exil¹. La réaction de l'opinion publique française est alors très profonde et presque unanimement partagée par la population, à l'exclusion du PCF, avec plusieurs jours de manifestations très importantes les 7, 8 et 9 novembre, ainsi qu'une journée de deuil national, le 18 novembre 1956². Cependant, la France, si elle s'engage rapidement dans l'accueil des réfugiés hongrois ne rompt pas ses relations diplomatiques. Ainsi, de 1956 à 1968, les relations diplomatiques franco-hongroises vont progressivement s'intensifier pour apparaître en 1968, bien plus abouties qu'avant les événements de 1956, avec les rencontres entre le Président du Conseil hongrois Jenő Fock et le Président de la République Charles de Gaulle ainsi que son premier ministre Georges Pompidou du 25 au 30 mars 1968.

Analyse de la diplomatie dans le renouveau de l'histoire des relations internationales

Ma démarche s'est construite dans la perspective d'analyser les relations entre deux Etats aux systèmes politiques internes différents. En effet, je me souviens d'une anecdote dont je ne peux confirmer la véracité, affirmant que les diplomates occidentaux avaient d'abord été extrêmement choqués de l'attitude des diplomates soviétiques dans les premières années de l'URSS, ces derniers ne maîtrisant pas du tout les codes des élites diplomatiques, car provenant de milieux populaires de l'ancien empire tsariste. La diplomatie apparaît ainsi comme une pratique socialement et culturellement ancrée. L'URSS s'est lentement normalisée sur le plan de la diplomatie internationale par le poids économique et militaire incontestable qu'elle prenait. Les échanges entre deux sociétés aux organisations politiques différentes semblent ainsi pouvoir déceler les points communs et les différences entre ces sociétés dans les dynamiques sociales et économiques qui les traversent. Ainsi si s'attarder au développement des échanges de diverses natures entre les sociétés organisées autour du

¹ Molnár, Miklós. Histoire de la Hongrie. Hatier, 1996.

² Buton, Philippe, et al., éditeurs. « La Guerre froide vue d'en bas ». La Guerre froide vue d'en bas, CNRS Éditions, 2019. OpenEdition Books, <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.23612>.

libéralisme politique et les sociétés « soviétisées » permet d'appréhender des caractéristiques structurelles, on ne peut généraliser les recherches sans y apporter de précautions, les relations bilatérales relevant de constructions sur le très long terme et d'une multitude de facteurs que l'on ne peut pas tous identifier. Ainsi, dans les relations franco-hongroises, on ne peut caractériser des relations bilatérales par la voie uniquement diplomatique et sur le court terme, il est également inenvisageable dans le cadre des relations internationales post-Yalta de ne pas intégrer le rôle des Etats-Unis et de l'URSS qui constituent le « troisième homme »³ de ces relations.

L'histoire des relations internationales se caractérise par une place importante accordée à la relation bilatérale, envisagée comme la norme dans le cadre de relations interétatiques. Ainsi, en France les premiers travaux d'histoire des relations internationales traitent des relations interétatiques franco-allemandes, avec notamment l'ouvrage d'Albert Sorel : *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*⁴. L'histoire des relations internationales en France se construit d'abord sous le prisme du réalisme consacrant les relations entre les états. Avec Pierre Renouvin, apparaît une modification de l'approche qui cherche à dépasser le cadre des pures relations interétatiques. La méthode est également renouvelée considérant la consultation des archives diplomatiques comme insuffisante. Il met en avant la manifestation de « forces profondes » de nature « spirituelle » et « matérielle » dans *La crise européenne et la Première Guerre mondiale*⁵. Pour lui, la transformation est profonde s'agissant de passer d'une histoire diplomatique à une histoire des relations internationales. Cependant, cette intégration des dynamiques socio-économiques reste très partielle et intervient en cherchant à se distinguer des courants historiques les plus avancés sur ces questions comme le courant des Annales. La place de la diplomatie dans les relations internationales est donc maintenue et même affinée par Jean Baptiste Duroselle, qui y prête une analyse psychologisante. Il permet cependant l'intégration des sciences politiques dans l'histoire des relations internationales en se prêtant à l'analyse du processus de décision. Ce processus de décision a été traité plus en profondeur par des auteurs comme Maurice Vaisse notamment sur la politique extérieure gaullienne et la place du nucléaire. La diplomatie économique qui a connu un développement important

³ Gomart, Thomas. « La relation bilatérale : un genre de l'histoire des relations internationales ». Matériaux pour l'histoire de notre temps, vol. 65, n° 1, 2002, p. 65-68. www.persee.fr,

⁴ Sorel, Albert. *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*. E. Plon et Cie, imprimeurs-éditeurs, 1875.

⁵ Renouvin, Pierre. *La crise européenne et la première guerre mondiale*. 4e édition revue et augmentée, Presses universitaires de France, 1962.

dans les années 70 va peu à peu basculer au second plan. Cependant, ces travaux sont très importants pour comprendre les politiques étrangères des Etats dans une économie qui fait monde. Ainsi, Laurence Badel avec notamment son ouvrage *Diplomatie et grands contrats L'État et les marchés extérieurs au XXe siècle*, qui permet d'étudier la construction de la politique diplomatique au vu des relations entre les différents organismes, notamment économiques, de la diplomatie française pour, dans une démarche plus micro, appréhender les dynamiques et les intérêts de ces différents groupes façonnant la politique diplomatique française. Ainsi pour Laurence Badel, qui s'inscrit dans la démarche de Pierre Renouvin, pour appréhender la diplomatie il est nécessaire de se représenter les « forces profondes »⁶ de la diplomatie qu'elle identifie comme les intérêts nationaux, les institutions, procédures et outils spécifiques, ainsi que les stratégies définies par ces outils⁷. L'ouvrage *Sociologie de l'Etat*⁸ proposé par Pierre Birnbaum et Bertrand Badie semble indispensable pour pouvoir analyser les textes produits par les différents acteurs de la diplomatie dans la dimension de représentation propre à l'Etat. En effet, pour déconstruire leur approche, il est nécessaire de se baser sur leur propre représentation de leur environnement et de leurs travaux. Thomas Otte dans *Foreign Office mind* met en avant les « postulats implicites » des diplomates comme un « ensemble de principes, d'expériences et de traditions ministérielles de portée générale qui s'était infiltré dans la mémoire institutionnelle ». Dans notre étude, il est central de questionner les représentations des diplomates dans la très large définition du terme en incluant le Quai d'Orsay mais également les acteurs culturels et économiques de la diplomatie. Le Quai d'Orsay est, quant à lui, considéré par Maurice Vaïsse comme une « monarchie absolue »⁹ entraînant des liens très forts avec le Président de la République qui influence sur l'ensemble du corps diplomatique et valide chaque ambassadeur. Laurence Badel, quant à elle, met en avant les différents acteurs économiques de la diplomatie qui vont se développer en lien étroit avec l'Etat après la Seconde Guerre mondiale, insistant sur la conscience par les différents acteurs de la nature diplomatique de leurs rôles. En effet, partagée entre le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère de l'Economie et des Finances, de nombreuses organisations et initiatives prennent place¹⁰. L'histoire des relations internationales intègre alors une dimension sociologique. Ainsi dans les travaux de Bertrand

⁶ P. Renouvin et J.-B. Duroselle. Introduction à l'histoire des relations internationales, Librairie Armand Colin, Paris. 1964.

⁷ Badel, Laurence. *Diplomaties Européennes XIXe - XXIe siècle*. Les Presses de Sciences Po, 2021.

⁸ Badie, Bertrand, et Pierre Birnbaum. *Sociologie de l'Etat*. Fayard, 2019.

⁹ Vaïsse, Maurice. *La Puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*. 2009, p. 74.

¹⁰ Badel, Laurence. *Diplomatie et grands contrats L'État et les marchés extérieurs au XXe siècle*. Paris Editions La Sorbonne, 2020.

Badie, on peut retrouver les apports de la sociologie et de l'économie en se penchant sur les « sociétés transnationales ». On passe ainsi progressivement d'une histoire des relations internationales dominée par une approche purement diplomatique et interétatique, à une conception constructiviste. Cependant, la sociologie des relations internationales se veut critique de ces approches qui cherchent toujours à se positionner dans les trois approches « classiques » des relations internationales¹¹. La première est l'approche « réaliste » où les relations internationales apparaissent comme des relations structurellement interétatiques. Elle se distingue de l'approche libérale qui se concentre majoritairement sur les organisations supranationales. Enfin l'approche constructiviste, met en avant les milieux et les interactions qui permettent aux différents acteurs internationaux d'entreprendre des relations. Ainsi ces travaux permettent de percevoir la diplomatie comme une fenêtre entre et en interaction entre deux sociétés par-delà le rideau de fer. Les travaux d'Alexander Wendt¹² amorcent une démarche réflexiviste qui permet d'analyser les acteurs comme étant en tension permanente dans la représentation de leur rôle et de leur environnement. Cette dernière approche tend le plus vers la sociologie des relations internationales tout en continuant de reconnaître une distinction des relations internationales en tant qu'objet particulier. Or, pour la sociologie des relations internationales, il faut partir de l'« hypothèse selon laquelle les phénomènes internationaux peuvent être appréhendés comme des faits sociaux »¹³. Pour pouvoir appréhender les rôles et représentations des différents acteurs de la diplomatie française, j'emprunte ainsi à la sociologie des relations internationales le recul pris sur le rôle des différents acteurs diplomatiques dans la réalisation des relations internationales, incorporant le rôle des administrations comme une part de flux beaucoup larges et répondant elle-même à un milieu social spécifique. Ainsi ma démarche ne se propose pas de chercher les déterminants à proprement parler des relations franco-hongroises, mais s'intéresse aux acteurs de ces relations, dans leurs comportements, leurs systèmes de représentation et les liens qu'ils nouent entre eux. Il s'agit de se concentrer sur les flux relevant des formes étendues associées aux acteurs de l'Etat en matière de diplomatie, intégrant ainsi diplomatie culturelle et économique. A travers la production et les échanges de ces différents acteurs, on peut dégager des ensembles de représentations, perceptions et facteurs formant les réflexions et actions de ces différents acteurs qui participent à la diplomatie franco-

¹¹ Devin, Guillaume, et Marieke Louis. Sociologie des relations internationales. La Découverte, 2023, <https://www.cairn.info/sociologie-des-relations-internationales--9782348072918.htm>. Cairn.info.

¹² Wendt, Alexander. Social Theory of International Politics. Cambridge university press, 1999.

¹³ Devin, Guillaume, et Marieke Louis. Introduction. La Découverte, 2023, p. 3-6. Cairn.info.

hongroise, elles-mêmes faisant partie du spectre plus large des relations franco-hongroises. J'envisage ainsi mon travail d'analyse des relations bilatérales franco-hongroises à la croisée de l'approche constructiviste d'une histoire des relations internationales et de la guerre froide renouvelée, intégrant les dimensions institutionnelles, sociales et économiques comme motrices et de la sociologie des relations internationales, déconstruisant les rôles et les perceptions des acteurs des relations internationales.

Dans la continuité des travaux sur les relations franco-hongroises

Les travaux sur les relations franco-hongroises pendant la guerre froide s'intègrent dans le courant plus large des travaux sur les « relations Est-Ouest » et plus précisément des relations entre la France et les pays socialistes. Ainsi, les travaux sur la politique étrangère gaullienne tels que ceux de Maurice Vaïsse avec notamment *La Puissance ou l'influence*¹⁴ et *La Grandeur : politique étrangère du général de Gaulle*¹⁵ permettent d'appréhender les motivations de la diplomatie française à partir de 1958. L'historiographie sur le sujet de ces relations, si elle est d'abord très marquée par les questions de la responsabilité de la guerre froide accusant respectivement l'URSS puis les Etats-Unis et restant concentrée sur les deux « blocs » conçus comme s'affrontant va peu à peu évoluer notamment avec l'ouverture des archives soviétiques mettant en avant les interactions nombreuses entre les sociétés et élargissant l'analyse aux différentes échelles ainsi qu'aux sociétés européennes et à celles du « tiers monde », déconstruisant les représentations de deux blocs monolithiques et isolés. On peut citer ainsi dans ce courant de la nouvelle Histoire de la guerre froide Odd Arne Westad, avec son ouvrage *The Cold War: A World History*¹⁶. Ainsi dans ces travaux les périphéries et les zones perçues comme « sous l'influence » des « Deux grands » sont étudiées à part entière comme s'intégrant dans des dimensions locales, nationales, régionales et internationales. La Hongrie apparaît clairement comme un pays relevant de cette préconception, pour les liens très proches entre la République Populaire de Hongrie et l'URSS. Ainsi, on peut mentionner les deux versions de *La révolution hongroise de 1956 dans la politique mondiale*, et *Hungary's cold war*¹⁷ de Csaba Békés, qui dans la branche de l'histoire des relations internationales, s'intègrent dans ce courant de la nouvelle histoire de

¹⁴ Vaïsse, Maurice. *La Puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*. 2009.

¹⁵ Vaïsse, Maurice. *La grandeur : politique étrangère du général de Gaulle*. CNRS, 2013.

¹⁶ Westad, Odd Arne. *The Cold War : a World History*. Penguin Books, 2017.

¹⁷ Békés, Csaba. *Hungary's Cold War*. The University of North Carolina Press, 2022.

la guerre froide, mettant en avant les spécificités de la position hongroise et les dynamiques qui traversent le pays comme participant à ses relations avec les autres pays et organisations internationales. Cela permet d'appréhender les différences entre les perceptions des différents acteurs français de la politique diplomatique relative à la Hongrie et la réalité des conceptions et objectifs hongrois. Dans la continuité de notre démarche cherchant à comprendre les rapports franco-hongrois à travers les rôles des différents acteurs, les travaux de Gusztáv D. Kecskès sont essentiels. En effet, ils sont structurants dans la réflexion apportée au sujet, permettant d'envisager le cadre de mise en place de la politique diplomatique française vis-à-vis de la Hongrie à partir de 1956 avec notamment son article *La politique étrangère de la France envers l'Europe centrale et orientale de 1945 à 1956, Le cas hongrois*¹⁸. Le travail de Gusztáv D. Kecskès a été central dans la construction de mon objet avec notamment sa thèse *La politique étrangère française et la révolution hongroise de 1956*¹⁹. En effet, elle amorce la normalisation des relations franco-hongroises de 1956 à 1963, se concentrant sur 1956 et l'après immédiat pour chercher à identifier les moteurs de l'inaction française face aux événements hongrois. La thèse de l'ouvrage, que l'on retrouve dans *La politique étrangère de la France envers l'Europe du Centre-Est de 1918 à nos jours*²⁰, du même auteur, met en avant une dépossession de la diplomatie française au regard des organisations et structures internationales, qui sont mises en avant comme les lieux et organismes de réalisation de la politique diplomatique française.

Si nous ne pouvons exclure pour maintien de toute cohérence les organisations internationales telles que l'OTAN ou l'ONU, nous recentrerons notre démarche sur la production de la politique diplomatique à travers les acteurs et organisations liées à l'Etat français qui y contribuent dans la continuité des travaux économiques et sociologiques. Dans le cadre des relations avec la Hongrie, on peut noter le rôle particulier de la Direction des Relations Economiques Extérieures (DREE) liée au ministère de l'Economie et des Finances ainsi que de la Direction des Affaires Economiques et Financière (DAEF) liée au Ministère des Affaires étrangères²¹. Se met alors en place une diplomatie économique originale où les conseillers économiques auprès des Ambassades participent de concert avec leurs collègues

¹⁸ Kecskés, D. Gusztáv. « La politique étrangère de la France envers l'Europe centrale et orientale de 1945 à 1956 ». Öt Kontinens, 2006.

¹⁹ Kecskés, Gusztáv D. « La politique étrangère française face à la révolution hongroise de 1956 ». Relations internationales, vol. 122, n° 2, 2005, p. 87-103. Cairn.info, <https://doi.org/10.3917/ri.122.0087>.

²⁰ Kecskés, Gusztáv. Franciaország Közép-Kelet-Európa politikája 1918-tól napjainkig. Grotius, 2004

²¹ Badel, Laurence. « Chapitre 6. La diplomatie éclatée ». Diplomatie et grands contrats : L'État et les marchés extérieurs au XXe siècle, Éditions de la Sorbonne, 2020, p. 197-237. OpenEdition Books, <https://doi.org/10.4000/books.pSORbonne.42991>.

de la DREE à favoriser les partenariats techniques, investissements et crédits. Il a alors semblé d'usage de ne pas conserver la limite de 1962 pour pouvoir intégrer ces dynamiques internes à ces organisations, mais aussi dans les liens culturels, économiques et politiques qu'elles vont nouer avec les organisations hongroises. L'ouvrage *Le Prix de la détente*²² de Pierre Bouillon permet d'envisager les relations franco-hongroises à partir de la fin des années 60. Cependant l'approche reste très classique dans sa conception des relations internationales, associant l'intensité des relations aux représentations diplomatiques réciproques comme les visites de ministres. Ainsi, pour lui les relations diplomatiques entre la France et la Hongrie n'apparaissent qu'à partir de 1968 avec la visite du Président du Conseil hongrois Jenő Fock en France où il rencontre le Président de la République Charles De Gaulle et son Premier ministre Georges Pompidou. Or cette rencontre peut être interprétée comme le fruit d'une diplomatie culturelle et économique, absente des travaux de Pierre Bouillon, qui permet de consacrer un rapprochement politique. Ainsi, on peut conserver la symbolique importante d'un tel événement pour marquer l'aboutissement d'un processus de normalisation et de développement des échanges auquel se consacre nos travaux.

Histoire des relations franco-hongroises jusqu'en 1956

A priori semblant ancrée dans la sphère d'influence germanique, s'inscrivant dans la *Mitteleuropa*, la Hongrie va pourtant connaître des influences multiples notamment avec la France. Cette idée d'une proximité forte avec l'Allemagne est renforcée par l'histoire commune de la défaite de la Première Guerre mondiale, qui voit les deux pays suivre approximativement les mêmes démantèlements économiques, géographiques et politiques avec les traités respectivement de Versailles et de Trianon pour l'Allemagne et la Hongrie. Cependant cette proximité politique et culturelle, particulièrement importante pendant l'entre-deux guerres n'isole historiquement pas la Hongrie dans la seule sphère d'influence allemande, et certaines relations sont établies.²³ La double monarchie austro-hongroise établie de 1867 à la fin de la Première Guerre mondiale marque ainsi profondément par l'organisation originale qu'elle représente, et par son rôle dans le dialogue européen. La large présence de la religion catholique en Hongrie a permis d'entreprendre des liens privilégiés

²² Bouillon, Pierre-Hubert, and Rey Marie-Pierre. *Le prix de la détente ? : la politique française en Hongrie et en Roumanie, 1968-1977*. Presses universitaires de Rennes, 2016.

²³ Horel, Catherine. « La France et la Hongrie : affinités passées et présentes, de saint Martin à Nicolas Sarkozy ». *Revue historique des armées*, n° 270, 270, mars 2013, p. 5-13.

avec le Vatican ainsi qu'avec les autres états catholiques, comme avec la monarchie française. La révolution de 1848, en Hongrie a aussi été marquée par des influences françaises, présentant « certaines affinités dans le domaine des idées et des aspirations »²⁴. Ainsi épisodiques mais présentes, les relations franco-hongroises jusqu'à 1918 peuvent apparaître plus faibles qu'avec d'autres Etats d'Europe de l'Est avec lesquels les acteurs français partagent un réseau d'échanges plus dense et plus ancré historiquement comme la Pologne. Cette perception des relations diplomatiques est cependant asymétrique. En effet, la France voit alors sa proximité avec la Hongrie comme un moyen de déstabiliser la zone et en particulier l'Autriche. Après la Première Guerre mondiale, le traité de Trianon marque un traumatisme pour la population hongroise, voyant la Hongrie perdre deux tiers de son territoire et près d'un tiers de la population magyarophone. Le rôle prépondérant du Quai d'Orsay dans l'organisation du traité marque une rupture dans la diplomatie franco-hongroise. Ainsi, malgré l'assistance militaire de la France auprès de Miklós Horthy dans l'écrasement de la République des Conseils, les relations avec le régime d'Horthy sont d'abord très tendues avant de se normaliser lentement à la fin des années 1920.

Dans la perspective de notre analyse, l'espace que l'on peut associer à l'Europe centrale et orientale peut être considéré comme l'espace géographiquement sous influence soviétique à partir de 1945, appelé communément « bloc soviétique ». Les rapports entre les différents Etats de cet espace, s'ils ne sont pas similaires conservent une certaine homogénéité. En effet, si les premières années après la guerre voient un fort développement des liens culturels et économiques entre les deux pays, le processus de soviétisation de la Hongrie tend à les réduire considérablement. Ainsi, il aboutit en 1947 à une situation de « gel » des relations marquées par des marges d'actions diplomatiques extrêmement restreintes des Etats d'Europe centrale et orientale. Les relations des différents pays d'Europe de l'Est avec l'Occident se réduisent drastiquement. Cette détérioration, si elle globale à l'échelle régionale, n'est pas égale. La Hongrie apparaît comme un des pays ayant la rupture diplomatique la plus dure avec les Etats occidentaux²⁵, probablement dans une démarche de répression de l'ouverture particulière que connaît la Hongrie entre 1945 et

²⁴ Beregi, Théodore. « Chronologie de 1848 (Révolution Française et Hongroise) ». Revue d'Histoire du XIXe siècle - 1848, vol. 39, n° 182, 1949, p. 34-41. www.persee.fr, <https://doi.org/10.3406/r1848.1949.1442>.

²⁵ Kecskés, D. Gusztáv. « La politique étrangère de la France envers l'Europe centrale et orientale de 1945 à 1956 ». *Öt Kontinens*, 2006.

1947²⁶. Avec la mort de Staline en 1953, la diplomatie française vers l'Europe de l'Est connaît une ouverture nouvelle, en raison principalement du changement de la stratégie soviétique qui souhaite trouver en la France un allié contre l'émergence de la RFA. Ainsi les rencontres franco-soviétiques permettent peu à peu des discussions bilatérales avec les Etats d'Europe de l'Est. En 1955, les relations franco-hongroises reprennent en particulier dans le domaine culturel.²⁷ En Hongrie, l'arrivée de Malenkov à la tête du PCUS en 1953 marque un recul du pouvoir de Mátyás Rákosi, alors au pouvoir depuis 1947, et l'avènement d'Imre Nagy, alors membre du parti et plus réformateur, notamment sur les questions agraires. Cependant, le pouvoir hongrois s'il connaît des remous, ceux-ci sont impulsés par Moscou et l'arrivée au pouvoir de Khrouchtchev rend la position de Imre Nagy instable. Même s'il a réussi à faire parvenir certaines réformes, il est progressivement évincé, pour être destitué par le parlement en avril 1955. Rákosi revient alors au premier plan du parti hongrois. Cependant, les questions sur la légitimité du gouvernement, se sont largement diffusées dans la société hongroise notamment dans les sphères culturelles et universitaires. Ainsi avec l'éviction des réformistes polonais du gouvernement dont la figure de Gomulka le 23 octobre 1956, une large partie de la population descend dans la rue après une manifestation étudiante. Le mouvement s'amplifie massivement, rejoint progressivement par l'armée. Le parti, dépassé par les événements, ne peut que nommer Nagy. Il prend progressivement le pli dans la radicalité du mouvement. Le 4 novembre, après que Nagy ait annoncé sa volonté de faire sortir la Hongrie du Pacte de Varsovie, les troupes soviétiques interviennent. Avec une armée d'environ 150 000 hommes, l'URSS écrase la révolution. Le choc dans l'opinion publique internationale est très important. L'événement prend une place récurrente dans la presse, présentant le peuple hongrois comme une population héroïque et martyr²⁸. Des manifestations ont alors lieu dans de nombreuses villes de France en soutien à la population hongroise. Celles-ci dégénèrent massivement en raison de l'opposition des communistes qui voient dans le soulèvement hongrois, une contre-révolution. Ainsi hormis les organisations communistes, la large majorité des organisations politiques et culturelles françaises, soutenues par l'opinion publique condamne gravement l'action soviétique. L'Etat français

²⁶ Papp, Julien. « La Hongrie libérée : État, pouvoirs et société après la défaite du nazisme (septembre 1944-septembre 1947) », Presses universitaires de Rennes, 2015. OpenEdition Books, <http://books.openedition.org/pur/7120>.

²⁷ Papp, Julien. « La Hongrie libérée : État, pouvoirs et société après la défaite du nazisme (septembre 1944-septembre 1947) », Presses universitaires de Rennes, 2015. OpenEdition Books, <http://books.openedition.org/pur/7120>.

²⁸ Buton, Philippe, et al., éditeurs. « La Guerre froide vue d'en bas ». La Guerre froide vue d'en bas, CNRS Éditions, 2019. OpenEdition Books.

organise ainsi une journée nationale en l'honneur de la population hongroise le 18 novembre et le président du Conseil, Guy Mollet, transmet dans la presse régionale un discours témoignant de cette indignation généralisée et reprise par l'Etat français : « Au moment où la Hongrie s'est dressée pour recouvrer sa liberté, Françaises et Français ont vibré à l'unisson de ce peuple héroïque, de ces hommes qui mouraient en chantant la Marseillaise [...]. La journée du dimanche 18 novembre sera une journée de deuil national. Elle sera aussi une journée de solidarité envers la population hongroise »²⁹. Ainsi, la France semble d'abord se positionner comme fondamentalement ancrée contre le régime de Kadar qui se construit sur une répression extrêmement brutale des réformateurs. Cependant, dès le début des années 60 les relations se normalisent avant de s'intensifier avec la venue notamment de Kadar en France. C'est ainsi que naît l'interrogation première des motivations de la création d'une politique diplomatique prolifique dans un contexte où les intérêts culturels et politiques semblent ainsi plus liés aux dissidents qu'à l'Etat en lui-même.

Méthode de recherche

Pour mettre en pratique mes recherches, il a d'abord semblé nécessaire de s'attarder au « jeu à double niveau » des diplomates, qui allient travail de représentation d'un imaginaire codifié associé à l'Etat et un travail d'observation et d'influence³⁰. C'est dans cet espace qu'émerge cette représentation des différents acteurs de la diplomatie qui se projettent ainsi que leurs intérêts dans leurs outils à leur disposition, en reprenant la méthode développée par Laurence Badel. Ainsi ce travail est construit principalement sur l'exploitation des archives disponibles aux Archives Diplomatiques à La Courneuve et sur les archives de l'OTAN disponibles en ligne. Ainsi aux Archives diplomatiques de la Courneuve, j'ai utilisé dans la série *EUROPE (1944-1976, juin) - sous-séries par pays* (EU - EUROPE - 1961 – 1970) et utilisé la sous série *Hongrie* (FR MAE 190QO) associée à la Hongrie. Dans cette sous série, deux répertoires ont été intéressants : celui consacré aux relations franco-hongroises de 1956 à 1960 et celui consacré aux relations franco-hongroises de 1961 à 1970. Disposant de nombreux volumes, j'ai d'abord exploré les volumes généraux sur les relations diplomatiques, culturelles et économiques avant de m'attarder sur des cas plus particuliers comme l'affaire Halko, l'arrestation d'une secrétaire de l'institut culturel français. En effet,

²⁹ Monod, Nicolas. « L'impact des événements de Hongrie octobre – novembre 1956 ». La Guerre froide vue d'en bas, édité par Philippe Buton et al., CNRS Éditions, 2019, p. 89-107. OpenEdition Books.

³⁰ Frank, Robert. Pour l'histoire des relations internationales. Presses Universitaires de France, 2012, <https://www.cairn.info/pour-l-histoire-des-relations-internationales--9782130606246.htm>. Cairn.info.

la légation de France en Hongrie est élevée au rang d'ambassade en janvier 1964, suite à la Convention de Vienne signée en 1961. Ainsi les documents utilisés traitent des échanges des Ministres de France en Hongrie, Jean Paul Boncour et Pierre Francfort, ainsi que des Ambassadeurs de France en Hongrie, Pierre Francfort, présent lors de l'élévation de rang, et Raymond Gastambide. Les correspondances présentent ainsi une majorité d'échanges des différentes directions du Ministère des affaires étrangères. Ces dernières, établies en tant que telles à partir de 1945, représentent dans leurs évolutions les aspirations de la politique étrangère française. Une quantité importante de ces échanges sont ainsi avec la Sous-direction d'Europe Orientale, dépendante de la direction d'Europe elle-même intégrée à la Direction Générale des Affaires politiques. Cette dernière traite des affaires de sécurité globale sur un plan multilatéral, mais aussi des relations bilatérales à travers ses sous-directions, géographiquement organisées. La Sous-direction d'Europe orientale, est elle-même part de la Direction d'Europe. Les échanges peuvent également se faire avec la Direction Générale des Affaires économiques et financières (DAEF), qui malgré sa fonction initiale d'aide multilatérale, développe des partenariats économiques et techniques bilatéraux, notamment à partir de 1951 avec l'émergence d'un bureau d'assistance technique qui va connaître une forte croissance. Ces échanges sont également réalisés avec la Direction générale des relations culturelles (DRGC), qui, elle aussi, connaît un développement conséquent dans ses relations bilatérales avec en 1956 une intégration du service de la coopération technique internationale³¹. On retrouve même s'ils sont d'ordre plus technique et formel des échanges avec la direction du personnel et l'administration générale. Dans ces fonds d'archives, sont également présents les divers échanges des chargés de mission en Hongrie, des conseillers culturels et économiques auprès de la légation puis de l'ambassade, des représentants de la DREE, des ambassadeurs des autres pays abordant le sujet de la Hongrie, ainsi que d'autres acteurs concernés par les enjeux des relations franco-hongroises. Dans la perspective de la sociologie des relations internationales, ces échanges sont analysés en prenant en compte les enjeux « d'esprit de corps » propres au Quai d'Orsay³² et de l'ensemble des règles établies officielles comme tacites qui encadrent la pratique très codifiée de la diplomatie. Ces acteurs se représentent aussi leur travail comme servant « l'intérêt national » s'inscrivant dans la pratique dans une démarche réaliste et intégrant

³¹ Allain, Jean-Claude. « Chapitre 21. L'appareil diplomatique ». Pour l'histoire des relations internationales, Presses Universitaires de France, 2012, p. 475-510. Cairn.info, <https://doi.org/10.3917/puf.frank.2012.01.0475>.

³² Devin, Guillaume, et Marieke Louis. *IV / La Diplomatie*. Sociologie des relations Internationales, La Découverte, 2023, p. 53.

dans la diplomatie française des années 1950 et 1960 le sentiment d'un « déclin national »³³. Ainsi, les échanges des diplomates français doivent être appréhendés comme répondant à la représentation que se font les diplomates de leur propre travail. L'étude de la « machine diplomatique » doit ainsi porter sur l'ensemble des déterminants des acteurs de la diplomatie, que l'on a observés. Pour s'orienter dans les documents présentés les travaux de Gustav Kecskès sont centraux, offrant une lecture très fine de ces acteurs de la diplomatie franco-hongroise dans les années 1950 et 1960. Ainsi, après avoir scanné les différents documents, près de 3500 pages d'archives, sur trois séquences de décembre 2022 à février 2023, j'ai pu les exploiter dans le cadre de ces considérations. J'ai pu ainsi appréhender les thèmes et les approches qui se répétaient, ainsi que les détails qui m'interrogeaient au vu de plusieurs lectures pour en comprendre les différentes dynamiques traversant ces acteurs diplomatiques.

³³ Badel, Laurence, et Stanislas Jeannesson. « Introduction. Une histoire globale de la diplomatie ? » *Monde(s)*, vol. 5, n° 1, avril 2014, p. 6-26.

Plan

Ainsi à travers cette étude, on recherche les facteurs propres aux différents acteurs de la diplomatie française en Hongrie, qui à travers leurs représentations, leurs intérêts et leurs outils ont permis à l'Etat français d'intensifier ses liens avec la République Populaire de Hongrie, au-delà du ton officiel de rupture qui avait pu être employé en novembre 1956.

Pour cela, nous analyserons l'intégration de ces acteurs à travers les différentes échelles, internationale, régionale et institutionnelle, qui semblent les plus pertinentes dans une démarche à la hauteur des différents acteurs et du poids dans leurs considérations et leurs actions. En effet, la construction de la politique diplomatique française vis-à-vis de la Hongrie apparaît d'abord comme limitée par un cadre international sous fortes contraintes dû à la décolonisation française et la polarisation entre les puissances soviétique et états-unienne, réduisant considérablement les marges de manœuvre mais favorise le bilatéralisme comme doctrine diplomatique. Le contexte régional européen pousse par ses mutations les acteurs de la diplomatie française à approfondir ses relations avec la Hongrie dans une logique de concurrence intra-européenne notamment avec la République Fédéral d'Allemagne, participant à produire une conception régionale du bilatéralisme vers l'Europe de l'Est. Enfin, les transformations de la politique diplomatique se font à travers le rôle central joué par les acteurs de la diplomatie technique et économique qui renouvelant les pratiques classiques de la diplomatie participent à favoriser une dimension plus réaliste des interactions avec la Hongrie.

1. L'inscription du cas hongrois dans un cadre international contraignant mais stimulant

1.1 « Revenons à l'Afrique »³⁴ : La Hongrie perçue comme défenseure de l'Afrique du Nord et le conservatisme de la diplomatie française face à la fin de l'empire colonial et de la zone Franc

1.1.1 Face à Suez : de la puissance à l'assistance³⁵

La crise de Suez comme neutralisateur de toute réaction française aux événements de 1956 et contraignant la France à réagir par l'aide

Dans un premier temps, les acteurs de la diplomatie française semblent choqués par les événements d'octobre et novembre 1956, mais neutralisés et dans l'impossibilité d'y réagir frontalement. En effet, face aux événements, la légation de France en Hongrie en remarque la portée dramatique. Cependant, l'effet de choc ne semble pas pouvoir se traduire autrement que par une temporisation. Le contexte international en apparaît comme le principal moteur. En effet, les acteurs de la diplomatie française sont ancrés dans un double contexte contraignant. D'un côté l'empire colonial sur lequel reposait les liens diplomatiques s'effrite brusquement depuis 1945, occupant une place prépondérante dans les considérations du Quai d'Orsay. D'un autre côté, le cadre de la guerre froide, évoqué en introduction ne permet aux instances diplomatiques de se projeter qu'au vu des superpuissances états-unienne et soviétique. Les acteurs de la diplomatie française vont ainsi se caractériser par une réaction appuyée dans le réseau d'alliance de l'OTAN et favoriser la voie de l'ONU pour aborder « le problème hongrois » sous son prisme politique. Le développement d'une relation bilatérale avec la Hongrie apparaît alors comme une réponse aux limites de l'opposition incarnée par le multilatéralisme.

Les massacres de Sétif et Guelma, du 8 mai au 26 juin 1945 marquent le début d'une période de luttes pour l'indépendance des populations colonisées par la France. Pour le Quai d'Orsay, ces problématiques relèvent d'une priorité absolue tant sur les plans politique et

³⁴ Extrait d'une phrase prononcée par le président De Gaulle lors d'un entretien avec le chancelier Adenauer tenu le 2 décembre 1959, où le sujet de la conversation basculant sur les enjeux de sécurités européens dans le cadre bipolaire, le Président de la République Française souhaite recentrer la conversation sur un enjeu qui le concerne.

³⁵ Titre en référence à l'ouvrage de Maurice Vaïsse : Vaïsse, Maurice. La Puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958. 2009.

économique. Elles participent à une représentation de la puissance française à l'international. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'intervention des forces militaires françaises et britanniques dans l'objectif de reprendre le contrôle du canal de Suez. Ainsi le 26 juillet 1956, Nasser annonce la nationalisation du canal de Suez jusqu'alors sous propriété franco-britannique. Les relations très dégradées entre la diplomatie française et la diplomatie égyptienne sont exacerbées, comme en témoigne la figure de Christian Pineau, Ministre des affaires étrangères du gouvernement de Guy Mollet qui associe Nasser à Hitler³⁶ et ne le reconnaît pas comme un interlocuteur fiable, encourageant les indépendantistes algériens. Après plusieurs mois de négociations qui n'aboutissent pas, les concertations franco-britanniques choisissent de recourir à une intervention militaire auprès d'Israël. Celle-ci aura lieu dans une première phase le 29 Octobre, soit 4 jours après le début de l'insurrection en Hongrie. Malgré des bombardements britanniques, le 31 octobre, c'est bien le 5 novembre 1956 que commence l'intervention des troupes britanniques et françaises. Après un cessez-le-feu voté le 7 novembre aux Nations-Unies, la France et le Royaume-Uni retirent finalement leurs troupes d'Égypte³⁷.

Ainsi M. Pineau alors Ministre des affaires étrangères déclare au micro de la Radiodiffusion française, le 4 novembre 1956 « *La France toute entière s'inclinera comme le Gouvernement devant le courage et le martyr d'un peuple prêt à mourir pour son indépendance. Elle regrettera que l'organisation des Nations Unies, et certains gouvernements, aient préférés au cours de ces derniers jours, consacrer des heures précieuses à sauver la face d'un dictateur égyptien, auteur d'oppressions multiples et précheur de guerres sainte, plutôt que d'apporter leur appui à un vaillant peuple* »³⁸. Cet extrait, abordant la diplomatie égyptienne, qui est envoyé par le service Information et presse le 4 novembre puis par la Direction d'Europe, service d'Europe Orientale à Moscou et à Budapest le 5 novembre 1956 a été choisit dans l'ensemble du discours du Ministre des affaires étrangères. Il est donc indéniable que les actions partagent une temporalité commune et, par la gestion des deux affaires par le Quai d'Orsay, d'acteurs communs. Le Ministère des Affaires étrangères va pourtant peu à peu évincer le rôle de la crise de Suez dans la non-résolution par la voie diplomatique des événements en Hongrie. Ainsi au sujet des causes de l'échec du rôle de l'ONU dans la résolution du « problème hongrois », la Direction d'Europe

³⁶ Vaïsse, Maurice. La Puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958. 2009.

³⁷ Vaïsse, Maurice. La France et l'opération de Suez de 1956. ADDIM, 1997.

³⁸ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 121, (5 novembre 1956) ; Direction d'Europe à la légation de France en Hongrie.

rapporte à la légation de France en Hongrie le 28 décembre 1956, abordant les formes d'aide et les difficultés rencontrées aux Nations Unies, ne mentionne plus que : « *il n'a pas tenu à la France que les débats aient été retardés* »³⁹ ainsi que le veto mis en place par les Soviétiques. Cependant, si les recommandations faites aux représentants français cherchent à minimiser l'impact de la crise de Suez dans la résolution très limitée de la crise, le Quai d'Orsay est très lucide sur ses conséquences. Dans cette perspective Renaud Sivan, alors ambassadeur de France en Australie, dans une note sur l'opinion australienne sur le soulèvement hongrois pour la Direction d'Europe, met en avant qu'une large partie de l'opinion publique australienne exprime un refus de l'intervention militaire renvoyant dos à dos l'opération franco-britannique en Egypte et l'intervention soviétique en Hongrie. Il note que ce point de vue, même s'il n'est pas partagé par tous, rend compte d'une large critique de l'action française. En effet, même ceux qui envisagent l'intervention soviétique comme d'une gravité supérieure sont conscients « *qu'une certaine concordance dans le temps ait pu permettre aux Russes d'invoquer l'action franco-britannique pour justifier l'écrasement du soulèvement hongrois* »⁴⁰. Renaud Sivan évoque même la crainte que l'intervention franco-britannique ait pu faire pénétrer les idées communistes dans des milieux auparavant loin de ces idées, ou au moins de légitimer la politique « réaliste » de Moscou.⁴¹ Si l'opinion australienne ne peut représenter l'opinion publique internationale, l'association entre les deux événements était partagée largement en occident avec des protestations mêlant les deux situations en République Fédérale d'Allemagne et au Canada ⁴². La question du degré d'anticipation de ces conséquences par les acteurs de la diplomatie n'a pu être évincée. Ainsi, László Salgó, dans son ouvrage *A szuezi háromszög 1956*⁴³ (Le Triangle de Suez 1956), met en avant que la France disposait des informations quant à une potentielle intervention soviétique et que celle-ci a même encouragé l'intervention militaire franco-britannique garantissant l'impossibilité d'un soutien trop important de l'URSS auprès de son allié égyptien. Cette thèse est partagée dans une moindre mesure par l'historien Miklós Molnar qui y voit plus la Révolution hongroise de 1956 comme l'apparition d'une fenêtre

³⁹ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 121, (28 décembre 1956) ; Question orale n°3720 rapportée par la Direction d'Europe à la légation de France en Hongrie.

⁴⁰ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 121, (12 novembre 1956) ; Ambassadeur de France en Australie au Ministre des Affaires Etrangères, l'opinion australienne et le soulèvement hongrois.

⁴¹ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 121, (12 novembre 1956) ; Ambassadeur de France en Australie au Ministre des Affaires Etrangères, l'opinion australienne et le soulèvement hongrois.

⁴² Kecskès, Gustáv D. « The Suez Crisis and the 1956 Hungarian Revolution ». *East European Quarterly*, vol. XXXV, 2001.

⁴³ Nagy, László J. « Les relations franco-hongroises à l'époque de la guerre d'Algérie (1954-1962) ». *Revue d'Histoire diplomatique*, n° 117, 2003, p. 3-12.

d'opportunité qui aurait précipité les réunions de Sèvres des 22 et 24 Octobre 1956, organisant l'opération militaire franco-britannique⁴⁴.

La crise du canal de Suez provoque ainsi une double paralysie dans la diplomatie française relative à la Hongrie avec l'impossibilité d'invoquer une force militaire européenne crédible pour peser sur l'espace européen face à l'URSS, avec l'échec militaire franco-britannique. Cet échec, en plus de peser sur la puissance française, pèse sur son influence. Tout comme les Britanniques, l'Etat français affaiblit son image dans le monde, comme le relève l'ambassadeur de France en Australie, condamné par les deux grands pour son action⁴⁵. Or cet affaiblissement contribue à limiter les travaux de la diplomatie culturelle française, pourtant centrale dans la construction et le renforcement de ses liens. Sur le plan diplomatique, le camp atlantique apparaît divisé et la France ne peut, malgré les observations de la situation, réagir autrement sur le plan international qu'en abordant le sujet aux Nations Unies. Mais la crise de Suez, condamnée par les Etats-Unis, affaiblit gravement la cohésion de l'alliance atlantique, ne permettant pas de rendre crédible une action en Hongrie. Pour Csaba Békés, la discorde entre les trois grands alliés provoquée par ces événements est la responsable de l'inaction de l'ONU dans la médiation des événements, comme le souhaitait Imre Nagy.⁴⁶

Dans cette perspective, l'action diplomatique française en novembre 1956 va se concentrer sur l'organisation logistique de l'approvisionnement des aides en produits pharmaceutiques à la population hongroise. Refusant de livrer directement les ressources au nouveau gouvernement, la légation de France à Budapest, à travers l'implantation de l'Institut français va organiser sur place la distribution des ressources. La coordination s'effectue via Vienne où les différents produits sont acheminés dans les locaux de l'ambassade. Les sous-sols sont ainsi aménagés. L'échec de l'opération franco-britannique de Suez participe à une décrédibilisation sur le long terme des deux puissances. L'intervention française sans être de nature purement militaire est vue de plus en plus comme la volonté de maintenir l'empire colonial. La diplomatie française ne peut traiter la question hongroise que « sous un aspect général ». Il est désormais nécessaire de faire passer les relations politiques au second plan, par l'ONU et de développer les relations françaises sur

⁴⁴ Molnár, Miklós. Histoire de la Hongrie. Hatier, 1996, p. 411-412.

⁴⁵ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 121, (12 novembre 1956) ; Ambassadeur de France en Australie au Ministre des Affaires Etrangères, l'opinion australienne et le soulèvement hongrois.

⁴⁶ Békés, Csaba. The secret negotiations of the Western Great Powers during the 1956 Hungarian Revolution. 2017.

le plan de l'influence à travers la mise en place d'accords culturels et économiques. L'attitude française en Algérie accentue cette nécessité de passer de la puissance à l'influence, renforçant l'image de la France comme une puissance colonisatrice.

La situation en Afrique du Nord est centrale dans les réflexions que construisent les diplomates sur l'impact de leur action en Hongrie. Par le rôle donné à la Hongrie par l'URSS et les intérêts de la diplomatie française, la question algérienne devient l'aspect matriciel des échanges diplomatiques franco-hongrois, ralentissant profondément le développement de liens diplomatiques.

1.1.2 La question algérienne comme élément de discorde franco-hongrois

Ancrée dans une recherche de légitimation complexe, pour exister sur la scène internationale la Hongrie va se construire une image offensive, notamment à travers sa presse, condamnant régulièrement l'attitude française en Algérie. Cette stratégie, perçue comme consciente et orchestrée par l'URSS par les diplomates français consiste à masquer la violence des actions de 1956 qui ont amené le gouvernement Kadar au pouvoir ainsi que le maintien d'un régime extrêmement sévère, notamment jusqu'au début des années 60. Ainsi les acteurs de la diplomatie française vont construire un rapport d'opposition au gouvernement hongrois, autour des questions liées à la décolonisation algérienne.

Les rapports sur les publications de la presse hongroise concernant l'attitude française sont extrêmement nombreux. La construction d'une réelle politique diplomatique est ainsi freinée par l'importance donnée aux titres de presse critiquant à répétition l'attitude française. Les extraits d'articles sélectionnés par Jean Paul Boncour mettent en avant l'asymétrie des questions hongroise et algérienne en amplifiant la représentation de la posture française comme bien pire. On retrouve ainsi un extrait du *Nepszabadsag*, le journal du parti, sélectionné par Jean Paul Boncour le 27 août 1957 : « *On se demande cependant si le chœur des calomnies dirigées contre notre patrie peut étouffer le rôle des patriotes algériens torturés et tourmentés par les Français. On se demande également si les pages du rapport concernant la Hongrie peuvent recouvrir les fosses communes de 250.000 Algériens* »⁴⁷. A travers la diffusion systématique à la direction d'Europe des passages jugés comme les plus provocants, l'objectif peut sembler être de décrédibiliser les déclarations

⁴⁷ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 121, (27 août 1957) ; Ministre de France en Hongrie pour le Ministre des Affaires Etrangères.

hongroises en les réduisant alors pour les directions du Quai d'Orsay comme une simple opération de propagande. On retrouve ainsi mis en avant tous les parallèles jugés déconnectés par la légation de France en Hongrie comme ceux liant fascisme et colonialisme. Il peut être étonnant de remarquer la transparence du mépris des considérations de Jean Paul Boncour quant aux activités informationnelles. Il mentionne ainsi « *les émissions françaises de la Radio de Budapest sont d'une qualité encore plus basse* »⁴⁸. Il est notable que les diplomates hongrois identifient cette place prééminente de l'Algérie dans les discussions avec leurs collègues français.

Un des cas les plus emblématiques de cette opposition sur l'attitude algérienne entre la France et la Hongrie peut être la « *semaine de solidarité avec les rebelles algériens* » qui se tient en Hongrie entre le 7 et le 15 avril 1957. Elle marque pour la diplomatie française un palier supplémentaire dans la critique relative à sa politique algérienne. En effet, même si les acteurs de la diplomatie française observent les activités de communication des organes médiatiques hongrois, l'organisation de cette journée relève directement de l'Etat et consacre ce que la diplomatie française perçoit comme un travail de sappe de son image. Dans un télégramme envoyé à la direction d'Europe le 23 avril 1957, Jean Paul Boncour envisage d'adresser un rappel à l'ordre aux autorités hongroises, qu'il appelle « russo-hongroises ». Il mentionne clairement : « *Est-il dans ces conditions possibles de prévenir la Légation de Hongrie que la propagande anti-française menée 10 jours durant par une centrale syndicale aux ordres de son « Gouvernement » a mis à mal nos relations déjà distantes avec ce dernier ?* »⁴⁹. Dans la marge, il est annoté : « *Non c'est inutile* » le long de ce paragraphe, mettant en avant la différence de perception entre la légation de France en Hongrie et la Direction d'Europe. Cette dernière préfère temporiser et ne pas encourager d'initiative. On peut identifier cette seconde phase comme le passage de la simple diffamation à ce qui est perçu comme une forme de provocation. La troisième phase perçue par la diplomatie française va s'inscrire dans une opposition plus concrète avec l'accueil de représentants algériens notamment politiques et syndicaux favorables à l'indépendance. Ce changement de considération peut être envisagé à partir de la visite du syndicaliste Ondjina Driss, le 21 novembre 1957 en Hongrie. On peut ainsi remarquer ce changement de perception lorsque Jean Paul Boncour évoque « *le déplacement d'agitateurs algériens est, semble-t-il, plus*

⁴⁸ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 121, (15 avril 1957) ; note de légation de France en Hongrie pour le Ministre des Affaires étrangères, 8 jours de campagne contre notre politique algérienne.

⁴⁹ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 121, (23 avril 1957) ; note de légation de France en Hongrie pour la Direction d'Europe.

nocif, dans l'opinion publique hongroise, que les nombreux et volumineux articles publiés ces temps-ci dans la presse »⁵⁰ en novembre 1957. C'est la venue en décembre 1957 de Larbi Buhali, un communiste algérien en exil qui exacerbe cette perception, avec la réalisation d'une publication commune au parti communiste hongrois et au parti communiste algérien gratifiant le rôle du FLN. Jean Paul Boncour affirme ainsi en décembre 1957 : « *Il apparaît une fois de plus que l'efficacité de Radio Budapest en Afrique du Nord voue le satellite hongrois à un rôle de premier plan dans l'action de Moscou au sujet de l'Afrique du Nord dirigée il y a au proche Orient* »⁵¹. A partir de ce moment, la diplomatie française et plus particulièrement son Ministre de France en Hongrie, vont associer le gouvernement hongrois aux mouvements indépendantistes algériens, non plus comme simple soutien culturel mais comme acteur politique et économique du conflit. L'enjeu algérien est alors complètement hégémonique dans la production de projections politiques sur le futur du régime par le Quai d'Orsay. Jean Paul Boncour parle ainsi de la Hongrie comme une « avant-garde » de « l'offensive psychologique en direction de l'Afrique du Nord », le 15 février 1958⁵². Ainsi la Hongrie va être associée au pays du « bloc de l'Est » le plus actif dans le support de l'indépendance algérienne. En réaction, le Ministère des Affaires étrangères choisit d'appuyer la culture française à travers des brochures distribuées à la radio, à la presse et aux principaux organismes culturels hongrois à partir de janvier 1958. La conflictualité autour de l'enjeu algérien freine alors grandement les liens entre diplomates français et hongrois. Cette diplomatie va pourtant connaître certaines parenthèses liées aux événements en Algérie amenant à des rapprochements culturels. En effet, la menace de coup d'Etat le 21 avril 1961 attire une vague de sympathie dans la presse hongroise qui polarise sa représentation de la France entre deux conceptions : une France « progressiste et démocratique » associée à la mythologie révolutionnaire et républicaine et une France fasciste, la « France des tempêtes »⁵³ associée à Vichy et aux généraux dissidents. La figure de De Gaulle va également être très contrastée dans les extraits que relève la légation de France en Hongrie. D'abord très critiqué, il est peu à peu normalisé même s'il relève de critiques notées par Jean Paul Boncour, qu'ils s'empressent de décrédibiliser en prônant une

⁵⁰ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 121, (28 novembre 1957) ; Ministre de France en Hongrie pour le Ministre des Affaires étrangères.

⁵¹ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 121, (10 décembre 1957) ; Ministre de France en Hongrie pour le Ministre des Affaires étrangères.

⁵² AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 121, (15 février 1958) ; note de légation de France en Hongrie pour la Direction d'Europe.

⁵³ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 121, (19 mai 1958) ; Télégramme du Ministre de France en Hongrie pour la Direction d'Europe.

représentation extrêmement positive du nouveau chef de l'Etat sans aucun commentaire quant aux conditions d'accession au pouvoir déclarant « je n'ai pas manqué d'évoquer l'immense effort accompli en quelques mois par le gouvernement », le 8 janvier 1959. Il se réjouit ainsi du vote favorable à Charles de Gaulle des « Français de Hongrie » et des binationaux qu'il juge comme un « succès culturel contre la propagande non seulement contre le nouveau chef de l'Etat mais même contre notre politique en Afrique du Nord ». Le gouvernement hongrois est ainsi encore marqué comme en opposition aux intérêts de la diplomatie française à travers les enjeux de l'Afrique du Nord. Cependant, cette phase nouvelle voit le traitement de l'image de la politique française en Algérie complétée d'une perception d'un rôle politique plus direct qu'auparavant, ciblant des acteurs précis. En effet, à partir de 1960 et de la venue de Ferhat Abbas, la Hongrie va participer à une aide matérielle réelle, complétant ce qui n'était jusqu'alors qu'un soutien politique⁵⁴. La légation de France en Hongrie va alors progressivement s'attarder sur les changements de perception du régime algérien par les autorités hongroises. Le dissensus est ainsi relevé et appuyé. Le gouvernement hongrois, dans la continuité des projections soviétiques, défend l'accession au pouvoir de Ahmed Ben Bella perçu comme le plus apte à faire advenir un Etat algérien socialiste. Cependant les journaux hongrois vont réaliser à partir de 1963 que leur protégé n'a plus réellement de pouvoir, supplanté par l'armée.⁵⁵

On peut alors finalement distinguer une 4ème phase dans celle de l'intérêt porté par la diplomatie française en Hongrie aux questions relatives à la décolonisation française. A partir de fin 1964, les documents relevés par l'Ambassade de France en Hongrie sont très rares. Si on peut le lier à la fin de la perspective socialiste en Algérie, avec la chute de Ben Bella suite au coup d'Etat de Houari Boumediene le 19 juin 1965, la tendance s'amorçait déjà avant. En effet, les ambassadeurs de France en Hongrie à partir du départ de Jean Paul Boncour, en 1961, vont rapporter bien moins fréquemment les informations relatives à l'attitude française en Afrique du Nord. S'inscrivant dans le cadre de la prise d'indépendance de l'Algérie en 1962, cet abandon progressif des condamnations et autres critiques émises

⁵⁴ Nagy, László J. « Les relations franco-hongroises à l'époque de la guerre d'Algérie (1954-1962) ». Revue d'Histoire diplomatique, n° 117, 2003, p. 3-12.

⁵⁵ Kecskès, Gustáv D. La diplomatie française et la révolution hongroise de 1956. Sorbonne Nouvelle Paris III, 2006.

par la presse hongroise témoigne d'une évolution des approches des deux côtés, même si les diplomates français persistent à minimiser les actions françaises en Afrique et en Asie⁵⁶

Il semble que la principale conséquence de cette opposition culturelle entre la France et la Hongrie sur le sujet de l'Algérie soit de représenter, pour la légation de France en Hongrie, l'absence d'indépendance des acteurs hongrois quant à leur politique nationale. C'est dans cette dimension que Jean Paul Boncour déclare « *il ne convient pas semble-t-il d'attacher une valeur proprement hongroise à une campagne aussi ostensiblement orchestrée par Moscou* »⁵⁷. La question de la production d'information sur l'Algérie permet de remarquer une conception spécifique de la Hongrie par la légation de France qui y est présente. La population civile, s'il elle n'est pas analysée en détail par groupes sociaux, est systématiquement distinguée du gouvernement associé à Moscou. Pour Gusztav Kecskès, la politique française en Afrique du Nord s'inscrit dans une dimension tactique qui relève du cadre bipolaire plus large⁵⁸. Cependant s'il inclut seulement une dimension conjoncturelle à la place de l'Algérie dans la diplomatie française, l'associant à la politique « tactique » de la France avec comme fin la guerre froide, il semble que l'attitude de surveillance permanente quant aux critiques relevant de l'Afrique du Nord rend compte d'une considération supérieure. La zone franc, bâtie sur l'empire colonial français représente sur le plan matériel la large majorité des échanges français. Sur le plan des représentations, on peut associer cette attitude à la peur du déclin, moteur de la diplomatie française qui cherche à préserver la puissance française. On peut ainsi remarquer une évolution des considérations sur l'Afrique du Nord dans les relations franco-hongroises avec les accords d'Evian en 1962 qui disposent de l'indépendance algérienne. Les acteurs de la diplomatie française cherchent alors à réinventer la politique étrangère française pour maintenir son « rang » dans les relations internationales. Les liens avec les pays anciennement colonisés se transforment alors pour permettre à la diplomatie française de garder une influence là où la puissance s'efface, réinvestissant également de nouveaux espaces en retrait dans l'organisation polarisée du monde.

⁵⁶ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 172, (23 décembre 1964) ; note de l'Ambassadeur de France en Hongrie pour la Direction des Nations Unies, Discours du ministère des affaires étrangères aux Nations Unies.

⁵⁷ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 121, (23 avril 1957) ; note de légation de France en Hongrie pour la Direction d'Europe.

⁵⁸ Kecskès, Gustáv D. « The Suez Crisis and the 1956 Hungarian Revolution ». East European Quarterly, vol. XXXV, 2001.

1.2 Des perspectives décisionnelles sous contraintes internationales : la soumission aux alliances et traités internationaux

1.2.1 L'ancrage dans l'OTAN de la politique diplomatique française en Hongrie

Les relations franco-hongroises sont conditionnées par un cadre bipolaire qui se construit après la Seconde Guerre mondiale. En effet, cette réorganisation est appréhendée par Guillaume Devin et Marieke Louis comme : « *la répartition des forces [qui] se présentent sous la forme de deux coalitions antagonistes dans lesquelles se rangent la plupart des « unités politiques », elles-mêmes organisées autour de deux acteurs politiques principaux* »⁵⁹. Même si la potentielle neutralité de la Hongrie évoquée au début du mois de novembre 1956 à l'ONU répond à un modèle basé sur l'exemple de la neutralité autrichienne, ce sont les Etats-Unis et l'URSS qui déterminent à travers leurs zones d'influence respectives les principales contraintes pour les acteurs diplomatiques dans les années 1950 et 1960. La Hongrie, dans cette dimension, reste dans la zone d'influence soviétique. En toile de fond des conceptions de ces acteurs, se dresse la possibilité d'une guerre dévastatrice que tous les diplomates cherchent à éviter. Jean-Marie Merillion, employé au Ministère des Affaires étrangères en 1956 évoque comme raison de la paralysie occidentale face aux événements d'octobre et novembre 1956 en Hongrie : « *le mythe de Yalta, vivace dans l'esprit des dirigeants politiques et dans l'opinion publique : les deux superpuissances ont partagé le monde après la seconde guerre mondiale, et c'est l'équilibre qui empêchait la troisième guerre mondiale* »⁶⁰. Il évoque aussi la « *Crainte d'une guerre thermonucléaire* ». Cette « *conception de Yalta* » perçue comme telle par l'ensemble des diplomates interrogés par Gusztav Kecskès, relève d'une réalité matérielle et militaire fondée sur l'intégration des Etats dans deux réseaux d'alliances qui guident leurs politiques diplomatiques. La France cherche à respecter au mieux le respect des zones d'influence soviétiques et états-uniennes, pour ne pas perturber l'équilibre. Ainsi, la réaction, en novembre 1956 qui n'envisage aucunement la possibilité d'une intervention militaire malgré les propos de *Radio Free Europe* tenue quelques semaines auparavant, vient consacrer la partition de Yalta.

⁵⁹ Devin, Guillaume, et Marieke Louis. I/ L'identification des acteurs. La Découverte, 2023, p. 9-30. Cairn.info.

⁶⁰ Kecskès, Gusztáv D. « De l'autre côté du « rideau de fer », La révolution hongroise de 1956 et la politique étrangère française à la lumière de quelques entretiens avec d'anciens diplomates ». Cold War History Research Center. http://www.coldwar.hu/publications/kecskes_fracia.html. Consulté le 22 mai 2023.

La relation franco-hongroise ne semble pouvoir s'extraire de ce cadre bipolaire. Dans ces conditions, aux marges de manœuvre extrêmement faibles les diplomates français choisissent d'abord de temporiser en novembre 1956 en attendant les réactions de leurs alliés occidentaux. La reprise des contacts s'effectue dans le même cadre, où la consultation de l'OTAN en amont prévaut sur les considérations du Quai d'Orsay. Ainsi lorsque, le 22 Octobre 1957, la direction d'Europe dans un télégramme au Secrétaire Général fait remonter la volonté de l'ambassadeur d'URSS en Hongrie de faire rencontrer Kadar à son homologue français, le processus de décision atlantique est largement mis en avant pour limiter la portée de l'initiative⁶¹. En effet, même si la direction d'Europe est favorable à la rencontre dans un respect des normes de « *courtoisie* » diplomatique et par volonté d'« *inaugurer le contact* », celle-ci informe que la question doit être tranchée au Conseil permanent de l'OTAN. Ce point est appuyé par la mention « L'essentiel étant en tout état de cause que les légations des pays atlantiques agissent de manière concertée ». La normalisation des relations entre la France et la Hongrie s'effectue ainsi en octobre 1957 dans un cadre multilatéral. Après l'échec de la résolution de la « question hongroise » à l'ONU, la direction d'Europe aborde de manière très réaliste la dynamique dans laquelle s'inscrivent les représentations occidentales en Hongrie : « *Dès lors que les puissances occidentales sont résolues à maintenir leurs représentants à Budapest, elles ne sauraient, semble-t-il, que se résoudre à un rétablissement progressif de rapports, au moins protocolaires, avec le gouvernement hongrois* »⁶². La marge de manœuvre de la diplomatie française s'inscrit donc fin 1957 dans la liberté offerte par le cadre protocolaire. Ce dernier peut apparaître comme ayant le rôle « *d'euphémiser les rapports de puissance* »⁶³, en mettant les différents Etats comme égaux dans un contexte où ils ne le sont de facto pas. Ainsi, l'espace accordé à l'initiative de la légation de France en Hongrie est celui dans les faits où l'initiative réelle est la plus faible, complètement pacifiée et encadrée par le protocole. La Direction d'Europe du Ministère des Affaires Etrangères rappelle alors à Jean Paul Boncour : « *Il n'y a d'une manière générale pas d'objection à ce que vous vous rendez à des réceptions où vous pourrez rencontrer des dirigeants hongrois* »⁶⁴. Cette ambivalence

⁶¹ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 112, (22 octobre 1957) ; note de la Direction d'Europe pour le Secrétaire général, Invitation à une rencontre avec Kadar.

⁶² AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 112, (22 octobre 1957) ; note de la Direction d'Europe pour le Secrétaire général, Invitation à une rencontre avec Kadar.

⁶³ Devin, Guillaume, et Marieke Louis. Sociologie des relations internationales. La Découverte, 2023, <https://www.cairn.info/sociologie-des-relations-internationales--9782348072918.htm>. Cairn.info.

⁶⁴ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 112, (26 novembre 1957) ; courrier de la Direction d'Europe Service Europe orientale pour le Ministre de France en Hongrie.

du rôle de Ministre de France en Hongrie est mise en exergue lorsque la Direction d'Europe communique à Jean Paul Boncour : « *Je vous laisse soin, en d'autres occasions et après avoir pris si possible l'attache de mes collègues occidentaux, d'apprécier selon les circonstances les limites à donner éventuellement à la participation de votre Légation* »⁶⁵ puis demande à son ministre de lui communiquer ce que compte faire les autres légations occidentales. Aucune possibilité d'initiative politique réelle ne semble exister pour la légation de France en Hongrie hors du cadre de l'Alliance atlantique.

Les diplomates français vont ainsi complètement intégrer le cadre bipolaire comme l'infrastructure des relations franco-hongroises, mettant en évidence l'inscription de la diplomatie hongroise dans la politique soviétique. Pierre Francfort déclare ainsi, le 21 janvier 1963, dans une note pour la direction d'Europe : « *La politique étrangère de la Hongrie est intégralement une politique satellite. Elle ne peut s'exercer en fonction d'intérêts particuliers car la Hongrie n'a d'autres intérêts que ceux du mouvement communiste international ; le maintien de son régime, le développement de son économie y sont étroitement liés* »⁶⁶. Dans cette perspective, il n'envisage pas de construction de relations bilatérales propres qui s'inscrirait en dehors de la lecture des relations franco-hongroises comme d'une suture salue des relations franco-soviétiques. Il déclare ainsi « *Qu'une démocratie populaire entretienne des relations extérieures ne signifie pas pour autant qu'elle ait une politique étrangère propre, ni qu'elle joue un rôle dans la société internationale. C'est donc dans une certaine mesure un paradoxe de parler de la politique étrangère de la Hongrie* »⁶⁷ mettant en avant l'intégration extrême de la politique étrangère hongroise dans la politique étrangère soviétique, d'après les perceptions françaises. Même quand Pierre Francfort envisage la possibilité d'une indépendance, même faible, dans les relations diplomatiques hongroises, il semble que celles-ci soient volontairement très favorables à Moscou, dans une tactique propre aux dirigeants hongrois : « *il [le parti hongrois] n'a en aucune circonstance paru témoigner de certaines de ces réticences, plus ou moins sensibles, qui se sont manifestées dans d'autres partis, à accentuer le processus de déstalinisation. S'il on peut parler d'indépendance ou d'intérêts particuliers du Parti*

⁶⁵ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 112, (22 octobre 1957) ; note de la Direction d'Europe pour le Secrétaire général, Invitation à une rencontre avec Kadar.

⁶⁶ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (21 janvier 1963) ; note de l'Ambassadeur de France en Hongrie pour la Direction d'Europe, Politique étrangère de la Hongrie.

⁶⁷ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 120, (21 janvier 1963) ; note de l'Ambassadeur de France en Hongrie pour la Direction d'Europe, Politique étrangère de la Hongrie.

hongrois, peut-être est-ce dans le choix qu'il a fait de s'aligner totalement sur Moscou »⁶⁸. En effet, il semble que sur le point de vue militaire le maintien des troupes soviétiques en Hongrie, permette une économie importante par la République Populaire de Hongrie. L'ancrage de la Hongrie dans la politique de Moscou relève aussi de la fragilité politique du régime, très impopulaire durant ses premières années, perçu comme le régime de l'envahisseur. Kadar fait donc le choix d'apparaître comme le « bon élève » des républiques populaires pour bénéficier de relations privilégiées, notamment dans un contexte d'ouvertures asymétriques entre les différentes républiques populaires, où il se maintient entièrement sur la ligne de Moscou avec sa doctrine de « coexistence pacifique ». Ainsi Pierre Francfort note en comparant l'ouverture hongroise à l'ouverture roumaine : « Les dirigeants hongrois ne peuvent en effet s'avancer qu'avec plus de discrétion et de lenteur dans des conditions assez différentes qui leurs laissent moins de liberté et qui ne pourraient être interprétées comme mettant en cause leur attitude de fidélité à l'égard de Moscou. »⁶⁹ La diplomatie française appréhende donc la diplomatie hongroise comme relevant d'une diplomatie plus large avec l'Union Soviétique très intégrée en comparaison d'autres républiques populaires en raison du contexte d'émergence du régime dans les événements de 1956.

Ainsi les diplomaties française et hongroise s'inscrivent dans une dynamique profonde des relations « Est-Ouest », amorcée par la mutation de la politique étrangère soviétique : le dégel. Dans cette perspective, la révolution hongroise de 1956 apparaît comme une anomalie, un frein à un processus amorcé depuis 1953 et qui dans le cas de la Hongrie se renforçait drastiquement avec l'arrivée au pouvoir d'Imre Nagy en 1955. Les conséquences de la révolution hongroises sont donc amenées à ne pas porter de rupture à cette dynamique plus profonde des relations internationales⁷⁰. La réaction des occidentaux, en poursuivant la résolution du cas hongrois à travers les Nations Unies a été de favoriser la poursuite de la diplomatie avec l'URSS, perçue comme étant le « réel » acteur diplomatique avec qui négocier. Ainsi le 11 mars 1957, dans le rapport confidentiel de l'OTAN sur les « satellites » réalisé par le Comité des conseillers politiques, il est indiqué sommairement pour le cas hongrois « *Si le combat s'engage en Hongrie, il faut agir au niveau des Nations*

⁶⁸ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (21 janvier 1963) ; note de l'Ambassadeur de France en Hongrie pour la Direction d'Europe, Politique étrangère de la Hongrie.

⁶⁹ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (5 août 1964) ; note de l'Ambassadeur de France en Hongrie pour la Direction d'Europe, Incidence en Hongrie du voyage de M. Mauer en France.

⁷⁰ Keckskès, Gustáv D. « La politique étrangère française face à la révolution hongroise de 1956 ». Relations internationales, vol. 122, n° 2, 2005, p. 87-103. Cairn.info, <https://doi.org/10.3917/ri.122.0087>.

*Unies et mobiliser l'opinion mondiale. Les membres de l'OTAN devraient se consulter pour mettre en place une approche commune à la situation »*⁷¹. L'OTAN dans le cadre du dégel assume donc sa stratégie de non-intervention militaire en support des populations. Les acteurs de la diplomatie française en Hongrie semblent dans un premier temps complètement intégré cette stratégie et le dépassement de leurs compétences dans la cadre de l'OTAN, mettant en place une temporisation et une utilisation privilégiées de l'ONU. Ainsi Jean Paul Boncour, Ministre de France en Hongrie déclare le 16 octobre 1958 dans un télégramme au sujet de la normalisation des passeports adressé à la Direction d'Europe du ministère des Affaires Etrangères : « *nous ne devons pas perdre de vue que le problème des relations franco-hongroises reste dominés par des considérations politiques plus larges, liées à la fois aux origines du régime actuel et aux procédés d'oppression auxquels il a dû jusqu'à présent recourir pour assurer son maintien* »⁷². On peut ainsi appréhender la dimension restrictive du cadre bipolaire à travers les représentations et les actions des diplomates français de la légation de Hongrie.

Ainsi, si on peut parler d'une victoire diplomatique de l'URSS qui consacre sa zone d'influence, celle-ci intervient dans un contexte où les puissances atlantistes envisagent le rapprochement avec l'URSS comme d'un intérêt supérieur pour pouvoir intensifier leurs interactions avec les Etats du « bloc communiste » tout en ne rompant pas la doctrine d'endiguement⁷³. On observe alors un phénomène de « dépendance au sentier »⁷⁴ caractérisé par l'inertie des décisions inscrites dans un ensemble de décisions déjà prises. C'est dans cette perspective qu'évolue la diplomatie française dans sa réaction aux événements de 1956 en Hongrie. Cette dynamique de continuation du dégel s'accompagne d'une volonté d'apparaître positivement sur la scène internationale comme participant à la résolution du problème hongrois sans ingérence dans un pays tiers. En effet, pour la France et le Royaume-Uni fragilisés par leur situation coloniale, et pour les États-Unis accusés par les Etats communistes, mais pas seulement, d'impérialisme, il est important d'apparaître comme les Etats respectant le droit international et l'utilisant comme voie de résolution des différends.

⁷¹ NOA, The North Atlantic Council, Ad hoc committees, political committees, AC/119-WP/30 (3 novembre 1957). Report on the Satellites, "If fighting breaks out in Hungary, moves should be made in the United Nations and world opinion mobilised. NATO members should work out a common approach to the situation".

⁷² AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 107, (16 octobre 1958) ; note de l'Ambassadeur de France en Hongrie pour la Direction d'Europe, Situation de Mille Halko.

⁷³ Békés, Csaba. The secret negotiations of the Western Great Powers during the 1956 Hungarian Revolution. 2017.

⁷⁴ Pierson, Paul. « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics ». The American Political Science Review, vol. 94, n° 2, 2000, p. 251-67. JSTOR, <https://doi.org/10.2307/2586011>.

Cependant l'OTAN si elle cherche formellement à représenter une certaine égalité, ne permet pas à tous les Etats présents de disposer de la même initiative dans les décisions prises envers le « bloc de l'Est ». Ainsi lorsque la crise de 1956, la stratégie évoquée au Conseil de l'OTAN est de retirer les missions diplomatiques des « petites puissances » pour marquer l'indignation par des actions, tout en conservant les missions diplomatiques des grandes puissances jugées comme nécessaires dans l'intérêt stratégique relatif à l'Europe de l'Est et dans l'aide potentielle qu'elles peuvent permettre pour la population hongroise. La légation de France en Hongrie « montre ses réserves » quant à cette stratégie qu'elle ne peut que constater, observant l'asymétrie dont elle relève. L'URSS se saisit de l'amorçage de cette détente embryonnaire dans la diplomatie française pour essayer de se rapprocher de la France en vue de lutter contre l'influence allemande et le retour d'une militarisation prônée par l'OTAN. Le gouvernement hongrois s'inscrit dans cette perspective de « dénonciation de l'esprit revancharde de l'Allemagne Fédérale »⁷⁵. Cependant, les diplomates français sont très lucides sur cette stratégie. Ils rappellent ainsi leur attachement profond au camp occidental à leurs homologues soviétiques comme hongrois.

L'abandon de la « question hongroise » à l'Assemblée Générale des Nations Unies en décembre 1962 marque un tournant dans l'appréhension du cas par l'OTAN. En effet la stratégie menée qui consistait à engager un rapport de force sur le plan international avec l'URSS à travers la responsabilisation de la République Populaire de Hongrie a peu à peu perdu en intensité. La question principale posée par l'OTAN était la présence des troupes soviétiques en Hongrie. Ainsi les pays de l'OTAN espéraient pouvoir obtenir avec le retrait de la question hongroise à l'ONU, le retrait des troupes soviétiques. Cependant, il apparaissait d'après les sources et entretiens de la légation de France en Hongrie, que Kadar ne choisirait aucunement le retrait des troupes soviétiques tant elle lui permettent des économies importantes. Pierre Francfort, alors Ministre de France en Hongrie, l'identifie précisément dans un télégramme à la Direction d'Europe en janvier 1963⁷⁶, mettant en avant le projet politique axé sur le développement du niveau de vie de la population hongroise. Ainsi, six ans après la révolution écrasée, est annoncé par le gouvernement hongrois que la stabilité recherchée est atteinte. En 1963, un large mouvement d'amnistie a lieu, perçu par les acteurs diplomatiques français comme une réponse au retrait de la « question hongroise »

⁷⁵ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (21 janvier 1963) ; Note de l'Ambassadeur de France en Hongrie pour la Direction d'Europe, Politique étrangère de la Hongrie.

⁷⁶ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (21 janvier 1963) ; Note de l'Ambassadeur de France en Hongrie pour la Direction d'Europe, Politique étrangère de la Hongrie.

à l'ONU, même si elle s'inscrit en réalité aussi dans une dynamique interne⁷⁷. Celle-ci montre bien comment la logique de bloc traverse toutes les relations diplomatiques, jusqu'à l'existence pour les Nations Unies d'une scission claire entre les groupes « occidentaux », socialistes et non alignés. L'initiative des Etats-Unis dans la résolution de la « question hongroise » à l'ONU montre la passivité de la diplomatie française.⁷⁸ Même si la France estime que le camp occidental doit attendre de plus importantes contreparties, elle ne dispose en réalité que d'une autonomie très faible dans son comportement aux Nations Unies. A partir de la fin de la fin de l'année 1962, avec la disparition de la « question hongroise » à l'Assemblée générale de l'ONU, on peut estimer que la logique de dégel est réellement amorcée dans les relations entre l'Occident et la Hongrie, les acteurs diplomatiques français auprès de la légation ne devant plus faire exercice de leur fonction de réserve, qui ne s'inscrit désormais plus dans le cadre international.

A partir de 1964, l'OTAN considère le dégel comme une perspective politique de plus long terme et d'importance structurelle : c'est la détente. En effet, l'alliance atlantique perçoit la tendance comme favorable aux populations encadrées par les divers gouvernements socialistes. Ainsi si le terme de « libéralisation » n'est pas repris par les diplomates hongrois, il caractérise la perception d'une partie du Quai d'Orsay, des diverses directions du ministère à l'ambassade de France en Hongrie⁷⁹. Ainsi cette perception met en avant que l'URSS perdrait le contrôle sur la structure de la société qui tendrait « naturellement » à devenir un régime libéral sur le long terme. Ainsi, le Ministre de France en Hongrie transmet à la direction d'Europe le 28 septembre 1963 : « *Il convient d'abord de se demander si ce geste qui serait interprété par le gouvernement hongrois comme un succès de prestige et comme la reconnaissance d'une évolution de fait jugée favorable par les gouvernements occidentaux, serait justifié par les circonstances. Il est certain que, si une évolution s'est fait jour, en particulier au cours de l'année écoulée, dans le sens d'une plus grande tolérance, d'un respect plus marqué des droits des citoyens dont témoigne principalement le décret d'amnistie adopté en mars dernier, c'est aussi parce que dans le climat de relative détente dans le sillage de Moscou, les Hongrois ont pris une certaine conscience de la force de leurs opinion, tant pour lui permettre d'affirmer sur la scène*

⁷⁷ Békés, Csaba. Hungary's Cold War. The University of North Carolina Press, 2022.

⁷⁸ Kecskés, Gusztáv. La diplomatie française et la révolution hongroise de 1956, thèse de doctorat sous la direction de Mária ORMOS et Élisabeth du RÉAU, Sorbonne Nouvelle Paris III – Pécsi Tudományegyetem, 3 vol. Paris, 2003, p. 292-297.

⁷⁹ Macher, Aniko. « La Hongrie entre tutelle soviétique et intérêt national au cours des années 1960 ». Relations internationales, vol. 148, n° 4, 2011, p. 81-94. Cairn.info, <https://doi.org/10.3917/ri.148.0081>.

*internationale qu'il jouissait du soutien populaire, que pour neutraliser les oppositions latentes et faire appel à des compétences appartenant aux anciennes classes sociales, ont dans une certaine mesure porté leur fruit »*⁸⁰. Il est alors évalué cette tendance que l'on retrouve dans les différents rendus de l'OTAN, dont le plus emblématique peut être le Rapport Harmel, une nouvelle ligne politique écrite en 1967 qui mentionne clairement la détente et les partenariats avec les pays du « bloc soviétique » comme faisant partie de la stratégie de défense au même titre que l'utilisation de la force.

Cette stratégie du dégel prônée par les Etats-Unis et par une partie de ses alliés dans l'OTAN permet aux institutions internationales et notamment aux Nations Unies de prendre une place prépondérante dans la résolution du « problème hongrois ».

1.2.2 Les organisations internationales comme catalyseurs du dégel et du développement des relations franco-hongroises

Comme on l'a précédemment mentionné, dès le début de la crise en novembre 1956, l'OTAN exclue *a priori* l'action en dehors de toute institution internationale, cherchant à influencer l'opinion publique mondiale dans le camp atlantiste. L'ONU sert ainsi de scène d'affrontement de la mobilisation de la communauté internationale sur la résolution de la « question hongroise ». D'abord mise à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des Nations Unies par la France en novembre 1956 dans l'objectif d'obstruer la résolution de la crise de Suez, c'est à travers cette institution que les acteurs des principales puissances semblent porter à résoudre le sort de la Hongrie. Cependant, le blocage systématique des résolutions contraignantes par les pays du « bloc soviétique », alignés derrière l'URSS ne permet pas en pratique de voter la seule mesure d'aide matérielle à la Hongrie. Ainsi dès le début de la crise, la France se tourne vers les Nations Unies. Elle propose le 1^{er} Novembre dans la continuité de l'annonce d'Imre Nagy, d'étudier la possible neutralité de la Hongrie. En effet, les diplomates français associent la « question hongroise » comme dans la logique d'ordre international. Cette attitude restera exclusive jusqu'en 1961. Dans ses dialogues avec les groupes de résistants hongrois à la fin du mois de décembre 1956, le Ministre de France en Hongrie, Jean Paul Boncour, identifie la volonté de ces résistants d'abandonner des

⁸⁰ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 220 (28 septembre 1963) ; Télégramme du Ministre de France en Hongrie pour la Direction d'Europe.

procédures à l'ONU, jugées inefficaces et de procéder à un accord « entre les 4 grands »⁸¹. La critique effectuée dans le cadre de l'ONU semble répondre à une « double diplomatie » de la France envers la Hongrie. En effet, l'ONU comme vitrine de la politique extérieure française sert à condamner le régime de Kadar, son apparition dans le sang et sa répression des opposants politiques. Cependant, dans le cadre des relations bilatérales, la diplomatie française renoue des relations, perçues par la légation de France en Hongrie comme purement techniques. Le Ministre des Affaires étrangères hongrois est surpris de cette attitude contradictoire qu'il témoigne à Jean Paul Boncour en avril 1961. Le Ministre de France en Hongrie lui répond : « *Quel rapport la visite ici de quelques parlementaires français racolés par les missions diplomatiques à Prague et à Paris, peut-elle avoir avec les polémiques internationales dont l'ONU est le théâtre ?* »⁸². Faisant référence, à la tournée parlementaire Jouyon du 19 avril 1961, il semble peu probable que Jean Paul Boncour ne soit pas conscient des liens entre la politique française onusienne et les relations qu'il organise avec ses collègues hongrois. On peut cependant mettre en avant une distance perçue entre des engagements internationaux appréciés comme moraux et politiques, et des relations diplomatiques très normées qui n'appartiennent pas dans la perception du Ministre de France en Hongrie pas au même cadre d'action.

L'ONU représente ainsi un cadre d'action nécessaire pour la politique diplomatique française qui s'intègre dans la stratégie de l'OTAN vis-à-vis de la Hongrie et de la recherche plus large d'approfondissement de la détente tout en conservant le système bipolaire. Jean Paul Boncour déclare ainsi, le 17 mars 1961 : « Au cours d'un bref congé que je viens d'avoir outre atlantique, j'ai naturellement été interrogé quant à l'opportunité de continuer ou non d'agiter « la question hongroise » »⁸³. La « question hongroise » ne semble ainsi pas relever de considérations politiques profondes par le Ministre de France en Hongrie, mais davantage d'une position à marquer. La critique sur le plan onusien ne présente en pratique que peu de risque de rupture avec la dynamique onusienne mais s'avère un frein local. Paul Boncour, justifie l'attitude passive vis-à-vis de la Hongrie en poursuivant « *J'ai répondu qu'à mon avis l'affaire hongroise doit être examinée uniquement sur un plan de politique générale : dans la mesure où les puissances occidentales sont accusées d'intervenir dans les puissances*

⁸¹ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 112, (28 décembre 1956) ; Télégramme du Ministre de France en Hongrie pour la Direction d'Europe

⁸² AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 173, (22 avril 1961) ; Télégramme du Ministre de France en Hongrie pour la Direction d'Europe.

⁸³ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 173, (17 mars 1961) ; Télégramme du Ministre de France en Hongrie pour la Direction d'Europe.

de second ordre »⁸⁴. Ainsi l'attitude attentiste des représentants français à l'ONU dans les considérations de la question hongroise est aussi perçue par la légation de France comme un aveu de faiblesse face à la « propagande moscoutaire » critiquant la politique française en Afrique, qui on l'a vu plus tôt tourmente particulièrement les acteurs de la légation de France en Hongrie. Jean Paul Boncour, en séparant dans sa note, « aspect onusien » et « désengagement » témoigne du sentiment d'échec clair de la politique des Nations Unies dans la résolution de la situation en Hongrie, décrédibilisant l'approche, sans cependant identifier la France comme actrice de cet échec : « *La nation magyare a suffisamment tiré leçon de la carence des nations Unies au moment de son insurrection de l'automne 1956 pour ne porter qu'un intérêt limité aux délibérations ou tractations de New York au sujet de la Hongrie* »⁸⁵.

Cependant, la France va participer pleinement au maintien la « question hongroise » à l'ONU et à une stratégie d'opposition systématique à des potentielles concessions à la Hongrie. Dans une note verbale à la légation de France à Budapest annotée de « rassembler les textes désagréables pour nous [la France] », le 16 février 1959, revient plusieurs interventions françaises à l'ONU jugées « outrageantes » tout en insistant sur la volonté des développer les liens économiques et culturels. L'ambivalence entre la volonté de réaliser une politique onusienne « agressive » vis-à-vis de la Hongrie et une politique diplomatique de coexistence pacifique réaliste est ainsi perceptible. Gustav Kecskès met même en évidence que la stigmatisation de la Hongrie aux Nations Unies ait pu permettre de protéger l'URSS de critiques directes en utilisant cet Etat « intermédiaire » pour permettre au cadre global, polarisé de se détendre. La décrédibilisation de la politique onusienne hongroise n'est pourtant pas entièrement fondée. En effet, loin de chercher seulement à se protéger elle-même en entravant les institutions, la RPH souhaite trouver une nouvelle légitimité internationale à travers elles, expliquant la participation active de sa délégation à l'Unesco et à l'OIT lorsque celles-ci sont de nouveau autorisées.

Ainsi la légation, puis l'Ambassade de France en Hongrie, ainsi que les différentes directions du Quai d'Orsay étaient très critiques quant à l'attitude hongroise à l'ONU et en opposition à chaque initiative qui y était proposée pouvant aller dans leur direction. En 1961, lorsqu'est évoquée la possibilité de retirer la « question hongroise » à l'ONU, la légation de

⁸⁴ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 173, (17 mars 1961) ; Télégramme du Ministre de France en Hongrie pour la Direction d'Europe.

⁸⁵ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 173, (17 mars 1961) ; Télégramme du Ministre de France en Hongrie pour la Direction d'Europe.

France s'y oppose nettement en accentuant la nécessité d'obtenir des contreparties importantes auprès de ses partenaires britanniques et états-uniens, refusant le « *package deal* » (accord global) de Khrouchtchev qui propose de supprimer les problèmes occidentaux (le vol de l'appareil U-2 et RB-47) comme communistes (« l'affaire hongroise » et la « question tibétaine ») de l'ordre du jour de la session de l'ONU⁸⁶. Les Français et les Etats-Uniens refusent et souhaitent renvoyer ces thèmes à l'ordre du jour de la 16^{ème} session de l'ONU⁸⁷. Ainsi en 1958, par exemple, la France vote en juin contre la validation des pouvoirs de la délégation hongroise à l'OIT (Organisation International du Travail) et pour que l'ONU reste saisie du problème de la « question hongroise ». Mais une fois la décision prise de réintégrer la délégation hongroise, la légation de France à Budapest insiste sur les effets positifs et l'approfondissement des relations que cela doit permettre. Ainsi Pierre Francfort rapporte les propos de son homologue hongrois déclarant : « *Aussi après la disparition de la question hongroise de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des Nations Unies, la visite d'un membre occidental contribuerait à marquer la fin de l'ostracisme dont avait souffert le gouvernement de Budapest au lendemain des événements de 1956, et la normalisation de la situation en Hongrie dans les relations internationales. En outre, une telle initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement Kadar pour développer ses échanges commerciaux avec l'Occident* ». Les premiers échanges de ministres vont effectivement s'effectuer à partir de 1964. Sur le plan technique et culturel, la participation de la Hongrie à un programme d'assistance technique de l'ONU en 1964 et 1965 rassure le Chargé d'affaire à l'Ambassade de France en Hongrie, Pierre Sarazin, dans l'attitude coopérative de la Hongrie à l'international.

Ainsi, la présence de la « question hongroise » aux Nations Unies, si elle n'a pas limité le développement des relations sur le plan économique, a ralenti la création de liens politiques et culturels solides, les conformant à des relations très normées.

⁸⁶ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 173, (24 février 1961) ; Ambassadeur de France aux Etats-Unis au ministre des Affaires Etrangères

⁸⁷ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 173, (24 février 1961) ; Ambassadeur de France aux Etats-Unis au ministre des Affaires Etrangères.

1.3 De bipolaire à bilatéral : la multiplication des accords bilatéraux à travers l'exemple hongrois.

1.31 Un « révisionnisme local »⁸⁸ : la mise en retrait des cadres internationaux dans les relations franco-hongroises à travers le développement d'un bilatéralisme de « coexistence pacifique »⁸⁹

Malgré une coopération atlantiste qui semble être indéfectible dans les premières semaines qui font suite aux événements de novembre 1956⁹⁰, le cadre de l'ONU et de l'OTAN ne peut être envisagé par les pays occidentaux comme un cadre de pure coopération. Ainsi, s'il ne peut exister de concurrence sur le plan de la puissance dans le camp occidental, tant celle des Etats-Unis est hégémonique, persiste la lutte pour l'influence où les intérêts des Etats ne concordent pas toujours à court et moyen terme. La stratégie française va se construire dans une logique de multiplication des relations bilatérales qui permettent à la diplomatie française de se dégager une légère marge de manœuvre.

La première dimension fortement concurrentielle dans le processus décisionnel de l'OTAN est la question du commerce avec les pays socialistes. En effet, les Etats-Unis sont fortement opposés au commerce avec ces pays, évoquant d'abord le risque d'assistance technique et d'aide au développement de « l'ennemi ». Ainsi, au sein de l'OTAN existe une opposition de doctrines. Pour les États-Unis l'objectif est de maintenir une avance technologique sur l'URSS défendant ainsi une prohibition technologique importante. Dans les cas de la France et du Royaume-Uni, la prohibition est plus tempérée. En effet, dans la démarche franco-britannique, ce sont les risques technologiques immédiats qui sont identifiés. Ainsi, les restrictions sur l'exportation de produit technologiques est souhaitée concernant seulement les produits représentant des menaces de sécurité à court terme. Cependant, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, le rapport de force est clairement en défaveur des deux Etats européens. Dans le besoin vital que représentait le plan Marshall en comparaison des investissements vers les pays socialistes, la France et le Royaume-Uni font d'abord le pari de tempérer les investissements, exportations et partenariats techniques

⁸⁸ Référence à la notion de « révisionnisme globale » utilisée par Stanley Hoffman pour décrire la politique gaulliste de réforme approfondie des institutions internationales. Hoffman, Stanley. De Gaulle et le monde : la scène et la pièce ». Essais sur la France. Seuil, 1974

⁸⁹ Terme utilisé par les acteurs de la diplomatie hongroise pour qualifier la politique extérieure de d'ouverture partielle avec les pays occidentaux.

⁹⁰ Keckskès, Gustáv D. La diplomatie française et la révolution hongroise de 1956. Sorbonne Nouvelle Paris III, pp. 250-253.

de l'autre côté du « rideau de fer ». Ainsi, le *Coordinating Committee for Multilateral Strategic Export Control (CCOM)* en 1949 qui consacre cette généralisation de l'embargo amorcé depuis 1947⁹¹. Cependant, le dissensus sur les questions économiques se maintient constamment, la France et le Royaume-Uni négociant en permanence auprès de leur allié américain pour obtenir des partenariats avec l'est. Ce phénomène se renforce avec le dégel amorcé à partir de 1953. Ainsi, le cas hongrois illustre ce dissensus. Si on reviendra plus tard sur les mécanismes de la diplomatie économique française en Hongrie, on peut mettre en avant ici la défense de ses intérêts face aux restrictions américaines. Ainsi en janvier 1957, deux mois après les événements de novembre 1956, la France va renouveler un contrat commercial alors que l'OTAN, sous la pression des vues états-unienne se concertent longuement dans l'objectif de limiter au maximum les bénéfices économiques dont pourrait tirer le gouvernement de Kadar des aides occidentales. La Direction d'Europe orientale informe ainsi Jean Paul Boncour, le 4 janvier 1957 « il ne peut y avoir de renouvellement pur et simple. Toutefois, les discussions se feront au niveau du conseiller commercial près de la légation ». Ainsi malgré les textes établis par l'OTAN dont sont informés les différents acteurs, il est choisi d'aborder l'accord commercial et son renouvellement sous un prisme purement économique et technique, dépossédé des considérations politiques pourtant centrales évoquées au Conseil de l'OTAN. Il est ainsi évoqué à la Commission des Conseillers politiques de l'OTAN le 30 juillet 1957 « *Le consensus qui s'est dégagé de la discussion au sein de la commission est qu'il est essentiel que l'aide au peuple hongrois n'ait pas pour effet de soutenir le régime de Kadar et l'économie du bloc soviétique* »⁹². Il est donc décidé par le Conseil de l'OTAN que les contrats commerciaux ne doivent être temporairement pas signés, la légation de France en Hongrie s'y refuse avançant que « La méthode proposée par cette affaire nous paraît le seul moyen d'introduire les produits français inconnus depuis la guerre et d'y créer par ce canal un marché régulier pour l'avenir ». Ainsi le 27 février 1957 est signé un accord commercial de 3,5 millions de dollars avec la société Olivier, spécialisée dans le commerce avec les pays socialistes. La légation de France justifie cependant son choix en assurant qu'elle fait appel à des « éléments nagystes de l'administration » et que c'est une « société française qui n'est pas d'obédience communiste ». Cet appel au pragmatisme économique mettant de côté la « *world wide*

⁹¹ Badel, Laurence. *Diplomatie et grands contrats L'État et les marchés extérieurs au XXe siècle*. Paris Editions La Sorbonne, 2020.

⁹² NOA, North Atlantic Council, C-North Atlantic Council, 1957 (30 juillet 1957); Committee of political advisers.

pressure » états-unienne n'est pas isolé. En effet, dès le début de l'année 1957, la Suède renouvelle un accord commercial le 25 janvier, la Norvège le 26 février et le Danemark le 4 mars. La diplomatie culturelle suit le même modèle avec des politiques divisées entre rupture et continuité en réaction aux événements de 1956.

Ainsi même après 1961, l'attitude entre les différents pays de l'alliance reste très variable et les pays outrepassent progressivement les lignes dessinées à l'OTAN. Ainsi Jean Paul Boncour soupçonne les Pays-Bas de vouloir un rapprochement plus rapide avec la Hongrie en mars 1961 lorsque le nouveau chargé d'affaire, pressenti pour être le prochain ministre des Pays-Bas en Hongrie souhaite se rendre avec une partie de la légation aux fêtes d'avril à Budapest, sans restriction. Les différences d'appréciation dans les considérations du problème hongrois entre les pays de l'OTAN relèvent également des questions religieuses. Ainsi le Conseil de l'Atlantique Nord évoque le 20 mars 1959 au sujet de la Hongrie que « 40. Une forte pression continue d'être exercée sur les églises. Certains prélats ont été contraints d'abandonner leurs fonctions, dont un évêque luthérien et un évêque catholique. D'autres ont dû accueillir parmi leurs plus proches collaborateurs des prêtres progressistes. Le gouvernement a refusé en octobre d'accorder au Cardinal Mindszenty qui se trouve toujours à la légation des Etats-Unis - l'autorisation de se rendre à Rome pour y participer à l'élection du Pape »⁹³. Ainsi la politique étrangère américaine prônant une image importante à la protection des figures religieuses, et assumant la responsabilité du cardinal Mindszenty, cherche en 1964 à obtenir en échange de l'élévation de sa légation au rang d'Ambassade et le prestige qui y est associé, des garanties sur la protection des personnels religieux et en particulier celle du cardinal. De son côté, si la légation puis l'Ambassade de France considèrent que le traitement dont fait l'objet les représentants religieux ne répond pas à une différence avec celle des autres républiques populaires et ne nécessite donc pas de traitement différencié. Ainsi si pour la Sous-direction d'Europe orientale, le règlement des contentieux évoqués par les Etats-Unis, dont celui du cardinal Mindszenty, en est le principal, sont nécessaires à l'élévation au rang d'ambassade, l'avis est beaucoup plus nuancé par le Ministre de France en Hongrie. Celui-ci déclare ainsi aux Affaires Politiques : « *il ne semblait pas qu'il y ait ces derniers mois de nécessité à hâter cette procédure qui apparaissait subordonnée dans une large mesure, à l'attitude du gouvernement des Etats-Unis. Celui-ci est en effet intéressé à régler auparavant l'envoi à Budapest d'un Ministre et*

⁹³ NOA, North Atlantic Council, C-North Atlantic Council, 1959, Memoranda (20 mars 1959); La situation en Europe Orientale.

*plus tard d'un Ambassadeur, et tout d'abord la situation du cardinal Mindszenty qui reste l'obstacle principal à une normalisation des relations hungaro-américaines. Ainsi tout le processus est en quelque sorte suspendu par l'obstination, qu'on puisse juger légitime ou excessive, du *prima hongrois* à ne pas quitter le pays »⁹⁴ Ainsi l'élévation au rang d'ambassade en Hongrie permet d'appréhender les perceptions différenciées des intérêts des pays atlantistes en Hongrie.*

Cette considération permet d'appréhender un trait plus large propre à la philosophie gaullienne de la politique étrangère se différenciant en permanence des intérêts des « anglosaxons ». Ainsi il confie à Adenauer en 1959 l'énigmatique « *Nous n'avons pas a priori l'intention d'en modifier la structure. Toutefois, son évolution apparaît nécessaire* ». *Abordant les raisons de ces futures modifications, il décrit « l'attitude des anglo-saxons seront peu à peu amenés à prendre au sujet de l'Alliance Atlantique »* évoquant les raisons des couts mais aussi les intérêts financiers et économiques à part ainsi que « la croyance dans la détente internationale ». Mais le point central de l'argumentation est la dépendance militaire : « la défense nationale ne peut être réalisée de façon satisfaisante dans un cadre où l'Europe se trouve dans une large mesure dominée et noyée ». En effet, le chef de l'Etat souhaite anticiper « *l'inévitable érosion de la garantie américaine à l'Europe* »⁹⁵. Ce recul de la France sur la ligne américano-britannique aboutit en 1966 avec le retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN. Cette décision qui s'inscrit dès le départ dans le projet gaulliste en termes de politique extérieure, a aussi un impact sur la perception hongroise du rôle de la France. Celle-ci s'inscrit pour la presse hongroise comme en recul avec les organisations occidentales, et donc comme un partenaire plus intéressant. Ainsi Pierre Francfort écrit « *Et le journal [Nepszabadsag] laisse entendre que la véritable raison de l'ultimatum français serait à rechercher dans la volonté constante du Général De Gaulle de remettre en question la structure actuelle de l'OTAN* » ; « *structure actuelle de l'OTAN* » est souligné, probablement par la Direction d'Europe, réceptrice du télégramme.⁹⁶ Ainsi, la sortie de la France du prisme de l'OTAN était très encouragée par l'URSS et les républiques populaires, qui y voyait un moyen de balancer l'atlantisme européen. La publicisation par la presse hongroise, instrument du parti, d'ambitions de rupture avec l'OTAN qui peuvent

⁹⁴ AMAE, Europe 1961-1970, (26 octobre 1963) ; Ministre de France en Hongrie pour la direction des Affaires politiques, Elévation des Légations au rang d'Ambassade.

⁹⁵ Bozo, Frédéric. « Chapitre premier - 1958 : de Gaulle hisse les couleurs ». Deux stratégies pour l'Europe, Plon, 1996, p. 21-43. Caim.info, p. 30.

⁹⁶ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 173, (27 octobre 1964) ; Note de l'Ambassadeur de France en Hongrie pour la Direction d'Europe, Crise du marché commun agricole

sembler dépasser la réalité des actions gaulliennes s'inscrit donc dans cette tendance. Cependant, il est à souligner que l'ambassade de France en Hongrie, comme la Direction d'Europe qui produisent et apportent des modifications au document n'en souligne pourtant pas l'absurdité ou l'irréalisme, ce qui est régulièrement fait. Ainsi malgré son affirmation dans l'attachement au camp occidental, il semble que des modifications dans les marges d'action accordées aux diplomates français soient possibles. Cependant, ces marges d'action semblent exister à travers un processus purement vertical, du Président de la République, jusqu'aux agents des ambassades en passant par les diverses directions du Quai d'Orsay. Ce fonctionnement, propre à la Vème République, décrit par Maurice Vaïsse comme « une situation de monarchie absolue en termes de politique étrangère »⁹⁷. Les libertés d'initiative des diplomates quant à leurs structures sont très restreintes et se limitent aux cordialités propres à la diplomatie.

Pour se différencier de ses alliés tout en restant dans le cadre de l'OTAN, la France va à travers sa politique diplomatique chercher à intensifier le dégel en poussant l'OTAN à adopter une ligne plus favorable aux échanges est-ouest et en renforçant ses accords bilatéraux. Dans le cas hongrois, c'est ce qui se produit avec un dès le début avec le renouvellement des accords commerciaux plus rapidement que ce que demandait l'OTAN. Cependant, la Hongrie qui cherche à rester proche politiquement de l'URSS se refuse d'abord à toute initiative politique dans les rapprochements, ce qui frustre Jean Paul Boncour quand son homologue vient témoigner la volonté d'intensification des liens politiques en 1961, alors que ce dernier insiste sur les nombreuses invitations sans réponses qui lui avait été fait. Les acteurs de la diplomatie française cherchent à intégrer une place de précurseurs dans le dégel, de « dépasser Yalta »⁹⁸. Paradoxalement, en en s'ancrant dans une tendance à long terme amorcé dans le cadre atlantiste, ils développent les relations bilatérales qui permettant de dégager une marge de manœuvre par rapport à l'OTAN.

C'est dans ce contexte qu'est effectué le rapprochement avec les pays communistes dont le plus symbolique est la reconnaissance de la République Populaire de Chine (RPC) le 27 janvier 1964. En effet, Pierre Francfort, Ambassadeur de France en Hongrie relaie l'engouement de son homologue hongrois que provoque la nouvelle en Hongrie : « *le gouvernement français manifeste ces derniers temps un intérêt spécial à l'égard des pays socialistes. Nous saluons la reconnaissance de la Chine comme l'un des signes concrets,*

⁹⁷ Op. cit. Vaïsse, Maurice. La Puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958. 2009, p. 74

⁹⁸ Bozo, Frédéric. La politique étrangère de la France depuis 1945. Flammarion, 2012, p. 94

*comme un phénomène d'une politique réaliste. Nous jugeons positivement l'intérêt dont la France témoigne à l'égard des pays socialistes de l'Europe orientale »*⁹⁹. On peut interpréter dans une certaine dimension la fierté dont relève l'extrait noté qui s'inscrit dans une politique plus large de la France vis-à-vis des pays socialistes, pour se distinguer dans le bloc occidental. Les relations franco-hongroises sont alors envisageables et assumables dans une perspective où le bilatéralisme devient une part entière de la nouvelle doctrine politique française en termes de politique étrangère.

1.3.2 Construire des rapports asymétriques : la « politique de grandeur » dans le cas hongrois

Le désancrage de la politique étrangère française du prisme de l'OTAN, à travers la construction du bilatéralisme participe à un renforcement de sa position. Mais celle-ci se fait dans l'assurance de construire un rapport asymétrique en faveur de la France avec les pays « partenaires ». Thomas Gomart avance ainsi que le bilatéralisme « est le moyen pour la France d'élever les petites puissances à son niveau et de s'élever au niveau des grandes puissances »¹⁰⁰. A travers la reconnaissance politique et culturel d'Etats prime donc un mécanisme de réaffirmation de la France comme une puissance. La reconnaissance politique dans les relations entre la France et les Etats d'Europe de l'Est est centrale, tant les relations interétatiques se font à travers des Etats extrêmement centralisés. La politique étrangère répond à cette centralisation se construisant ainsi à travers les relations politiques, et légitimant les acteurs politiques. René Girault exprime ainsi la construction de liens culturels comme « tributaires »¹⁰¹ de l'évolution de ces rapports politiques. Les liens politiques ne sont ainsi pas nécessaires pour la création de liens d'autres natures mais sont considérés comme facilitant grandement leur développement. Dans cette perspective le gouvernement hongrois témoigne au début de l'année 1964 « sa volonté de recevoir un membre du gouvernement français » car il « observe une avancée sur les plans économiques et culturels mais qu'il veut la confirmation sur le plan politique, par un acte politique »¹⁰². Il insiste

⁹⁹ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 173, (21 novembre 1964) ; Télégramme de l'Ambassadeur de France en Hongrie pour la Direction d'Europe

¹⁰⁰ Gomart, Thomas. « La relation bilatérale : un genre de l'histoire des relations internationales ». Matériaux pour l'histoire de notre temps, vol. 65, n° 1, 2002, p. 65-68. www.persee.fr, <https://doi.org/10.3406/mat.2002.403316>.

¹⁰¹ Vaïsse, Maurice. La Puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958. 2009.

¹⁰² AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 173, (21 novembre 1964) ; Télégramme de l'Ambassadeur de France en Hongrie pour la Direction d'Europe

spécifiquement pour la venue de M. Bokanowski, ministre français de l'Industrie. Cette demande du gouvernement hongrois s'intègre complètement dans la doctrine du Quai d'Orsay vis-à-vis des « pays de l'est » qui souhaite utiliser les échanges traditionnels pour intensifier ses liens avec les démocraties populaires.¹⁰³

La construction des relations bilatérales suit ainsi un cadre protocolaire spécifique. Les visites entre ministres peuvent sembler être les actions les plus symboliques dans cette direction. En effet, la visite de représentants à forte connotation politique comme un premier ministre ou un président symbolise des relations bilatérales développées. Pierre Francfort confirme cette vision en rapportant, en 1964, les propos de son homologue hongrois : « la visite d'un membre occidental contribuerait à marquer la fin de l'ostracisme dont avait souffert le gouvernement de Budapest au lendemain des événements de 1956, et la normalisation de la situation en Hongrie dans les relations internationales. ». Or pour arriver à ce stade, il est nécessaire de développer progressivement des échanges de personnalités des deux Etats. Ce processus commence donc par la visite de représentation d'un groupe de député en avril 1961. Sans pour autant que cela ne soit une visite à caractère gouvernemental, elle participe à une certaine reconnaissance du travail de leurs homologues hongrois et à la création d'un accord culturel signé à Paris en 1961¹⁰⁴. Cependant c'est bien avec la visite de M. Murette, ministre des Postes et Télécommunications (PTT) qui se rend à la foire internationale de Budapest à partir du 16 mai 1964, que le premier voyage interministériel a lieu. Ce premier voyage, tourné sur l'aspect commercial de la diplomatie, avec un discours du ministre axé sur la volonté de la France d'exporter ses biens d'équipement, témoigne de ce basculement progressif d'une diplomatie technique et économique vers une diplomatie politique, dont la Hongrie est un exemple caractéristique. Ainsi ce premier voyage apparaît comme une « réussite bilatérale »¹⁰⁵ dans le sens où elle initie une dynamique avec de nouveaux échanges, même si ces derniers sont limités et les liens politiques restent faibles. Ainsi malgré l'insistance du gouvernement hongrois, partagée par Pierre Francfort, pour inviter un ministre hongrois à consonance « plus politique », le Quai d'Orsay souhaite inviter

¹⁰² Gomart, Thomas. « La relation bilatérale : un genre de l'histoire des relations internationales ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 65, n° 1, 2002, p. 65-68. www.persee.fr, <https://doi.org/10.3406/mat.2002.403316>.

¹⁰³ Kecskès, Gustáv D. « Le développement de l'image de l'Europe centrale et orientale au sein du Quai d'Orsay après 1956 ». *Militaires et diplomates français face à l'Europe centrale*, Eur'Orbem Éditions, 2017, p. 360-362

¹⁰⁴ Kecskès, Gustáv D. « La politique étrangère française face à la révolution hongroise de 1956 ». *Relations internationales*, vol. 122, n° 2, 2005, p. 87-103. Cairn.info, <https://doi.org/10.3917/ri.122.0087>.

¹⁰⁵ Ficek, Isabelle. « Le virage manqué de la politique du général de Gaulle à l'Est, à la lumière de sa visite en Pologne du 6 au 12 septembre 1967 ». *Relations internationales*, n° 106, février 2001, p. 265.

l'homologue à M. Marette, le ministre hongrois des télécommunications. Pierre Francfort rapporte ainsi : « *La venue d'un ministre hongrois à compétence plus politique, ce que n'est pas le ministre des PTT, aurait l'avantage de souligner la portée politique des intentions d'ouverture hongroise vers l'Occident* »¹⁰⁶. En effet, Pierre Francfort souligne que le ministre des PTT hongrois, M. Csanady, fait partie des ministres parmi les moins politisés et les moins affiliés au régime n'étant notamment pas membre du Parti Socialiste ouvrier hongrois (PSOH). Pierre Francfort insiste sur le rôle plus politique des ministres et sous ministres au Affaires étrangères Biro et Peter, et sur l'approfondissement des relations politiques que leur invitation représenterait. On peut ici faire l'hypothèse d'un biais de l'« effet de corps »¹⁰⁷ propre au personnel diplomatique, où l'ensemble de la codification propre . Ainsi si la direction affirme que l'idée est retenue, en pratique il est choisi d'inviter le ministre des PTT hongrois, M. Csanady. La nouvelle est pourtant interprétée comme une étape politique par les dirigeants hongrois, qui souhaitent l'approfondissement des relations avec l'Occident : « *le vice-ministre hongrois des affaires étrangères s'est félicité d'un prochain voyage du ministre hongrois des télécommunications et des postes à Paris, fin octobre. « Un nouveau pas doit être franchi, a ajouté M. Szilagyi, dans le développement de nos relations ». A titre personnel, il paraissait envisager comme directeur d'Europe, le déplacement en France du ministre des affaires étrangères, dont s'est-il empressé d'ajouter, il ne s'était pas encore entretenu avec M. Peter et même ne pas exclure un geste d'une portée plus marquée encore* »¹⁰⁸. Or malgré cette justification avancée, c'est le ministre hongrois de l'Industrie Lourde qui est finalement choisi, pour des raisons d'indisponibilité du Ministre hongrois des PTT. Il est également avancé que l'invitation initiale du ministre des PTT hongrois, n'exclue pas postérieurement l'invitation d'un ministre à consonnance plus politique. Ainsi le Quai d'Orsay ne souhaite pas apparaître comme étant à l'initiative des relations politiques mais choisit de « renvoyer le service rendu ». Les relations politiques franco-hongroises se développent ainsi dans ce modèle de rapprochement progressif des centres de pouvoir, propre au bilatéralisme gaullien. Après plusieurs demandes répétées, le ministre des affaires étrangères, M. Peter et finalement invité en France en 1965¹⁰⁹. La visite de Maurice Couve de Murville, Ministre des Affaires Etrangères français, à Budapest entre

¹⁰⁶ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 173, (18 janvier 1964) ; Sous-direction d'Europe orientale en Hongrie pour la Direction des Affaires politiques.

¹⁰⁷ Guillaume Devin, Marieke Louis, 2023, op. cit., numéro de la page ou plage de pages

¹⁰⁸ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 173, (8 septembre 1964) ; Télégramme de l'Ambassadeur de France en Hongrie pour la Direction d'Europe.

¹⁰⁹ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 173, (8 septembre 1964) ; Télégramme de l'Ambassadeur de France en Hongrie pour la Direction d'Europe

le 28 et 30 juillet 1966, en réponse à la venue de son homologue hongrois, constitue une avancée importante dans les rapports politiques entre les deux Etats, rencontrant le Ministre des Affaires étrangères M. Peter, le Président du conseil M. Kalai et le Premier secrétaire du Parti Socialiste des ouvriers hongrois (PSOH) M. Kadar.

La légation puis l'ambassade de France en Hongrie disposent d'une certaine initiative dans la normalisation des relations, et l'intensification du bilatéralisme franco-hongrois. Ainsi Pierre Francfort insiste sur sa volonté de rencontrer Kadar lors de sa remise de lettre de créance en 1962, alors que la pratique, normale lorsque des bonnes relations entre les pays sont entretenues, était très limitée pour les nouveaux ministres des pays occidentaux en Hongrie. La légation de France en Hongrie, puis l'ambassade qui relaient régulièrement à partir de 1963 la volonté hongroise d'inviter un ministre à consonnance politique, commente et argumente en faveur de ce déplacement qui doit permettre une normalisation de ces relations. En opposition les directions d'Europe et sous-direction d'Europe orientale ont tendance à tempérer cette volonté d'ouverture. Ainsi après la venue du Président du Conseil, en 1968, Jenő Fock, lorsqu'il est demandé par le Ministre des Affaires étrangères hongrois, quand le Premier ministre ou le Président de la république française pourrait rendre l'invitation, la Direction d'Europe demande de confirmer la venue des représentants français mais aussi de ne mentionner aucune date même approximative¹¹⁰. La Hongrie est ainsi appréhendée comme un partenaire secondaire, plus dépendant de ses relations avec la France que l'inverse.

L'aspect économique des relations bilatérales entre la France et la Hongrie participe également à développer un rapport asymétrique. En effet, la politique intérieure hongroise visant à assurer un niveau de vie élevée à la population pour stabiliser le pays sur le long terme nécessitait de fortes importations et une dépendance au commerce extérieur. Ainsi, le déficit commercial important de la Hongrie est estimé à 250 millions de dollars en 1957 selon le conseil commercial rattaché à la légation de France. Il est estimé qu'entre 1956 et 1963, l'accumulation des déficits dans la balance commerciale représente 450 millions de Francs. Ce déficit se réduit progressivement, notablement par rapport à 1956 et 1957, dont les importations et emprunts sont justifiés par l'impact des combats, grève et émigrations qui ont eu lieu à partir d'octobre 1956. La légation de France puis l'ambassade observe une considération particulière de ce « problème » de la balance commerciale. En effet, le sujet

¹¹⁰ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 173, (11 août 1968) ; Télégramme de la Direction d'Europe à l'ambassadeur de France en Hongrie

est régulièrement évoqué lors des discussions avec leur homologue hongrois. Il est alors mis en avant que la bonne dynamique de la réduction de ce déficit et ainsi que ce problème serait bientôt résolu. Cependant dans les échanges que tiennent les diplomates français en Hongrie, ces derniers mettent en avant la balance commerciale très favorable à la France comme un atout central de l'intérêt de leur fonction et des échanges franco-hongrois. Ainsi quand Pierre Francfort défend l'élévation simultanée au rang d'ambassade les légations françaises en Hongrie et en Roumanie, il met en avant : « *Je rappelle également que si en 1962, le montant des échanges commerciaux franco-hongrois a été inférieur, mais d'un huitième à peine à celui de commerce franco-roumain, il nous a laissé un solde créditeur considérable alors que nous avons un déficit à Bucarest* »¹¹¹. Ainsi le bilatéralisme franco-hongrois se fonde aussi sur la faiblesse économique de la Hongrie. Complètement conscient de cette position de force, le corps diplomatique à Budapest cherche à l'exploiter pour promouvoir sa position. Ainsi à travers le développement de différents accords, les rapprochements politiques ne sont jamais exprimés comme des fins par la diplomatie française. Le développement des différents accords répond ainsi pleinement à cette logique de gestion régionale. Ces accords sont d'abord à consonance d'expansion de l'influence française¹¹². Ainsi la Direction générale des Affaires culturelles et technique (DGACT) rapporte le 18 juillet 1966 : « *Cette diversification de nos échanges et le climat favorable qui résultera de la signature des nouveaux accords permettra, nous pouvons l'espérer, d'amener les autorités hongroises à montrer un peu plus de souplesse dans l'application du principe de réciprocité qui, trop strictement entendu, constitue l'obstacle le plus sérieux que rencontre le développement de nos relations culturelles* »¹¹³. Ainsi, le principe de réciprocité représente la fondation de mesures relatives à deux Etats sur le même droit, garantissant l'exécution de mesures analogues dans chacun des Etats. Or la Hongrie, ne peut matériellement réaliser un développement culturel en France comparable à celui de la France en Hongrie. Cependant, cette remarque peut être interprétée à travers la volonté des acteurs de la diplomatie française d'affirmer l'aval de la France sur la Hongrie, mettant de côté les normes internationales qui garantissent une égalité théorique entre les différents Etats¹¹⁴. Plus généralement, lors des

¹¹¹ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (26 octobre 1963) ; Ministre de France en Hongrie à la Direction des affaires politiques, Elévation des Légations au rang d'Ambassade.

¹¹² Vaïsse, Maurice. La Puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958. 2009.

¹¹³ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 156, (18 juillet 1966) ; Note de la Direction générale des affaires culturelles et techniques.

¹¹⁴ Smouts, Marie-Claude. « Nouveaux centres de pouvoir et problématique de la puissance ». Revue française de science politique, vol. 30, n° 2, 1980, p. 222-36. www.persee.fr, <https://doi.org/10.3406/rfsp.1980.393888>.

différents entretiens, c'est le pragmatisme qui est mis en avant par les ministres et ambassadeurs français en Hongrie pour motiver le rapprochement, comme intégrant les objectifs nouveaux de la diplomatie française. L'élévation au rang d'ambassade qui a lieu en janvier 1964 répond également à ce paradigme du partenariat inégal, devant dans le principe de la convention de Vienne mettre d'égal à égal les deux États, les conditions dans lesquelles se font l'élévation au niveau d'ambassade, estimant les différents intérêts que cela pourrait apporter répond aussi à cette logique générale d'un développement du bilatéralisme comme affirmation de l'influence française. En effet, les acteurs de la diplomatie française vont dans la logique de décolonisation et de dégel, permettant certaines marges de manœuvres, réinvestir l'espace européen. L'Europe et les pays socialistes sont ainsi envisagés à travers la politique de détente comme des partenaires devant permettre cette nouvelle influence.

2. La diplomatie franco-hongroise comme une réponse à un contexte régional européen en mutation

La décolonisation comme nouvelle matrice des conceptions géostratégiques françaises pousse à réintégrer l'Europe comme un espace d'opportunité pour le renouvellement de la puissance française, développant son influence au-delà du rideau de fer. Ainsi, le ministre des affaires étrangères français, Maurice Couve de Murville, déclare en s'entretenant avec Kadar, lors de son voyage à Budapest le 30 juillet 1966 : « *Les pays européens ont décolonisés, c'est-à-dire qu'ils ont perdus leurs empires. Ce dernier fait à lui seul a entraîné des conséquences pour la France en ce qui concerne l'orientation de sa politique. L'Europe ne peut plus désormais se faire le luxe de se faire la guerre elle-même* »¹¹⁵. Ainsi l'espace est-européen est perçu jusqu'au début des années 1950 comme impénétrable¹¹⁶ car « gelé » par la mainmise soviétique puis se dénoue progressivement pour aboutir au processus de détente avec des échanges plus importants. Ce nouvel espace est ainsi perçu comme un espace de concurrence, où l'influence française est comparée en permanence aux autres États européens, notamment l'Italie ou la Grande Bretagne. Mais c'est bien la RFA qui représente une obsession pour la diplomatie française qui souhaite au maximum limiter l'influence ouest-allemande sur la Hongrie.

2.1 Un triangle diplomatique : Les relations franco-hongroises aux défis de l'unification allemande

2.1.1 La Hongrie dans l'ombre de la Mitteleuropa : la perception française de l'influence allemande en Hongrie

Les deux Allemagnes : République Fédérale d'Allemagne (RFA) et République Démocratique d'Allemagne (RDA) tiennent une place importante dans les travaux des acteurs de la diplomatie française en Hongrie. Simplement sur le plan statistique, de nombreuses correspondances mentionnent l'attitude allemande en Hongrie, en la comparant à l'influence française dans de divers domaines. Cette appréhension du rôle allemand s'intègre complètement aux zones d'influences traditionnelles européennes, qui prévalaient

¹¹⁵ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (26 octobre 1963) ; Ministre de France en Hongrie à la Direction des affaires politiques, Élévation des Légations au rang d'Ambassade.

¹¹⁶ Kecskés, D. Gusztáv. « La politique étrangère de la France envers l'Europe centrale et orientale de 1945 à 1956 ». *Öt Kontinens*, 2006.

avant la Seconde Guerre mondiale. En effet, la Hongrie très poché culturellement de l'Allemagne était considérée comme faisant partie de la Mitteleuropa, zone stratégique plus large intégrant une partie de l'Europe centrale avec notamment l'Autriche et l'actuel République Tchèque, sous influence culturelle et matérielle allemande.¹¹⁷ C'est ce qu'évoque le conseiller commercial à l'ambassade de France en Hongrie, en 1966, comme les « causes lointaines » des difficultés de l'implantation française en Hongrie, comparant la présence allemande dans la région et la faible influence française « *Les hongrois veulent bien s'en souvenir [de cette faible influence] mais leur imagination, nous opposant à la civilisation germanique, nous fait apparaître sous les traits d'un poète, de musiciens ou de troubadours et non sous ceux d'industriels avancés aux techniques assurées que nous sommes.* »¹¹⁸. Cet imaginaire de la Hongrie comme dominée culturellement par l'Allemagne est associé dans les conceptions des diplomates français à l'attitude allemande durant la Seconde Guerre mondiale.

En effet, elle reste une mémoire très vive chez les diplomates français, qui au-delà du cadre de la Hongrie cherchent à limiter le réarmement et la portée de la politique étrangère de l'Allemagne fédérale. Cette crainte qui s'ancre dans la peur d'un « troisième assaut de l'Allemagne »¹¹⁹ fait passer la politique de sécurité de la France au premier plan des considérations relatives à la question allemande. On retrouve cette appréhension dans les échanges entre l'ambassade de France en Hongrie et les diverses directions du Quai d'Orsay, insistant sur la « revanche » potentielle que souhaiterait mettre en place l'Allemagne fédérale. Abordant les enjeux de sécurité européenne, Pierre Francfort, Ambassadeur de France en Hongrie mentionne ainsi en octobre 1963 : « *l'esprit de Moscou présente un véritable progrès, mais en tant que point de départ. Ce serait une illusion de s'attendre à des actes spectaculaires. [...] Il faudra attendre un certain temps avant de régler la situation... La politique ouest-allemande fera tout pour faire trainer les choses, concentrer les forces revanchardes. Il faut donc se hâter de résoudre les problèmes mais sans les bâcler* »¹²⁰ La combinaison de ces deux facteurs rend le traitement du cas hongrois indissociable de celui

¹¹⁷ Bouillon, Pierre. *Le prix de la détente ? : La politique française en Hongrie et en Roumanie (1968-1977)*. Presses universitaires de Rennes, 2016

¹¹⁸ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 163, (4 juillet 1966) ; Conseiller commercial à l'Ambassade de France en Hongrie à la direction des Affaires économiques et financières, Note sur les échanges franco-hongrois et données statistiques sur l'économie hongroise (Annexe 1)

¹¹⁹ Fritsch-Bourmazel, Renata. « Danger allemand et sécurité européenne dans la politique étrangère française d'après-guerre. » *L'Allemagne occupée 1945-1949*, par Henri Ménéudier, Presses Sorbonne Nouvelle, 1989, p. 140- 153, <https://books.openedition.org/psn/3644?lang=fr>,

¹²⁰ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (15 octobre 1963) ; Ambassadeur de France en Hongrie à la direction d'Europe

des Allemagnes pour les diplomates français. Ainsi l'influence de cette conception de la répartition de l'Europe propre à l'entre-deux guerre se cumulant au traumatisme lié à la Second Guerre mondiale, façonne la dangerosité de la présence allemande, perçue comme une nouvelle expansion est partagée entre diplomates hongrois et français, et plus largement par de nombreux diplomates occidentaux.¹²¹

Ce fantasme d'une Hongrie contrôlée matériellement et culturellement par l'Allemagne, et sous sa menace s'ancre également dans l'attitude que les diplomates hongrois renvoient à leurs homologues français. En effet, pour eux, le traumatisme de la guerre est partagé, et l'influence politique allemande est associée aux « forces réactionnaires » que représente les régime horthyste et celui des croix de feu. Le partage de cette méfiance semble pousser les différents diplomates hongrois à mettre en avant les risques que représentent la RFA et notamment son développement militaire. La direction des affaires politiques, auprès du Ministère des Affaires Etrangères rapporte en 1967 : « *M. Szilagyi s'est montré dur dans la mesure où il a reproché au gouvernement Kissinger de poursuivre la politique de ses prédécesseurs (contestation des frontières, prétention à représenter toute l'Allemagne, désir d'accéder à l'arme atomique par le biais d'une force multilatérale dont l'idée n'aurait pas été abandonnée, manœuvres visant à inclure Berlin-Ouest dans le territoire ouest-allemand).* « *Nous pouvons même dire, a déclaré M. Szilagyi, que, dans certains domaines, il y a régression* »¹²². Cette attitude très critique des Hongrois vis-à-vis de la RFA est progressivement remise en question par le personnel de l'ambassade de France en Hongrie, qui cherche à la tempérer ou à en démontrer les limites.

Les diplomates français en Hongrie participent à remonter ces critiques, souvent associées au comportement français, jugé trop conciliant avec l'Allemagne. M. Quioc, le chargé d'affaire auprès de la légation de France en Hongrie rapporte ainsi, en 1959, la phrase de son interlocuteur hongrois : « *La France sera la première victime du militarisme allemand* », qu'il commente « *J'ai refusé notamment l'allégation selon laquelle l'Allemagne jouerait aujourd'hui dans la politique française d'une position privilégiée, et souligné que c'était l'URSS qui, en réanimant brusquement la question allemande, avait suscité entre la*

¹²¹Fejérdy, Gergely. « La réaction diplomatique d'un petit pays européen face à l'insurrection hongroise de 1956 : la Belgique ». Relations internationales, vol. 129, n° 1, 2007, p. 117-37, p 134-135.

¹²² AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (7 décembre 1967); Note de la sous-direction d'Europe orientale, entretien de M. Szilagyi, vice-ministre des Affaires Etrangères de Hongrie avec la Direction des Affaires politiques

France et l'Allemagne des contacts que la situation imposait »¹²³. En effet, les différents acteurs auprès de la légation puis de l'ambassade note chez leurs homologues hongrois la volonté de les culpabiliser sur les rapprochements avec la RFA qui participeraient à constituer un nouveau risque pour l'Europe, et plus directement pour l'indépendance de la Hongrie. Le rapprochement avec l'Allemagne reste ainsi dans un premier temps tabou pour le personnel diplomatique français en Hongrie. Cependant, il va progressivement chercher à s'éloigner des positions hongroises, jugées peu crédibles et proche de la propagande.

Pierre Francfort met ainsi en avant après son entretien avec Kadar en 1963 ce que son interlocuteur nomme « la liquidation des séquelles de la guerre ; le problème allemand : depuis des années l'Union soviétique et les autres pays du traité de Varsovie ont mené une lutte constante pour la seule solution possible du problème allemand, c'est-à-dire la conclusion d'un traité de paix et la transformation de Berlin-Ouest en « cité libre » ». L'Ambassadeur français insiste sur ce qu'il observe comme une « Dénonciation de l'esprit revanchard de l'Allemagne Fédérale « dont le péril s'accroît du « soi-disant « axe Paris-Bonn » c'est-à-dire l'alliance du pouvoir personnel en France et de la dictature militaire et cléricale en Allemagne Occidentale »¹²⁴. Or Pierre Francfort, prend de la distance avec les théories hongroises, associant Paris et Bonn comme l'ont peu être Rome et Berlin. S'ils n'identifient pas explicitement la volonté hongroise d'encourager la rupture de la coopération franco-allemande, le Quai d'Orsay est conscient de cette stratégie mise en place par Moscou pour contrebalancer l'influence de l'Allemagne fédérale en Europe, en plein développement économique et organisant une nouvelle politique étrangère, proche des Etats-Unis.¹²⁵

Les diplomates et représentants hongrois ancrent ainsi leur représentation de l'attitude allemande dans ce paradigme, de la peur de l'expansion allemande. A travers les différents extraits sélectionnés par les acteurs de la légation puis de l'ambassade de France en Hongrie, en ressort une image extrêmement négative de l'Allemagne proférée par les différents acteurs hongrois, politiques comme médiatiques. Cependant, la Hongrie amorce comme le reste des pays du bloc de l'est une ouverture officielle à la RFA. Ainsi si la Hongrie ne tient pas un rôle d'initiative dans la normalisation des relations entre les républiques

¹²³ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (28 février 1959) ; Chargé d'affaire auprès de la Légation de France en Hongrie à la direction d'Europe.

¹²⁴ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (21 janvier 1963) ; Ministre de France en Hongrie à la Direction d'Europe, Politique étrangère de la Hongrie.

¹²⁵ Vaïsse, Maurice. La Puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958. 2009.

populaires et la RDA contrairement à la Pologne par exemple, elle participe activement aux organisations pour la sécurité européenne autour du Pacte de Varsovie. La RDA lance en 1959, un « Comité permanent pour l'étude des questions relatives à la sécurité européenne » en partenariat avec des instituts soviétiques, tchécoslovaques et polonais. La Hongrie rejoint le comité en 1965.¹²⁶ Elle est tenue un rôle important dans la volonté de réforme de l'organisation, au côté de la Pologne pour promouvoir l'ouverture à l'ouest. Cependant la reconnaissance de la RDA par la RFA est établie comme nécessaire par les pays du Pacte de Varsovie pour permettre de réaliser cette ouverture. Ainsi si on peut établir que cette initiative n'est pas mûre¹²⁷, elle reste une volonté d'ouverture avec la RFA qui contraste grandement avec les propos rapportés par les acteurs de la diplomatie française en Hongrie.

Les diplomates français sont incités à se conforter dans la représentation négative du rôle de l'Allemagne qu'ils partagent avec leurs homologues hongrois. Cette représentation peut permettre de justifier notamment les investissements économiques et culturels français en Hongrie, répondant alors à des enjeux de sécurité. C'est ce qui ressort de l'entretien entre Maurice Couve de Murville et János Kadar, ce dernier insistant sur le rôle important que prend la RFA en Hongrie et la nécessité de le contrer par la présence française.¹²⁸

La perception d'une Allemagne fédérale étendant son influence est alors nourrie par la concurrence économique qui prend place en Hongrie mais plus généralement avec l'ensemble des républiques populaires. En effet, la RFA dans sa politique étrangère aux marges de manœuvre très limitées par le passé et sa représentation d'elle-même¹²⁹ a développé une doctrine économique novatrice : la doctrine Hallstein, basée sur des contacts commerciaux officiels. « *Le Directeur des accords commerciaux m'a tenu des propos exactement inverses. Selon M. Nyerges, la Hongrie essaie de secouer une emprise allemande du passé que cherchent à renouveler aujourd'hui des prospections tenaces du marché magyar* »¹³⁰. En effet, la RFA est en 1965, le premier partenaire économique occidental avec la Hongrie représentant 5,2% des exportations hongroises, loin devant la France ne représentant que 1,1% des exportations hongroises. Il en est de même pour les

¹²⁶ Békés, Csaba. *Hungary's Cold War*. The University of North Carolina Press, 2022. p. 230-235.

¹²⁷ Békés, Csaba, *Ibid.*

¹²⁸ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (30 juillet 1966) ; Compte rendu, Entretien entre M. Couve de Murville et M. Kadar, premier secrétaire du comité central du parti socialiste ouvrier hongrois.

¹²⁹ Johannes Paulmann. *Die Haltung der Zurückhaltung: Auswärtige Selbstdarstellungen nach 1945 und die Suche nach einem erneuerten Selbstverständnis in der Bundesrepublik*. Brême, Kaisen-Stiftung, 2006.

¹³⁰ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 200, (27 août 1958) ; Ministre de France en Hongrie à la Direction d'Europe.

importations hongroises où l'Allemagne représente alors 5% des importations hongroises contre 1,7% pour la France.¹³¹ La RFA est perçue dans cette mesure comme obstruant l'extension économique française en Hongrie. Pierre Francfort rapporte ainsi : « *le multilatéralisme en créant des excédents qui pourraient compenser le déficit hongrois avec la France, ne permet pas toujours l'emploi de ces excédents dans les relations entre nos deux pays. C'est ainsi que l'Allemagne Fédérale par exemple, déficitaire dans les échanges avec la Hongrie, est fondée à réclamer l'augmentation des achats hongrois sur son marché, ce qui diminue d'autant les ressources en devises nécessaires à la liquidation de comptes déficitaires hongrois, tel celui avec la France* ». ¹³² Le rôle de la RFA est ici perçu comme celui d'un concurrent économique, profitant des importations françaises. En effet, si le programme d'assistance économique qui se crée en France dès la fin de la guerre ne peut se mettre pleinement en marche que progressivement à partir de 1953, il n'en est pas de même pour le cas allemand. D'abord absent, de ce phénomène, L'Etat fédéral va investir massivement à partir de 1956 pour mettre en place des programmes d'assistance technique à la hauteur de ceux réalisés par les Français.¹³³ La Hongrie, répondant à la zone d'influence historiquement allemande agit comme révélateur de ces tensions en démontrant l'efficacité de la diplomatie économique ouest-allemande. Cependant, l'influence allemande en Hongrie apparaît comme largement surestimée, comparée par exemple à l'influence russe. Le Conseiller commercial à l'ambassade de France rapporte « La documentation qu'ils [les Allemands] profusent largement permet à tout un chacun dans le secteur technique et économique d'avoir constamment sous la main l'ouvrage de référence nécessaire, les livres, brochures, textes commerciaux sont largement diffusés par centaines de kilos dépassant très largement notamment en poids dans l'ensemble l'information russe »¹³⁴. Il mentionne aussi l'omniprésence de l'influence allemande dans l'économie hongroise, qui la contrôlerait en réalité. S'il l'on ne dispose pas d'informations précises quant à la documentation présente dans les entreprises hongroises, et que par ailleurs il est vrai que l'allemand était partagé par

¹³¹ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 163, (4 juillet 1966) ; Conseiller commercial à l'Ambassade de France en Hongrie à la direction des Affaires économiques et financières, Note sur les échanges franco-hongrois et données statistiques sur l'économie hongroise. (annexe 1)

¹³² AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (1er février 1964) ; Ambassadeur de France au Hongrie au Ministre des Affaires étrangères, Entretien avec le Ministre du commerce extérieur

¹³³ Badel, Laurence. « Chapitre 6. La diplomatie éclatée ». *Diplomatie et grands contrats : L'État et les marchés extérieurs au XXe siècle*, Éditions de la Sorbonne, 2020, p. 197-237. OpenEdition Books, <https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.42991>, p. 32.

¹³⁴ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 163, (4 juillet 1966) ; Conseiller commercial à l'Ambassade de France en Hongrie à la direction des Affaires économiques et financières, Note sur les échanges franco-hongrois et données statistiques sur l'économie hongroise. (annexe 1)

les principaux experts économiques¹³⁵, l'influence de l'Allemagne fédérale dans l'économie semble fortement exagérée. En effet, cette dernière ne représente que 5% du commerce hongrois pour plus de 35% pour l'URSS et plus de 65% pour l'ensemble de la CAEM (conseil d'aide économique mutuelle), représentant les principaux partenaires soviétiques. En pratique, l'influence allemande sur l'économie hongroise est ainsi marginale en comparaison avec celle d'avant-guerre, avec une économie restant largement ancrée à l'est.

Cette lutte contre la présence allemande s'étend aux autres domaines, perçue comme un mouvement insidieux dans la société hongroise. Ainsi dans le domaine culturel, l'influence allemande est en permanence remarquée et comparée à l'influence française. Par exemple, lorsqu'il s'agit de décrire l'apprentissage du français : « *dans un pays de tradition culturelle germanique, où l'enseignement du russe est obligatoire, le français doit, aux termes mêmes de l'accord culturel, se contenter d'une « place de choix ».* Enseigné dans les lycées comme langue facultative, il occupe en 3^{ème} position, après l'anglais et l'allemand, un rang encore modeste (23%) »¹³⁶. La technique, centrale dans la diplomatie culturelle française est elle aussi également comparée en permanence avec l'apport technique de l'Allemagne fédérale, avancée parfois comme largement derrière le concurrent allemand, et parfois comme leurs étant préféré. Lors de ma semaine technique française en 1967, G. Noireau conclut ainsi : « Certains d'entre eux [des techniciens hongrois] n'ont pas hésité à conclure que les techniques décrites et les progrès réalisés étaient supérieurs à ceux dont les avait informés lors des colloques ou entretiens à Budapest par nos concurrents étrangers (Allemands de l'Ouest) »

Ainsi le sentiment antiallemand, partagé par les diplomates français et hongrois permet d'observer un certain espace d'intérêts commun, où le personnel diplomatique est incité à intensifier ses activités par ses homologues hongrois pour répondre aux « risques » que représenteraient la présence allemande. Cependant, à travers la construction européenne, et malgré les intentions qui sont prêtés à l'administration gaullienne, le rapprochement avec l'Allemagne fédérale est réellement envisagé, redéfinissant la coopération régionale.

¹³⁵ Békés, Csaba. Hungary's Cold War. The University of North Carolina Press, 2022, p.184-185

¹³⁶ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 163, (4 juillet 1966) ; Conseiller commercial à l'Ambassade de France en Hongrie à la direction des Affaires économiques et financières, Note sur les échanges franco-hongrois et données statistiques sur l'économie hongroise. (annexe 1)

2.1.2 La Hongrie comme témoin d'une coopération franco-allemande limitée en Europe de l'Est

La France ne considère cependant pas la RFA comme un adversaire mais belle et bien comme le partenaire central de ce nouvel échiquier européen, comme en témoigne le traité de l'Elysée réalisé en 1963 entre la France et la RFA, proposant une forme originale et innovante de coopération bilatérale¹³⁷. Cependant cette coopération doit se faire dans le cadre de détente plus global de l'Europe, dans lequel se renforce les relations franco-hongroises. Ainsi, si l'objectif central de la politique allemande de De Gaulle sur le long terme est de retrouver une Allemagne unifiée¹³⁸ pour permettre à l'Europe de retrouver une coopération à l'échelle continentale, il est d'abord de normaliser les relations européennes, et en particulier celles avec l'Est. Dans ce contexte, Charles De Gaulle reconnaît la ligne Oder-Neisse, servant de partition entre les deux Allemagnes, dans une conférence de presse le 25 mars 1959. Cette action, saluée par les républiques populaires, est particulièrement mise en avant lors du voyage de De Gaulle en Pologne¹³⁹. Ainsi, Maurice Couve de Murville met en avant, dans son entretien avec Kadar en 1966, le passage à une nouvelle temporalité, où la zone d'influence allemande en Europe ne peut plus être décrite tel-quelle : « Une des conséquences de l'entre-deux guerres est que l'Allemagne est devenue une spécialiste des rapports avec la Hongrie sur les plans politique et économique, comme ce fut le cas avec d'autres pays d'Europe centrale. Aujourd'hui il n'est plus de même ». Ainsi même si dans les faits, l'Allemagne maintient une position largement privilégiée dans ses échanges commerciaux avec la Hongrie par rapport aux autres Etats-occidentaux, on peut interpréter le rôle du ministre des Affaires Etrangères comme relevant d'une forme de consilience vis-à-vis de l'ancrage allemand en Hongrie, pour préserver le cadre diplomatique des relations franco-germaniques.

Ainsi la légation de France, malgré sa reprise partielle des représentations antigermanique, va chercher à se distinguer des propos hongrois. Jean Paul Boncour,

¹³⁷ Badel, Laurence. *Diplomaties Européennes XIXe - XXIe siècle*. Les Presses de Sciences Po, 2021, p. 339-340.

¹³⁸ Soutou, Georges-Henri. *L'alliance incertaine*. 1996. p. 147

¹³⁹ Ficek, Isabelle. « Le virage manqué de la politique du général de Gaulle à l'Est, à la lumière de sa visite en Pologne du 6 au 12 septembre 1967 ». *Relations internationales*, n° 106, février 2001.

Ministre de France en Hongrie, met ainsi en parallèle en Hongrie comme en France « les pires paroles d'un nationalisme périmé sur le plan européen »¹⁴⁰.

Le point de blocage central dans les relations entre les pays d'Europe de l'Est et la RFA est l'absence de reconnaissance de la ligne Oder-Neisse par cette dernière. Sur le terrain, ce pragmatisme dans les relations « est-ouest » auquel font appel les membres de l'ambassade de France en Hongrie contraste avec cette attitude allemande qu'ils considèrent comme idéologiques et dépassés. Ainsi Pierre Francfort déclare le 31 janvier 1964 : « La reconnaissance de la Chine par la France montre dans une lumière encore plus vive combien il est insoutenable la politique de l'Allemagne fédérale à l'égard de l'Allemagne de l'Est »¹⁴¹. Cependant cette critique de l'attitude de la RFA ne témoigne pas non plus d'une volonté de rapprochement quelconque avec la RDA, pouvant largement aggraver l'alliance avec la RFA. Ainsi la Direction des affaires politiques de la direction d'Europe centrale exprime le 22 août 1966 sa « crainte que le représentant de la RDA ne cherche à exploiter à son profit la présence à cette réception des ambassadeurs occidentaux, et en premier lieu celle des ambassadeurs des trois puissances occidentales responsables de l'Allemagne et de Berlin. »¹⁴² et choisit que l'Ambassadeur de France ne se présente donc pas à la représentation. On peut appréhender la complexité de la politique française en Europe de l'Est vis-à-vis des deux Allemagnes : mener une politique d'ouverture avec la Hongrie et la Pologne tend à se rapprocher de la RDA, ancrée dans le même réseau d'alliance.

Ainsi la diplomatie française en Hongrie doit mettre en place un certain équilibre en confortant les représentants hongrois dans les intentions d'une normalisation des relations avec la RDA, tout en envisageant de limiter cette normalisation pour permettre au partenariat avec la RFA de s'intensifier. Cet équilibre est d'autant plus complexe à mettre en place que la Hongrie entretient des relations très mauvaises avec la RFA. En effet, si sur le plan politique la ligne « normale » est celle de la dureté, par moment le gouvernement hongrois peut insister sur sa volonté de voir les relations hungaro-ouest-allemandes s'améliorer, bénéficiant notamment des investissements ouest-allemands. Les diplomates français cherchent ainsi à améliorer le partenariat entre la RFA et les pays de l'est-européen, notamment avec la Hongrie. Maurice Couve de Murville déclare ainsi lors de sa rencontre

¹⁴⁰ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 111, (10 décembre 1960) ; Ministre de France en Hongrie au Ministre des Affaires Etrangères

¹⁴¹ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (31 janvier 1964) ; Ambassadeur de France au Ministre des Affaires Etrangères.

¹⁴² AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (22 février 1966) ; Direction des Affaires politiques, direction d'Europe centrale à l'Ambassadeur de France en Hongrie.

avec Schroeder en 1962 : « Nous, le gouvernement français, avons le désir de vous voir élargir ou établir des rapports avec l'Est. C'est de votre intérêt et de l'intérêt de tous que vous ayez des rapports avec la Pologne et la Hongrie. Il y a évidemment les difficultés du fait de la DDR, mais cela ne doit empêcher les rapports de facto. »¹⁴³ Ces rapports si plus difficiles pour cause du différent sur la reconnaissance de l'Allemagne de l'est va être confirmé notamment par l'accord culturel germano-hongrois de 1964.

Ainsi certains interlocuteurs hongrois ont un discours qui se rapproche de celui de leurs homologues français, associant le sentiment antiallemand comme en opposition au réalisme qui doit faire foi. Jean Paul Boncour rapporte alors en 1960, au sujet de la présence de troupes allemandes sur le sol français dans le cadre de l'OTAN : « *Je m'attendais à quand son ex-qualité de citoyen soviétique, Endre Sik, s'indignât de mon parallèle initial entres présences militaires allemandes en France et soviétiques en République populaire de Hongrie. Il n'en a rien été ; mon interlocuteur semblait parler avec une entière franchise personnelle en me rééditant simplement les thèmes d'un anti germanisme foncier qui datent, selon lui, en Hongrie, de plusieurs siècles, et ne diffèrent guère en vérité, de ce que peuvent encore ressasser chez nous les pires porte-parole d'un nationalisme chauvin périmé sur le plan européen* »¹⁴⁴. Ainsi le personnel de la légation de France en Hongrie va essayer d'influencer ses homologues hongrois cette voie d'un réalisme qui dépasserait la perception de la RFA comme une menace mais comme un partenaire aussi bien politique qu'économique. Pour cela le personnel insiste sur la fin du risque que représente le militarisme allemand : « *Après avoir évoqué la collaboration hungaro-soviétique résultant du Pacte de Varsovie, j'ai surtout insisté sur le fait que l'existence sur le sol français et par conséquent sous notre contrôle de bases militaires essentielles pour toute mobilisation allemande, devrait apporter à l'Union soviétique et à tous ses alliés des apaisements, sinon des garanties contre une réelle possibilité d'agression de la part de Bonn ou de son haut commandement.* »¹⁴⁵

La relative normalisation de la RFA auprès de la Hongrie, si elle est lente, reste notable avec l'ouverture d'une agence Lufthansa à Budapest, en 1964, et le projet d'une ligne aérienne Bonn-Budapest dans la continuité, 4 ans après l'ouverture de la ligne Paris-

¹⁴³ Documents diplomatiques, Entretiens des ministres des Affaires étrangères français et ouest-allemand à Paris, 16, 17 décembre 1962

¹⁴⁴ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 200, (10 décembre 1960) ; Ministre de France en Hongrie au Ministre des Affaires étrangères

¹⁴⁵ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (1^{er} février 1964) ; Ambassadeur de France en Hongrie pour le Ministre des Affaires étrangères, Entretien avec le Vice-ministre des Affaires étrangères.

Budapest. Cet événement témoigne d'autant plus d'une certaine ouverture de la RPH à la RFA car comme le fait remarquer Pierre Francfort, la propriété du nom et de la société Lufthansa est revendiquée par la RDA. János Peter, Ministre des Affaires étrangères de Hongrie confie officieusement en 1965 la bienvenue qu'il accorde aux conseillers commerciaux venant de RFA¹⁴⁶. Ainsi, malgré une réticence politique très forte, et partiellement soutenue par les acteurs de la diplomatie française en Hongrie, la RPH fait des concessions sur son exclusion des relations politiques, en procédant à des reconnaissances informelles au détriment de la RDA.

Ces relations et perceptions ambiguës quant au rôle de l'Allemagne fédérale en Hongrie s'intègrent dans une conception plus large de la Hongrie comme espace fortement concurrentiel, incitant les acteurs diplomatiques à investir des opportunités que semblent représenter l'ouverture de la Hongrie.

2.2 L'intégration européenne et les contradictions de la politique extérieure française

La Hongrie n'est pas le terrain de la seule concurrence entre la France et la RFA. Elle est témoin du dynamisme de l'Europe, notamment en matière économique. Cette intégration économique et politique par l'Europe occidentale qui cherche à favoriser sa politique commerciale apparaît donc comme paradoxale renforçant les liens avec la Hongrie tout en semblant les menacer.

2.2.1 L'espace européen comme un espace fortement concurrentiel poussant les acteurs français à intégrer le marché hongrois

De nombreux états occidentaux vont observer l'ouverture progressive de pays du bloc de l'est à la coopération économique. Se met alors en place une situation de concurrence importante entre ces états pour bénéficier des meilleures conditions et intégrer le marché hongrois. Dès le début de la crise en 1956, la question de la coopération économique est mise en avant lors des Conseil de l'OTAN. En effet, la Hongrie commence son ouverture en 1955, tardivement, par rapport à d'autres états comme la Roumanie et la Pologne qui s'ouvre

¹⁴⁶ Macher, Aniko. « La Hongrie entre tutelle soviétique et intérêt national au cours des années 1960 ». *Relations internationales*, vol. 148, n° 4, 2011, p. 81-94. Caim.info, <https://doi.org/10.3917/ri.148.0081>, p. 85.

réellement dès 1953¹⁴⁷. Ainsi, la question de l'intégration économique est centrale pour les diplomates des Etats d'Europe occidentale. Le renouvellement des contrats commerciaux dès janvier 1957 s'intègre complètement dans ce cas de figure. Ainsi l'action du conseiller commercial près de la légation, puis de l'ambassade de France en Hongrie consiste majoritairement à estimer le positionnement de la France dans les exportations et importations européennes de la Hongrie ainsi que intérêt des contrats commerciaux. Si le rôle de la RFA est mis en valeur de façon significative, comme on l'a observé précédemment, il n'est pas possible d'exclure le rôle des différentes organisations de commerce proche des Etats occidentaux. Les acteurs diplomatiques hongrois comprirent la volonté de leurs homologues occidentaux de maintenir ces partenariats commerciaux. Ces derniers furent ainsi utilisés dans la perspective de normaliser les relations rapidement après les événements de 1956¹⁴⁸. Gustav Kecsckès met en avant la réussite de cette stratégie. Dans le cas de la France, si la question est initialement posée à la DAEF, celle-ci demande l'avis de la Direction d'Europe en amont, pour appréhender les spécificités du contexte hongrois. Cette dernière délègue la responsabilité au Conseiller commercial auprès de la légation de France en Hongrie : « *Il ne peut y avoir de renouvellement pur et simple. Toutefois les discussions se feront au niveau du conseiller commercial près de la légation* », « *La Direction d'Europe a fait savoir à la Direction Economique qu'elle ne voyait aucune objection à ce que les contacts fussent pris avec la Légation en vue du règlement des problèmes ci-dessus* »¹⁴⁹. Le maintien et même le développement de l'activité commerciale avec la Hongrie est assez explicitement justifié par la concurrence avec les autres Etats européens. La Direction des affaires politiques répond ainsi à la Direction d'Europe au début de l'année 1957 au sujet du projet d'exportation d'une entreprise française vers la Hongrie pour une valeur de 3,5 millions de Francs : « *Ce marché semble correspondre à des besoins réels hongrois qui, s'ils ne sont pas satisfaits par la France, le seront assurément par d'autres nations de l'Ouest.* »¹⁵⁰. Ainsi, le Ministre de France en Hongrie, Jean Paul Boncour est très observateur des attitudes des autres légations en matière de prolongation ou non des accords commerciaux, dans un contexte de volontés d'intégrer le marché hongrois. Il rapporte ainsi le 25 janvier

¹⁴⁷ Kecsckés, D. Gusztáv. « La politique étrangère de la France envers l'Europe centrale et orientale de 1945 à 1956 ». Öt Kontinens, 2006.

¹⁴⁸ Kecsckés, Gustáv D. La diplomatie française et la révolution hongroise de 1956. Sorbonne Nouvelle Paris III, 2006, p. 241-242

¹⁴⁹ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 109, (4 janvier 1957) ; Note de la direction d'Europe, Relations avec la Hongrie (questions commerciales et financières)

¹⁵⁰ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 109, (24 janvier 1957) ; Ministre de France en Hongrie au Ministre des Affaires Etrangères

1957 : « La Suède me dit son chargé d'affaire doit prendre une décision quant au renouvellement de son accord commercial avec la Hongrie. Les services compétents de Stockholm sont préoccupés de trouver une formule de nature à lier suffisamment les Autorités hongroises sur le plan juridique, sans cependant que le renouvellement de l'accord ne prenne un aspect formel impliquant une reconnaissance quelconque du « Gouvernement Kadar » », « J'ai répondu que je pensais que nos propres arrangements commerciaux avec la Hongrie seraient continués sans que l'on dût recourir pour cela à une reconnaissance quelconque de l'Autorité russo-hongroise »¹⁵¹. Les pays du Nord de l'Europe vont être les premiers, avec la France, à resigner des accords commerciaux avec la Hongrie, avec dans l'ordre respectivement la Suède, la Norvège et le Danemark, dans les premiers mois de 1957. Ainsi il semble qu'aucun pays européen capitaliste ne considère comme envisageable la rupture de ses accords commerciaux et donc la perte d'intérêts économiques importants. Les investissements des différents pays européens en Hongrie vont augmenter à partir de 1957, avec de faibles écarts traduisant une intensification de la concurrence. Pierre Francfort met en avant en 1963, le « rattrapage » des échanges français avec la Hongrie : « nos exportations ayant depuis 1959 relativement beaucoup plus progressé que celles de nos concurrents européens et nous ayant fait passer en 1962 du 5^{ème} au 4^{ème} rang des fournisseurs occidentaux »¹⁵². Il existe donc une certaine attitude commune des diplomaties commerciales des pays européens libéraux politiquement, atlantistes comme neutres dans la recherche de l'approfondissement de liens économiques avec la Hongrie et plus généralement avec les pays socialistes. Les acteurs de la diplomatie française vont ainsi justifier la reprise des liens avec la Hongrie au nom de cette concurrence.

Les diplomates français conçoivent un certain « retard » de la France dans l'intégration des marchés à l'Est¹⁵³. Ce « retard » pris dans l'importance donnée au commerce extérieur s'explique par la place donnée au commerce bilatéral avec les Etats de la zone franc qui a dispensé la France d'innover dans ses exportations¹⁵⁴. Ce n'est ainsi qu'à partir de 1955 que les différents dirigeants et acteurs français considèrent le commerce extérieur comme central dans l'organisation économique du pays. Ce pas, avait été franchis

¹⁵¹ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 200, (24 janvier 1957) ; Ministre de France en Hongrie au Ministre des Affaires Etrangères

¹⁵² AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (28 septembre 1963) ; Ministre de France en Hongrie à la Direction d'Europe, Transformation de la légation en Ambassade et rapports franco-hongrois

¹⁵³ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 163, (4 juillet 1966) ; Conseiller commercial à l'Ambassade de France en Hongrie à la direction des Affaires économiques et financières, Note sur les échanges franco-hongrois et données statistiques sur l'économie hongroise. (annexe I)

¹⁵⁴ Laurence Badel, op. cit., Diplomatie et Grands contrats

bien plus rapidement après-guerre par des pays comme la Suède, le Royaume-Uni ou la RFA. Ainsi ce retard est régulièrement rapporté par le conseiller commercial auprès de l'ambassade de France. En 1965, la France est le 12^{ème} pays important le plus de Hongrie et le 11^{ème} pays y exportant le plus, avec une part de 1,1% de la valeur dans les deux domaines. La France est ainsi loin derrière l'Allemagne fédérale, l'Italie ou la Grande Bretagne représentant respectivement 5%, 3,5% et 2,5% en moyenne des échanges avec la Hongrie.¹⁵⁵ Ainsi ce qui est décrit comme une expansion allemande, se cumule à un retard français dans le domaine de la coopération économique avec la Hongrie se révèle en effet, être un politique d'exportation française plus lente à l'échelle européenne que les autres états occidentaux. Cette perception d'un retard, qui on l'a vu, est en partie réel, renforce la justification de la reprise des liens avec la Hongrie, au nom de la concurrence intra-européenne que serait la France serait en train de perdre en Hongrie.

Cette vague d'investissements des pays d'Europe occidentale vers les pays du bloc de l'Est, qui s'ouvrent économiquement, redéfinit les logiques économiques mais aussi géographiques propres au continent européen, créant un espace cohérent et permettant de prolonger la coopération économique régionale par une coopération culturelle.

2.2.2 La coopération économique franco-hongroise à l'épreuve de l'intégration économique européenne : CEE et PAC comme impactant le partenariat économique avec la Hongrie.

Dans cette dynamique de réinvestissement de l'espace européen par la diplomatie économique française, émerge la coopération européenne, issue du couple franco-allemand. Ainsi en 1957, avec les traités de Rome émergent la Communauté Economique Européenne (CEE) et Euratom. La France intègre la CEE auprès de l'Allemagne, de la Belgique, du Luxembourg, de l'Italie et des Pays Bas. Cette organisation disposant d'une puissance normative très importante est appréhendée par les acteurs de la diplomatie française en Hongrie comme une menace pour la coopération franco-hongroise, s'inscrivant dans la contradiction de la diplomatie française en Europe entre l'intégration européenne à l'ouest et le développement d'un réseau de bilatéralisme à l'est.

¹⁵⁵ Ibid., Conseiller commercial à la Direction des Affaires économiques, 1966

En effet, l'ambassade de France en Hongrie remonte régulièrement les informations de leur homologue hongrois percevant le marché commun européen comme une concurrence déloyale, permettant des prix fixes, en dessous du marché. La direction des affaires économiques et financières du Quai d'Orsay mentionne ainsi « *Les Hongrois cherchent à négocier règlement par règlement, les « dispositions communautaires » mais ne s'engagent pas dans une critique ouverte du système communautaire. Il est à craindre que cette question actuellement examinée sous l'angle purement commercial, ne soit évoquée sur un plan politique* »¹⁵⁶. La réglementation agricole communautaire, est en effet perçue par les acteurs économiques hongrois comme une discrimination politique, les marginalisant et empêchant de réaliser leur politique commerciale pourtant vitale sur un plan intérieur. Les acteurs de la diplomatie française en Hongrie identifient clairement le risque que représente l'intégration européenne et le marché commun pour le gouvernement hongrois. Les pays de la CEE représentent pour la Hongrie une importance plus tendancielle que réelle. En effet, si le développement des échanges est croissant et permet au gouvernement hongrois d'assurer un certain niveau de vie à sa population, le poids économique des pays de la CEE reste secondaire par rapport à celui des Etats de la CAEM. Ainsi en 1965, les pays du marché commun (RFA, Belgique, France, Hollande, Italie) représentent en moyenne 12% des échanges en valeur avec la Hongrie, contre 65% pour les pays du CAEM. Le risque porte donc plus sur la nature de ce trouble économique, semblant freiner drastiquement l'ouverture possible de la Hongrie, la privant de ses partenaires occidentaux clés, hormis la Grande Bretagne. Pierre Francfort, alors Ministre de France en Hongrie rapporte ainsi en 1963 : « *Sur le plan économique, après les dénonciations d'usage de la société capitaliste, Kadar a consacré dans ses deux discours d'ouverture et de clôture du congrès, des paragraphes, à l'instrument d'exploitation dirigé contre le monde socialistes et les nouveaux pays indépendants qu'est le Marché Commun* »¹⁵⁷. « Marché commun » est souligné, probablement par le personnel de la Direction d'Europe, recevant le télégramme. On peut ici interpréter une certaine importance donnée à la Direction d'Europe aux problématiques hongroises relevant de la complémentarité avec le Marché commun. En effet, la sélection de nombreux extraits par le personnel de la légation puis de l'ambassade en Hongrie,

¹⁵⁶ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 164, (16 mai 1967) ; Note de la direction des Affaires économiques et financières.

¹⁵⁷ Propos tenu par János Kadar à Maurice Couve de Murville lors de leur rencontre en 1966, Vaïsse, Maurice. Documents diplomatiques français. 1966, Tome II, 1er juin-31 décembre / Ministère des affaires étrangères, Commission des archives diplomatiques ; [sous la direction de Maurice Vaïsse]. 2006. [bibliotheque-numerique.diplomatie.gouv.fr, https://bibliotheque-numerique.diplomatie.gouv.fr/ark:/12148/bd6t5327076p](https://bibliotheque-numerique.diplomatie.gouv.fr/ark:/12148/bd6t5327076p), p. 437.

fréquemment commentés par les diverses directions du Quai d'Orsay renvoie à une certaine importance dans les enjeux régionaux. Celle-ci est concrétisée par l'évocation du sujet lors de l'entrevue entre Maurice Couve de Murville et János Kadar en 1966. En effet, la politique agricole tient une place prépondérante dans les deux politiques extérieures. La France apparaît en effet comme le premier producteur agricole de son côté du rideau de fer et la Hongrie base alors principalement son exportation sur la vente de produits agricoles. En effet, ce sont les négociations autour de la PAC (Politique Agricole Commune) qui conduisent à la première prise de recul de la France sur la CEE avec la politique de la chaise vide menée par Maurice Couve de Murville en 1965¹⁵⁸. Ce dernier est conscient de la contradiction entre la politique communautaire et celle d'ouverture à l'est, en particulier en matière de politique agricole, qui représente le premier secteur d'exportation de la Hongrie. Maurice Couve de Murville confie ainsi à Schroeder : « *Il existe certainement une contradiction entre la politique agricole commune et les règles de cette politique et la nécessité pratique d'une discussion avec les pays communistes* »¹⁵⁹

Ce « problème » qu'implique l'intégration communautaire pour les Hongrois semble s'amplifier dans les documents disponibles, étant relevé de plus en plus fréquemment. L'aspect le plus visible peut être la discussion directement entre Jenő Fock, président du Conseil des ministres de Hongrie et le Président de la république Charles de Gaulle, le 29 mars 1968 évoquant le potentiel problème de la CEE. Maurice Vaïsse rapporte ainsi : « *M. Fock craint que le Marché commun empêche les accords bilatéraux. Il trouve illogique de la part de la France – pays qui aime beaucoup l'indépendance nationale – que les Hongrois soient obligés de négocier à Bruxelles pour un accord bilatéral. Il pense que si le Marché commun constitue pour ses membres une très bonne institution, ce n'est pas le cas des pays d'Europe de l'Est* »¹⁶⁰. On retrouve ici les éléments de la perception hongroise d'un marché commun qui isole l'Europe de l'Est économiquement en renforçant régionalement les liens économiques, à l'ouest. Ainsi si le Président de la république française argumente d'abord par le poids limité du marché commun dans les exportations françaises, après une nouvelle interpellation de son interlocuteur, il clarifie sa position : « la France n'accepte pas de ne pouvoir négocier des accords directs et que d'ailleurs, et que d'ailleurs, aucun des pays

¹⁵⁸ Vaïsse, Maurice. *La Puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*. 2009.

¹⁵⁹ Documents diplomatiques français. 1966, Tome II, 1er juin-31 décembre / Ministère des affaires étrangères, Commission des archives diplomatiques ; [sous la direction de Maurice Vaïsse]. 2006. [bibliotheque-numerique.diplomatie.gouv.fr, https://bibliotheque-numerique.diplomatie.gouv.fr/ark:/12148/bd6t5327076p](https://bibliotheque-numerique.diplomatie.gouv.fr/ark:/12148/bd6t5327076p), p. 437

¹⁶⁰ Ibid., Vaïsse, Maurice, p. 246.

membres de la CEE n'accepterait cela. Le marché commun, n'est qu'une communauté de coopération économique avec des tarifs communs ». Ainsi, on retrouve parmi les différents acteurs de la politique diplomatique française envers la Hongrie cette ambivalence de la position française entre la volonté de développer le marché commun mais aussi celle de préserver sa stratégie d'accords bilatéraux pour permettre de conserver sa « grandeur ».

Les considérations apportées au cas spécifique du marché commun européen par les diplomates français en Hongrie témoignent de la place nouvelle que prend l'Europe dans les considérations françaises envers la Hongrie, mais aussi des difficultés de construire des relations dans un continent fracturé politiquement.

2.3 « Nous hongrois, nous sommes donc européens »¹⁶¹

L'émergence de l'Europe centrale comme un espace nouveau des relations franco-hongroises, au-delà du spectre est-ouest

2.3.1 L'appréhension régionale de la Hongrie par la diplomatie française

Les acteurs de la diplomatie française ne considèrent pas la Hongrie comme un Etat à proprement parler. En effet, la perception politique de Budapest comme étant proche de Moscou est omniprésente, reléguant le « vrai bilatéralisme » avec l'URSS. On retrouve ainsi l'utilisation permanente du terme « Pays de l'Est » par le personnel de l'ambassade de France en Hongrie, comme par les différentes directions du Quai d'Orsay. La gestion par la direction d'Europe Orientale fait ainsi le fruit de comparaisons permanentes entre les différents Etats sous sa responsabilité évaluant chaque Etat au regard des autres « Pays de l'Est », comme s'ils appartenaient fondamentalement aux mêmes mécanismes. Cette perspective est complètement institutionnalisée et produit en pratique une analyse très largement comparative. Ainsi, par exemple, l'existence d'un Service des relations avec les Pays de l'Est, aux Affaires culturelles et techniques témoigne de cette perception. Il en découle une production basée presque exclusivement sur la comparaison d'un pays de cette zone avec les autres. On retrouve ainsi dans une note de ce service en 1966, abordant la place de l'enseignement du Français en Tchécoslovaquie : « *A l'heure actuelle, il semble que 15% seulement des élèves du cycle secondaire choisissent le français (comme 2^{ème} langue, le russe*

¹⁶¹ Propos tenus par János Kadar, lors de son entretien avec Maurice Couve de Murville en 1966. Vaïsse, Maurice, Documents diplomatiques 1966, op. cit.

étant obligatoire). *Ce pourcentage est le plus faible de tous les Pays de l'Est (Roumanie et Bulgarie 60%, Hongrie 23%, URSS 20%, Pologne 19%)* »¹⁶². Ainsi les différents aspects culturels, économiques, commerciaux et politiques sont en permanence sujet à la comparaison. La Hongrie s'intègre complètement dans cette logique, ne relevant d'aucun traitement privilégié. Dans ces conditions, les visites de Maurice Couve de Murville, ministre des affaires étrangères, dans l'année 1966 en Roumanie, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Hongrie et Yougoslavie¹⁶³ répondent à cette logique d'appréhension régionale et non des pays comme relevant de processus indépendant. Pourtant, cette zone voit apparaître une nette gradation dans l'importance accordée par les acteurs de la diplomatie française, avec l'URSS comme le pays à « l'égal » de la France, avec lequel les réels dialogues et négociations peuvent avoir lieu. Le second pays qui voit les considérations les plus positives est la Pologne, associé à un héritage historique commun, où la coopération de l'entre deux guerres est fréquemment mise en avant. La visite du président Charles de Gaulle en 1967 témoigne de cet affect particulier que l'on retrouve dans les correspondances de la Sous-direction d'Europe orientale¹⁶⁴. Pour ce qui est de déterminer la troisième position dans cette gradation de l'importance des Etats de la zone « pays de l'est » par les acteurs de la diplomatie française, il semble que la Roumanie tient périodiquement cette place sur la période 1956-1968, sans que cela soit très marqué en comparaison aux deux autres. Pour Maurice Vaïsse cet « ordre Moscou, Varsovie, Bucarest est à coup sûr voulu »¹⁶⁵. Ainsi à partir des déplacements de Charles de Gaulle à Moscou en 1966, à Varsovie en 1967 et en Roumanie en 1968, il établit cette différenciation.

Plus que cette encastrasson dans la sphère politique soviétique, la RPH est appréhendée comme répondant à des logiques de zones, établies par le Quai d'Orsay. Souvent reprises telles quelles par des historiens comme Pierre Bouillon¹⁶⁶, ces zones sont pourtant le fruit d'une régionalisation du bilatéralisme français qui appartient elle-même à un ensemble de représentations permettant sa construction. Dans le cas de la Hongrie, l'association est réalisée avec la Roumanie et la Bulgarie. Ainsi la proximité géographique, des pays danubiens est liée à la proximité politique. L'héritage historique est très relativisé

¹⁶² AMAE, Europe 1961-1970, Tchécoslovaquie, dossier 292, (18 juillet 1966); Note de la Direction générale des Affaires culturelles et techniques, Relations culturelles franco-tchécoslovaques.

¹⁶³ Vaïsse, Maurice. Op. cit., La Puissance ou l'influence, p. 246

¹⁶⁴ Ficek, Isabelle. « Le virage manqué de la politique du général de Gaulle à l'Est, à la lumière de sa visite en Pologne du 6 au 12 septembre 1967 ». Relations internationales, n° 106, février 2001.

¹⁶⁵ Ibid., Vaïsse, Maurice, La Puissance ou l'influence, p. 246

¹⁶⁶ Bouillon, Pierre. Le prix de la détente ? : La politique française en Hongrie et en Roumanie (1968-1977). Presses universitaires de Rennes, 2016.

dans l'appréhension de ces zones. En effet, s'il existe des proximités démographiques et culturelles importantes entre la Hongrie et la Roumanie, ces proximités sont au moins équivalentes entre la Hongrie et l'Autriche. Le caractère politique vient donc dessiner les frontières de ces régions, incluant les différents Etats socialistes. Ainsi l'élévation au rang d'ambassade, discutée en 1963, permet réellement d'appréhender ces logiques de zone avec la discussion permanente sur la chronologie de l'élévation entre Roumanie, Hongrie et Bulgarie. En effet, les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni souhaitent se coordonner sur la mise en place de ces élévations des légations au rang d'ambassade. Il est ainsi décidé d'envisager cette élévation en Hongrie comme faisant partie du même processus que l'élévation des légations au rang d'ambassade en Roumanie et en Bulgarie. Pierre Francfort, Ministre de France en Hongrie déclare ainsi : « *Si donc par suite du délai que logiquement les Etats-Unis voudraient mettre à transformer leur Légation à Budapest, il n'était pas possible pour tous les pays de l'OTAN d'élever en même temps leurs Légations au rang d'Ambassades dans les trois capitales des pays socialistes [Bulgarie, Roumanie et Hongrie], une autre solution serait concevable. Chacun des membres de l'OTAN pourrait, en ce qui le concerne, procéder à cette transformation dans les capitales des trois démocraties populaires, plus ou moins simultanément, en la présentant comme une mesure générale et d'ordre administratif de renonciation à la formule des Légations.* »¹⁶⁷. Le cas hongrois est ainsi complètement intégré dans la politique régionale en ce qui concerne l'élévation au rang d'ambassade.

La Hongrie est alors comparée le plus fréquemment la Roumanie, qui semble relever du même caractère central dans la considération de la France pour la Hongrie, établissant des parallèles sur le poids et les opportunités dans les deux pays. Ainsi dans cette perspective d'élévation des légations au rang d'ambassade, Pierre Francfort détaille la comparaison avec la Roumanie, dont la Direction d'Europe semble envisager l'élévation en amont de la légation de France en Hongrie : « *Le régime intérieur roumain apparait certainement moins « tolérant » que celui de la Hongrie. Je ne pense pas non plus que nos manifestations culturelles y soient plus développées. Je rappelle également que si en 1962, le montant des échanges commerciaux franco-hongrois a été inférieur; mais d'un huitième à peine à celui de commerce franco-roumain, il nous a laissé un solde créditeur considérable alors que*

¹⁶⁷ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 123, (26 octobre 1963) ; Ministre de France en Hongrie à la Direction des Affaires politiques, Elévation des légations au rang d'ambassade.

nous avons un déficit à Bucarest »¹⁶⁸. Les deux pays sont ainsi également comparés sur leurs caractéristiques politiques, économiques, sociales et culturelles pour leurs modèles divergents malgré le fait d'appartenir tous les deux au « bloc socialiste ». En effet, la RPH peut sembler très proche de Moscou alors que la RPR (République Populaire de Roumanie) apparaît dans la recherche d'une plus grande autonomie politique. Pierre Francfort, pourtant en poste en Hongrie fait ainsi régulièrement des commentaires sur la situation en Roumanie. Ainsi en août 1963, il aborde précisément les relations franco-roumaines à travers la perception hongroise, mettant sur des pieds équivalents les deux républiques populaires : « *Si succinctes qu'elles aient été et bien qu'aucun passage des allocutions échangées à Paris n'ait été cité, les informations publiées ici et qui ont couvert la presque totalité des manifestations dans la visite roumaine, témoignent de ce que la presse hongroise n'a pas cherché à dissimuler la portée des contacts pris à Paris,* »¹⁶⁹. Cette approche régionale peut ainsi sembler être le produit des parcours régionaux des personnels de la légation puis de l'ambassade. Ainsi Pierre Francfort est Ministre de France en Roumanie de 1953 à 1958, avant de devenir Ministre de France en Hongrie en 1962. Jean Paul Boncour, son prédécesseur, Ministre de France en Hongrie de 1956 à 1962 a également déjà occupé ce poste, étant Ministre de France en Roumanie de 1945 à 1948. Ce dernier utilise ainsi explicitement son expérience régionale pour produire ses analyses sur la Hongrie. Ainsi lorsqu'il aborde en 1957 les « progrès » de la culture française en Hongrie, il mentionne : « *J'ai pu apprécier moi-même, en Roumanie, comme en Hongrie, comme ailleurs, des résultats du remarquable effort d'expansion artistique française accompli par notre compatriote* ». ¹⁷⁰ Ces parcours régionaux poussent les ministres de France en Hongrie à s'estimer comme en pleine connaissance des enjeux historiques régionaux¹⁷¹. Ainsi les différents ministres puis ambassadeurs de France construisent leurs analyses sur ce système de représentation où ils appréhenderaient les différents « caractères » des populations légitimé par leur vécu. La déclaration de Pierre Francfort en 1964 semble pouvoir illustrer ce phénomène : « *Sur le plan moral qui ne peut être négligé, les Hongrois et même leurs gouvernements n'ont pas moins montré de « conscience nationale et de solidité » que les*

¹⁶⁸ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 123, (26 octobre 1963) ; Ministre de France en Hongrie à la Direction des Affaires politiques, Elévation des légations au rang d'ambassade.

¹⁶⁹ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 125, (5 août 1964) ; Ambassadeur de France en Hongrie au Ministère des Affaires étrangères, Incidence en Hongrie du voyage de M. Maurer en France.

¹⁷⁰ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 106, (2 février 1957) ; Ministre de France en Hongrie pour le Ministère des Affaires Etrangères.

¹⁷¹ Kecskès, Gustáv D. La diplomatie française et la révolution hongroise de 1956. Sorbonne Nouvelle Paris III, 2006, p. 122-123.

Roumains dont la versatilité s'est prouvée au cours de ce demi-siècle, et ont témoigné, même s'il a été malheureux et mal calculé, d'un courage conforme à leurs traditions lors de la révolution de 1956 »¹⁷². Ainsi les carrières croisées de ce personnel entre la Roumanie et la Hongrie, incluant fréquemment d'autres pays à proximité, poussent à normaliser la conception de ces pays comme un bloc relativement homogène, dont la comparaison basée sur des préconceptions relativement essentialistes est la norme.

Cette articulation régionale de la perception française permet un rapport de domination vis-à-vis de la Hongrie, perçue comme un partenaire commercial remplaçable. En effet, cette régionalisation s'intègre au processus de recherche de « grandeur », où la relation bilatérale reste fondée sur la perspective d'un renforcement de la France. Cette dernière ne permet pas à un réel partenariat d'Etat à Etat ayant pour but d'intégrer culturellement et politiquement les deux sociétés. Ainsi, les différents acteurs de la diplomatie vont favoriser ce rapport de domination vis-à-vis de leurs homologues hongrois, et participer à renouveler une politique diplomatique régionalisante et donc asymétrique envers la Hongrie.

2.3.2 Considérations des acteurs diplomatiques français sur l'émergence d'un sentiment régional et national hongrois

Ce développement d'une conception régionale, en plus de répondre à une logique très verticale propre à l'organisation diplomatique française¹⁷³ s'intègre dans ce qui est identifiée comme une volonté hongroise de se rattacher à un espace cohérent nouveau, avec ses voisins géographiques. En effet, les diplomates français sont très attentifs au développement d'une zone pandanubéenne, qui émerge sous l'initiative hongroise de remobiliser l'Europe centrale comme un espace cohérent.

On peut faire l'hypothèse que les différents acteurs de la diplomatie française cherchent à intégrer ce nouvel espace, dans la logique de redéploiement des activités diplomatiques et économiques, avec la fin de l'empire colonial. En effet, les acteurs près de la légation puis de l'ambassade de France en Hongrie rapportent « *les développements*

¹⁷² AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 123, (20 janvier 1964) ; Note pour le Ministre des Affaires Etrangères, Surveillance policière.

¹⁷³ Devin, Guillaume, et Marieke Louis. IV / La diplomatie. La Découverte, 2023, p. 49-77. Cairn.info, <https://www.cairn.info/sociologie-des-relations-internationales--9782348072918-p-49.htm>.

récents et favorables des relations hungaro-autrichiennes »¹⁷⁴. En effet, les relations austro-hongroises se développent fortement à partir du début des années 60, pour aboutir en 1967 à la volonté affichée par János Peter, le Ministre des Affaires étrangères de Hongrie, de mettre en place une coopération rapprochée entre les « *Etats de la vallée du Danube et d'Europe centrale* »¹⁷⁵. Le projet est appréhendé comme très positif même si peu crédible par l'ambassade de France en Hongrie, qui dès 1965, remarque la volonté du ministre des affaires étrangères hongroise de réaliser une communauté économique avec l'Autriche et la Yougoslavie. En effet, pour aborder cette question du rapprochement avec l'Autriche, Pierre Francfort parle de « L'existence de courants encore confus, de recherche et d'interrogations que peuvent se poser certains intellectuels hongrois sur l'élargissement de leur dialogue entre eux et avec l'Occident »¹⁷⁶. En effet, si la proximité historique entre la Hongrie et l'Autriche peut apparaître relativement évidente avec l'héritage de l'expérience commune de l'empire austro-hongrois, il n'en est pas de même pour la proximité politique de l'Europe centrale comme une communauté plus large. En effet, il ne semble pas que l'Europe centrale soit une revendication culturellement forte de la région, mais qu'elle s'intègre plus à des mouvements nationaux de résistances¹⁷⁷. Dans cette perspective, le mouvement régional central-européen porté par Kadar et Peter peut sembler s'intégrer à une logique de distinction culturelle par rapport à l'influence russe, assez massivement méprisée depuis l'écrasement de la révolution de 1956. Ce projet est donc indissociable d'une certaine affirmation nationale que recherche la Hongrie. Il se distingue également comme ne cherchant pas à renforcer un camp dans la logique de guerre froide, mais bien comme une initiative de construction régionale à part entière. Pierre Francfort remarque ainsi : « *l'élaboration d'un concept régional « spirituel » et politique* » qui envisage un « regroupement » central européen sur la base de notions autres que celle uniquement d'une communauté socialiste, le terme « socialiste » n'étant même pas employé »¹⁷⁸. En effet, cette initiative ne s'inscrit pas du tout dans une logique Est-Ouest, contrairement à ce qui avait pu être proposé précédemment, dans le but d'affaiblir

¹⁷⁴ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 169, (23 décembre 1964) ; note de l'Ambassadeur de France en Hongrie pour la Direction des Nations Unies, Discours du ministère des affaires étrangères aux Nations Unies.

¹⁷⁵ Békés, Csaba. *Hungary's Cold War*. The University of North Carolina Press, 2022, p. 236.

¹⁷⁶ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 169, (29 mai 1965) ; Ambassadeur de France en Hongrie pour la direction d'Europe, Notion de l'Europe centrale.

¹⁷⁷ Godard, Simon. « Roman Krakovsky, L'Europe centrale et orientale ». *Cahiers du monde russe. Russie - Empire russe - Union soviétique et États indépendants*, vol. 59, n° 4, 4 octobre 2018, p. 728-31. [journals.openedition.org, https://doi.org/10.4000/monderusse.10953](https://doi.org/10.4000/monderusse.10953).

¹⁷⁸ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 169, (29 mai 1965) ; Ambassadeur de France en Hongrie pour la direction d'Europe, Notion de l'Europe centrale.

l'emprise soviétique¹⁷⁹. Ce qui distingue ce projet des autres initiatives centre-européennes, est bien l'absence de Moscou dans son organisation, comme produit exclusif de la politique étrangère hongroise. Cependant, la politique étrangère hongroise ne peut s'exercer en dehors des considérations soviétiques. Ainsi le projet est justifié comme un projet de sécurité et de stabilité européenne, pour pouvoir s'intégrer à la tendance amorcée par les directives soviétiques.¹⁸⁰ On peut ainsi observer un décalage entre la volonté réelle portée par Kadar et Peter de mettre en place une politique étrangère propre à la RPH centrée sur le développement régional pour apporter à des meilleures relations est-ouest et la réaction des acteurs de la diplomatie française qui ne l'envisageant pas comme réalisable, le considérant comme participant au climat général de détente. Pierre Francfort mentionne ainsi : « *les dispositions hongroises à promouvoir la détente sont prouvées par les développements récents et favorables des relations hungaro-autrichienne, la consolidation des rapports avec les pays européens de l'Ouest et du Nord et des Etats-Unis..., par l'accord avec l'Allemagne occidentale pour l'établissement de relations culturelles* »¹⁸¹. Ainsi les acteurs de la diplomatie française se maintiennent majoritairement dans le prisme de l'appréhension régionale avec Moscou comme réel interlocuteur, appréciant la politique régionale originale mise en place par les dirigeants de la RPH au regard de l'équilibre des puissances Est-Ouest, mais restant pessimistes quant à ce projet extrêmement ambitieux qui souhaite « transformer les relations est-ouest »¹⁸². Ainsi les acteurs de l'ambassade de France en Hongrie ne vont pas considérer l'intégration de cette zone comme un enjeu central de leur activité.

En effet, les acteurs de la diplomatie française envisagent encore les intentions régionalistes hongroises comme marquée d'une volonté nationaliste de récupérer les territoires que le Traité de Trianon, faisant suite à la première Guerre mondiale a rattaché à d'autres ensembles politiques que la Hongrie. Ce « traumatisme » dont la place réelle dans les mémoires hongroises est constamment débattue, est bien central dans la perception française de la politique régionale hongroise. Le conseiller commercial à l'ambassade de France en Hongrie relève ainsi lors de son analyse sur les causes des difficultés rencontrés par les acteurs économiques français en Hongrie : « *Notre responsabilité dans le Traité de*

¹⁷⁹ Macher, Aniko. « La Hongrie entre tutelle soviétique et intérêt national au cours des années 1960 ». *Relations internationales*, vol. 148, n° 4, 2011, p. 81-94. Cairn.info, <https://doi.org/10.3917/ri.148.0081..>

¹⁸⁰ Békés, Csaba. *Hungary's Cold War*. The University of North Carolina Press, 2022, p. 235-38.

¹⁸¹ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 172, (23 décembre 1964) ; note de l'Ambassadeur de France en Hongrie pour la Direction des Nations Unies, Discours du ministère des affaires étrangères aux Nations Unies.

¹⁸² Békés, Csaba. *Hungary's Cold War*. The University of North Carolina Press, 2022, p. 236.

*Trianon nous a fermé pendant longtemps les portes, d'un monde qui s'est replié sur lui-même et dont l'élite, même à l'heure actuelle et malgré les apparences, demeure fort nationaliste. La carte transparente qui reproduit les anciennes frontières de la Hongrie imprimée en 1925, est toujours d'actualité et bien que la conjoncture politique ne lui soit guère favorable, le régent Horthy reste un grand magyar pour avoir redonné à la Patrie en 1940, avec l'assentiment des Allemands, 12 000 km² de sol hongrois (Ruthénie et Slovaquie du sud) »¹⁸³. Ainsi, si cette responsabilité française dans les accords signés à Versailles et dirigés par des diplomates français¹⁸⁴ est souvent liée au développement d'un sentiment national hongrois et à des aspirations expansionnistes. La prise de responsabilité si elle peut sembler similaire aux différentes échelles des services des Affaires étrangères, ne semble pas participer au même point aux réflexions sur les politiques à mener. Ainsi, Maurice Couve de Murville évoque lors de sa rencontre avec Kadar en 1965 : « *Nous avons eu, nous Français, une grande responsabilité dans la dispersion de l'Empire austro-hongrois et, de ce fait notre tendance naturelle était d'être en rapport et en alliance avec certains états successeurs et pas avec d'autres. C'est la politique de la Petite entente qui fut fondée sur des considérations historiques et sentimentales, et dont je reconnais qu'elle n'a pas mené à des résultats très heureux* »¹⁸⁵. On ne peut cependant pas reconnaître la prise en compte de ces facteurs historiques régionaux par les différentes directions du Quai d'Orsay. En effet, lorsqu'il s'agit d'élever les légations au rang d'ambassade, ce sont les contextes immédiats qui sont étudiés mais pas les symboliques régionales fortes que représente l'ordre de ces élévations. Pierre Francfort, Ministre de France en Hongrie insiste alors sur la dimension symbolique très forte du geste et le mépris qu'il peut représenter. En effet, il met en avant qu'historiquement la France tient déjà une réputation négative à l'égard de la Hongrie ayant participé à la division du pays après la Première Guerre mondiale, et que le geste pourrait être interprété comme une action supplémentaire dans cette direction. Ainsi, Pierre Francfort propose l'option qui sera finalement retenue d'élever les légations roumaine, bulgare et hongroise en même temps. On ne peut donc considérer qu'il existe une vraie appréhension de ces enjeux culturels et historiques régionaux dans les diverses directions du Quai d'Orsay qui voient plutôt l'émergence des tentatives de coopérations régionales comme des opportunités de prolonger*

¹⁸³ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 163, (4 juillet 1966) ; Conseiller commercial à l'Ambassade de France en Hongrie à la direction des Affaires économiques et financières, Note sur les échanges franco-hongrois et données statistiques sur l'économie hongroise. (annexe 1)

¹⁸⁴ Kecskés, Gusztáv. Franciaország Közép-Kelet-Európa politikája 1918-tól napjainkig. Grotius, 2004

¹⁸⁵ Vaïsse, Maurice. Documents Diplomatiques. 2006. Compte rendu, Entretien de M. Couve de Murville et M. Kadar, Premier secrétaire du comité central du parti socialiste ouvrier hongrois, le 30 juillet 1966.

la politique extérieure française de renforcement des liens économiques avec l'Est¹⁸⁶. Ainsi, malgré la forte initiative régionale hongroise qui cherche à redéfinir les rapports est-ouest en se rapprochant de l'Autriche, les différents acteurs de la diplomatie française vis-à-vis de la Hongrie restent attentistes et ancrés dans une représentation régionale définie par des critères et gradations politiques plus qu'historiques ou géographiques, cherchant ainsi à maintenir leur approche bilatérale asymétrique.

La progressive mise au second plan de la « puissance » internationale française avec sa relégation dans le camp atlantiste et la fin de son empire colonial, oblige ainsi la diplomatie française à redéfinir ses modes d'action et à se redéployer en Europe à travers le bilatéralisme. La spécificité du cas hongrois en tant que proximité culturelle avec l'Allemagne tient un rôle double dans le système de représentation des acteurs diplomatiques français. Elle renforce la volonté de coopérer avec la RPH pour contrer cette influence allemande mais en admettant dans une certaine mesure que cette perspective est un échec anticipé tant la présence culturelle allemande devance celle de la France. L'Europe apparaît ainsi comme un cadre autrement concurrentiel entre les Etats ouest-européens, notamment en termes d'intégration des marchés est-européen dont la Hongrie s'illustre par son ouverture, stimulant les acteurs français. Ce nouveau cadre de la diplomatie franco-hongroise apparaît finalement comme la confrontation de deux régionalisations différentes ; les acteurs diplomatiques français la considérant comme une région spécifique sous le contrôle de l'interlocuteur soviétique ; les acteurs de la politique étrangère hongroise essayant de réaliser une ouverture originale au-delà du rideau de fer pour exister au-delà de cet interlocuteur soviétique.

Cette ouverture spécifique vis-à-vis de la Hongrie dans le cadre européen, renforçant les structures politiques à l'Est tout en augmentant la coopération principalement économique semble ainsi prédéterminée par des logiques qui ne cherchent pas la transformation politique mais davantage la mise en place d'une influence. Ce changement de tendance quant à la politique diplomatique vis-à-vis de l'Est se traduit en Hongrie par la mise en avant de certains acteurs dans les domaines, économique et culturel qui vont transformer les pratiques diplomatiques traditionnelles, participant à renouveler la politique diplomatique française envers la Hongrie.

¹⁸⁶ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 201, (16 septembre 1965) ; Ambassadeur de France à la Direction d'Europe, Danube.

3. La réorganisation de la diplomatie vers une politique pragmatique / économique : le réalisme gaulliste à l'œuvre dans la diplomatie franco-hongroise

La mutation de la politique diplomatique française de 1956 à 1968 s'inscrit dans une transformation des intérêts et des représentations des rôles des différents acteurs, mais également dans la nature et l'utilisation des différents outils propres au personnel diplomatique. En effet, les acteurs de la diplomatie culturelle, d'abord associés aux forces de la « contre-révolution » doivent se réinventer sous un aspect plus technique pour réintégrer un rôle important dans la politique diplomatique française en Hongrie. Cette politique se tourne ainsi vers un bilatéralisme axé sur la « coopération économique » renouvelant le personnel diplomatique dans un courant plus « réaliste » intégrant les Etats socialistes et la RPH comme des partenaires économiques assumés, faisant passer au second plan les volontés d'émancipation les jugeant comme un facteur de déstabilisation de l'Europe.

3.1 De la république des écrivains à la république des techniciens : transformation des liens culturels encadrés par les acteurs de la diplomatie franco-hongroise

3.1.1 Le choc de novembre 1956 et opposition des acteurs culturels au régime de Kadar

Depuis qu'il est au pouvoir en avril 1955, le régime d'Imre Nagy se repose sur une participation très importante des milieux culturels. Le régime est alors surnommé la République des écrivains. Les liens avec les divers artistes et instituts culturels français s'ils n'étaient qu'émergent connaissent un réel développement. La révolution de 1956 s'était donc reposée sur ce soutien fort des sphères culturelles.

Ainsi après les événements de 1956, les représentations culturelles semblent polariser l'appréciation de l'opinion publique hongroise entre les artistes perçus comme soutenant la résistance et ceux soutenant l'envahisseur soviétique. Jean Paul Boncour rapporte ainsi la tentative de boycott de la tournée d'Yves Montand car favorable à l'URSS, mettant en avant que « *seuls les traitres soviétophiles assisteront à ce concert* »¹⁸⁷ et appuyant sur le caractère patriotique de la contestation : « *Montre que tu es Hongrois* », « *Ne sois pas indigne de la*

¹⁸⁷ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 106, (14 décembre 1956) ; Ministre de France en Hongrie
Ministre des Affaires étrangères.

mémoire de nos martyrs. N'y vas pas »¹⁸⁸. Cependant, les concerts d'Yves Montand en Hongrie sont suivis. En réalité, l'ensemble des artistes et œuvres françaises sont associés, à la volonté de libéralisation du régime, d'après les relevés de la légation de France en Hongrie. Ainsi, le premier artiste français à revenir en Hongrie est Monique de la Bruchollerie pour des représentations les 25 et le 27 janvier 1957. Elle est ainsi plus largement la première artiste étrangère à revenir en Hongrie après la révolution, en donnant des concerts à Budapest, puis en province. Jean Paul Boncour, rapporte ainsi la perception très politique de ses représentations par le public. En effet, elle semble apparaître comme une alliée des révolutionnaires. Une insigne de la révolution d'octobre lui est même donnée par des manifestants. Les artistes français doivent alors adapter leurs représentations à ce nouveau contexte et vont participer à soutenir la résistance, au-delà de leur propre volonté. L'Association des musiciens, qui organise les représentations musicales en Hongrie, affirme ainsi que les artistes français sont les bienvenus si ces derniers ne proposent pas des œuvres « réalistes socialistes »¹⁸⁹. En réalité, toute connotation à la culture russe est empêchée. Ainsi Monique de la Bruchollerie, doit retirer de son programme un morceau de Tchaïkovski, pour pouvoir jouer en Hongrie. Jean Paul Boncour note alors que « *les autorités russo-hongroises sont démunies* »¹⁹⁰ face à cette résistance institutionnelle. En effet, lorsque le gouvernement Kadar arrive au pouvoir, la quasi-totalité des corps d'Etat ont fait cessions. Les institutions culturelles, comme avant-gardistes dans cette rupture sont les plus émancipées. Cependant ce bastion de résistance va progressivement disparaître entre exil et reprise de contrôle politique. La « République des écrivains »¹⁹¹ est matée sévèrement avec la dissolution des principales associations culturelles, incluant celles des principaux écrivains, en janvier 1957 et des procès exemplaires de ces écrivains, comme celui de Tibor Déry ou de István Bibó.¹⁹² La culture française, ainsi liée plus généralement à la culture occidentale est alors considérée comme participant à la déstabilisation du régime¹⁹³ associée à cette activité culturelle particulière. Cette accusation peut sembler justifiée tant les acteurs de la diplomatie

¹⁸⁸ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 106, (14 décembre 1956) ; Ministre de France en Hongrie Ministre des Affaires étrangères.

¹⁸⁹ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 106, (2 février 1957) ; Ministre de France en Hongrie Ministre des Affaires étrangères.

¹⁹⁰ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 106, (2 février 1957) ; Ministre de France en Hongrie Ministre des Affaires étrangères.

¹⁹¹ Molnár, Miklós. Histoire de la Hongrie. Op. cit., p. 396-398.

¹⁹² Molnár, Miklós. Histoire de la Hongrie. Op. cit., p. 416-417.

¹⁹³ Kecskés, Gustáv D. La diplomatie française et la révolution hongroise de 1956. Sorbonne Nouvelle Paris III, 2006.

culturelle française affichent clairement l'objectif d'« occidentalisation de la vie culturelle hongroise »¹⁹⁴.

Dès fin novembre 1956, le Conseil de l'OTAN demande aux différents états d'annuler l'ensemble des représentations culturelles et sportives. Si les acteurs français ne mettent pas directement en place cette directive, l'attitude culturelle française en Hongrie se justifie auprès de ses alliés atlantistes par son soutien aux opposants au régime¹⁹⁵. L'événement qui va concrétiser le plus cette rupture de la marge de manœuvre de la politique culturelle française en Hongrie est l'affaire Halko, à l'Institut français de Budapest. Le 4 décembre 1957 est arrêtée Marianne Halko, secrétaire auprès de l'Institut français. Ce contentieux très important marque la rupture la plus profonde dans la diplomatie franco-hongroise des premières années de Kadar. Sont ainsi adoptées des mesures de rétorsion sur l'institut hongrois en France, ainsi que pour l'obtention de visas français pour des personnalités hongroises. Cette stratégie de représailles ne va pourtant pas se mettre en place en pratique, maintenant la délivrance de visas pour les « commerçants, industriels, artistes ». Cet échec relatif de la politique de rétorsion témoigne de la différence d'appréciation du rôle de l'institut culturel, perçu comme central et vital pour la légation de France insistant pour la dureté de ces mesures, et disposant d'une importance bien moindre pour la Direction d'Europe du Quai d'Orsay qui annonce pour le Ministère des Affaires étrangères que la légation doit « placer au centre de ses activités le développement des relations entre les deux pays »¹⁹⁶. Deux jours avant l'arrestation, les autorités hongroises annonçaient à l'Institut français, le renforcement du service spécifique par lequel doivent passer les personnes empruntant des ouvrages à l'Institut culturel, augmentant le contrôle des autorités sur l'Institut. Ainsi, la très forte pression mise sur l'institution empêche d'envisager tout développement, dès lors que les objectifs en sont réduits à sa survie. L'institut français à Budapest tient pourtant une place particulière dans la diplomatie française en Hongrie, étant perçu comme le centre culturel français le plus important des pays socialistes. Les tensions avec l'Institut culturel si elles n'aboutissent à sa fermeture, poussent cependant à un renouvellement de son personnel. Ainsi en mai 1958, le visa de l'attaché culturel auprès de la légation de France en Hongrie et directeur de l'institut français, M. Scherer, n'est pas

¹⁹⁴ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 106, (24 mars 1957) ; Ministre de France en Hongrie
Ministre des Affaires étrangères, Venue en France du docteur Peter Fargo.

¹⁹⁵ Kecskés, Gustáv D. La diplomatie française et la révolution hongroise de 1956, op.cit., p. 251-252.

¹⁹⁶ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 107, (18 décembre 1957) ; Ambassadeur de France au
Ministre des Affaires étrangères. (voir annexe 2)

renouvelé. Le service d'Europe orientale note que sa position très critique envers le régime est probablement la raison de cette action.¹⁹⁷

Ce recul de la diplomatie culturelle française en Hongrie marque une grave inquiétude pour le personnel de la légation¹⁹⁸. En effet, la diplomatie culturelle française est perçue comme un aspect historiquement central de la politique étrangère française¹⁹⁹. Cette place traditionnelle dans la diplomatie française voit se cumuler à un retour du rôle de l'Etat au premier plan après la Seconde Guerre mondiale avec la création de la Direction des affaires culturelles en 1945²⁰⁰. Les différents acteurs de la diplomatie française sont conscients de ce rôle spécifique accordé à la culture française. En Hongrie, cela déteint d'une certaine réalité avec le maintien des relations culturelles mêmes faibles à travers un intérêt des Hongrois pour la culture française relevé par la légation de France. On peut prendre ici l'exemple, rapportée par Jean Paul Boncour au Ministre des Affaires étrangères, de l'exposition des dessins de Jean Eiffel à Budapest, en mars 1957, cumulant plus de 30 000 entrées. Cette conception du rôle spécifique de la culture dans la diplomatie française revêt pour Robert Franck de l'association entre le « mythe impérial » et le « mythe culturel » français, d'une présence française sur le monde. Citant l'historien Charles Robert Ageron qui associe ce « mythe impérial » comme un « mythe compensatoire » à la perte de la puissance française et de son empire colonial²⁰¹, Robert Franck poursuit l'association en intégrant cette perception spécifique de la culture française à l'international dans ce « mythe compensatoire » de la perte de la puissance française. On retrouve ainsi cette conception dans la légation de France en Hongrie qui conçoit le rôle de l'Institut français comme central. Cette institution est en effet éminemment diplomatique, le directeur de l'Institut français étant le chargé d'affaire culturel de la légation. Plus généralement, la diffusion de la culture française en Europe reprend cette conception. Le Consul général de France à Munich, Robert de Nerciat, déclare ainsi : « *ces informations tendent à confirmer l'influence intellectuelle de la France, incarnation de la pensée libre, et qui reste, en Europe, même au-delà du rideau*

¹⁹⁷ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 107, (12 mai 1958) ; Note du service d'Europe Orientale pour le Secrétariat Général.

¹⁹⁸ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 107, (18 décembre 1957) ; Ambassadeur de France au Ministre des Affaires étrangères. (voir annexe 2)

¹⁹⁹ Lane Philippe. Présence française dans le monde : l'action culturelle et scientifique. 2e édition, la Documentation française, 2016, p. 9-10.

²⁰⁰ Balzacq Thierry, et al. Manuel de diplomatie. SciencesPo les presses, 2018, p. 266.

²⁰¹ Frank, Robert. « La machine diplomatique culturelle française après 1945 ». Relations internationales, n° 115, mars 2003, p. 325-28, p. 329.

de fer, l'objet d'une curiosité vigilante et d'une adhésion non dissimulée »²⁰². Si en effet, l'influence culturelle française dispose d'une certaine présence en Europe de l'Est, celle-ci est très inégale. Ainsi en Hongrie, l'influence culturelle allemande et russe domine largement l'attractivité de la culture française, contrairement à la Roumanie ou à la Pologne, où les missions culturelles françaises sont historiquement plus ancrées. Les acteurs de la diplomatie française sont conscients de cet atout culturel dont dispose les services français et le valorise dans leurs discussions avec leurs alliés. Ainsi dans un échange avec son homologue états-unien à Budapest, Jean Paul Boncour note que « *l'élite intellectuelle française* » est considérée par son interlocuteur comme la plus proche de celle des « *sphère dirigeante d'Europe orientale* ». L'influence culturelle française en Europe de l'Est est ainsi valorisée par les acteurs diplomatiques français auprès de leurs alliés. Cependant, cet atout déjà faible en Hongrie par la présence culturelle française limitée dans le pays, ne peut s'exercer que par le maintien de l'Institut français.

Culture et lutte contre le « régime fantoche »

La culture représente un aspect symbolique très important dans la diplomatie française pour faire en sorte de ne pas reconnaître le « régime fantoche » instauré en novembre 1956. Ainsi, la marge de manœuvre des acteurs de la diplomatie culturelle « classique » connaît une limitation très forte, s'intégrant aux restrictions apportées au régime. Ainsi lors de l'anniversaire de l'Institut français à Budapest, le 14 juin 1957, Jean Paul Boncour exprime son gêne quant à la potentielle invitation de Miklós Kállay, le ministre de la culture ainsi que des fonctionnaires qui l'entouraient. Le Ministre de France en Hongrie déclare alors : « *Il faut que la proportion d'intellectuels qui n'ont pas donné de gages trop voyants au régime de Kadar fut aussi large que possible par rapport à ces fonctionnaires proches du ministre.* ». Il déconseille dans ces conditions d'inviter le Ministre des Affaires étrangères à la représentation. La diplomatie culturelle en Hongrie semble ainsi un jeu d'équilibre entre le maintien de relations culturelles et leurs développements, mais se trouvant limité par l'absence potentielle de coopération avec les autorités hongroises, qui pourrait s'apparenter à une forme de reconnaissance même partielle du régime. On peut ainsi interpréter dans une certaine mesure, une utilisation des événements culturels et sportifs en

²⁰² AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 107, (13 août 1957) ; Consule de France à Munich pour la direction d'Europe.

Hongrie comme une affirmation du statut spécialement dégradé accordé à la RPH. Ainsi, Jean Paul Boncour, Ministre de France en Hongrie, conclue son discours, le 14 octobre 1957 à l'occasion de la rencontre de football Hongrie-France se tenant à Budapest : « *de la lutte en football, il en est de même que de bien d'autres combats qui ne sont pas fraternels. Hourrah pour les vainqueurs, et honneur aux vaincus* »²⁰³. Cette opposition des acteurs de la diplomatie culturelle française se construit également face aux événements culturels russes associés à l'envahisseur qui contrôleraient en réalité le pays. Le rôle de ces acteurs semble ainsi de contrer cette influence russe. En effet, il est régulièrement signalé l'objectif de contrer « l'impérialisme culturel russe ». Ainsi dans les 2 années qui suivent les événements de 1956, la diplomatie culturelle française en Hongrie apparaît extrêmement limitée, conciliant le respect des normes du protocole diplomatique et un rôle d'opposition symbolique.

3.1.2 Ouverture et normalisation de la diplomatie culturelle française en Hongrie (1959-1968)

Depuis 1956, et la Déclaration culturelle franco-soviétique, s'est amorcée avec l'URSS une diplomatie culturelle basée sur des protocoles d'échanges renouvelables tous les ans par les personnels diplomatiques dédiés, refusant d'abord, par les acteurs français, la mise en place d'un partenariat réel accord culturel pour cause des différents traitements aux citoyens soviétiques. Cette diplomatie culturelle se concrétise avec la mise en place d'une commission mixte en 1957, et les premiers protocoles en 1958. C'est dans ce cadre très institutionnalisé et bilatéral des relations culturelles interétatiques que vont émerger en 1961 les premiers protocoles organisant les relations interculturelles entre la République Française et la RPH²⁰⁴, reprenant le modèle des protocoles franco-soviétiques. En 1965, ces programmes sont élevés au rang d'accords culturels encourageant davantage la normalisation des échanges culturels, encadrés par une commission mixte franco-hongroise. Ce renouveau des relations culturelles entre les deux Etats traduit un certain succès de la

²⁰³ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 107, (15 octobre 1957); Ministre de France en Hongrie pour la direction d'Europe.

²⁰⁴ Kecskès, Gustáv D. « La politique étrangère française face à la révolution hongroise de 1956 ». Relations internationales, vol. 122, n° 2, 2005, p. 87-103. Cairn.info, <https://doi.org/10.3917/ri.122.0087>, p. 101.

politique diplomatique culturelle française. Elle peut s'expliquer par le maintien et l'encouragement de certains outils ainsi que par un contexte favorable.²⁰⁵

Le premier pas vers une reprise des liens culturels est pourtant bien à l'initiative des autorités hongroises. En effet, elle s'intègre dans la volonté d'ouverture à la culture occidentale faisant partie de la politique plus large portée par Kadar d'assurer un niveau de vie plus élevé à sa population pour obtenir une stabilité sur le plan intérieur²⁰⁶. L'année 1959 marque ainsi une rupture dans la diplomatie culturelle depuis 1957, amorçant un redéploiement des différents acteurs. En effet, en février 1959, Henri Quioc, conseiller de la légation de France en Hongrie rapporte que : « *le gouvernement hongrois serait prêt à s'ouvrir plus à la culture française si celle-ci cherchait à annuler les dispositions sanctionnant la République Populaire de Hongrie* »²⁰⁷. En effet, Henri Quioc met en avant les différences entre la politique onusienne très frontale dans ses critiques envers la RPH dont fait preuve la délégation française. Ainsi, c'est l'ancrage de la politique hongroise dans le contexte plus large qui limite puis permet, par le retrait des invectives françaises, le développement des liens culturels. Jean Paul Boncour, Ministre de France en Hongrie note le en août 1959, que : « *il semble que la Hongrie ait l'intention de suivre la voie de l'URSS et les démocraties populaires sur la voie d'une certaine libéralisation des échanges culturels entre les puissances soviétiques et les démocraties occidentales* »²⁰⁸. L'appréciation des opportunités culturelles s'intègre donc encore dans cette gradation régionale dans laquelle le réel interlocuteur, auquel il faut se hisser dans le dialogue est l'URSS. Ainsi, dans cette lecture de la situation, la Sous-direction d'Europe Orientale de la Direction d'Europe du Quai d'Orsay note le 30 octobre 1959, que pour la première fois depuis 1956, la vente de livres occidentaux est autorisée en RPH.²⁰⁹ La perception française change ainsi progressivement, reprenant les échanges sur le rôle de l'Institut culturel, élément central de la diplomatie culturelle en Hongrie. En effet, l'Institut français à Budapest change de dimension en 1961, s'installant rue Szegfű lui offrant des locaux plus importants et une plus grande visibilité. Cela participe ainsi à un élargissement des ses fonctions. Dans la perception

²⁰⁵ Kecskès, Gustáv D. « La politique étrangère française face à la révolution hongroise de 1956 ». Relations internationales, vol. 122, n° 2, 2005, p. 87-103. Cairn.info, <https://doi.org/10.3917/ri.122.0087>, p. 101.

²⁰⁶ Békés, Csaba. Hungary's Cold War Op. cit., p. 206.

²⁰⁷ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 107, (16 février 1959) ; Note du Conseiller commercial auprès de la légation de France en Hongrie

²⁰⁸ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 107, (17 août 1959) ; Note du Ministre de France en Hongrie pour la Direction d'Europe.

²⁰⁹ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 156, (30 octobre 1959) ; Note de la Direction d'Europe, sous-direction d'Europe orientale, Exposition du livre français à Budapest.

française, l'Institut est central dans la politique culturelle permettant le « rayonnement de la France ». Cette fierté du rôle de l'Institut français en Hongrie est encouragée par les différents acteurs de la légation puis de l'ambassade. En effet, ces derniers mettent régulièrement en avant le fait qu'il est le seul institut français en Europe de l'Est à n'avoir connu aucune fermeture, depuis son ouverture en 1947. Son rôle est ainsi perçu comme unique dans la région, contrebalançant un faible ancrage culturel français. La Direction générale des Affaires culturelles et techniques met ainsi en avant ce rôle spécifique en 1966 : « *L'affectation prochaine à l'institut d'un professeur chargé des questions pédagogiques ; l'adjonction qui va lui être faite, dès ce mois-ci, d'un laboratoire d'enseignement audiovisuel ; la construction de locaux plus vastes où trouvera place la section locale de l'Alliance française (419 élèves) ne pourront qu'accroître le rayonnement de cet important établissement culturel auquel ne sont pas comparables jusqu'à présent les « salles de lecture » dont les pays voisins nous accordent peu à peu l'ouverture* »²¹⁰. Ainsi, sont mises en place plusieurs activités pour diffuser la culture française comme des semaines du film français tous les deux ans.²¹¹ Ce sont cependant les activités linguistiques qui représentent le travail central de l'institut français, très tourné sur la littérature et sur l'apprentissage de la langue. Ainsi lorsqu'est établi le bilan de l'Institut, l'apprentissage du français est très détaillé par la direction générale des Affaires culturelles et techniques : « *Groupant aujourd'hui 1527 élèves, qui suivent des cours de langue, de littérature et de civilisation française sous la direction du conseiller culturel de l'ambassade assisté de 3 professeurs détachés, l'institut organise des manifestations particulières : expositions, concerts, projections cinématographiques, conférences et débats* ». Ainsi, même si l'Institut propose des actions de différentes formes, la diffusion de la langue tient une place prépondérante dans la diplomatie culturelle « partant du postulat français selon lequel la langue s'avère le vecteur essentiel de la culture »²¹². Dans cette perspective, la légation puis l'ambassade de France en Hongrie va recenser régulièrement le niveau d'apprentissage du Français, le comparant avec ses voisins, pour établir le « degré » de présence culturelle française. Ainsi, la Direction générale des Affaires culturelles et technique rapporte : « *dans un pays de tradition culturelle germanique, où l'enseignement du russe est obligatoire, le français doit, aux termes mêmes*

²¹⁰ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 156, (18 juillet 1966) ; Note de la direction générale des Affaires Culturelles et techniques, Relations franco-hongroises.

²¹¹ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 156, (18 juillet 1966) ; Note de la direction générale des Affaires Culturelles et techniques, Relations franco-hongroises.

²¹² Chaubet François et Martin Laurent historien. Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain. Armand Colin, 2011, p. 122.

*de l'accord culturel, se contenter d'une « place de choix ». Enseigné dans les lycées comme langue facultative, il occupe en 3^{ème} position, après l'anglais et l'allemand, un rang encore modeste (23%) »*²¹³. Ces données sont communiquées régulièrement par le personnel de la légation puis de l'ambassade à la direction d'Europe ainsi qu'à la DGACT. Cet investissement du rôle de la langue dans la diplomatie culturelle française émerge d'autant plus avec le second plan de diplomatie culturelle gaullienne mis en place entre 1964 et 1968. En effet, il met l'accent sur l'apprentissage du français dans une perspective où la connaissance de la langue serait un préalable pour établir des relations commerciales et politiques²¹⁴

Le personnel près de l'ambassade de France en Hongrie explique cette ouverture nouvelle aux œuvres françaises par le manque d'intégration préalable de la culture française. En effet, même si trouvant une certaine attractivité celle-ci n'a jamais représenté un attachement culturel profond comparable à la Pologne par exemple. Ainsi le personnel de l'ambassade de France en Hongrie, repris par le Direction des Affaires générale des affaires culturelles et technique explique que les autorités hongroises ne percevaient pas la diffusion de la culture française comme une réelle menace qui participerait à encourager un nouveau soulèvement, mais seulement comme le signe d'un accès à une meilleure qualité de vie.²¹⁵ Ce changement de perception s'affirme d'autant plus en 1963 avec l'amnistie générale prononcée et la hausse du niveau de vie de la population. Il est également à noter que. Ainsi, les œuvres culturelles occidentales, si elles ne sont pas aussi présentes que les autres types de produits, bénéficient de cette politique d'importation massive en Hongrie des produits occidentaux. Si les liens politiques, que l'on a déjà observés connaissent une progression très lente, amorçant des représentations basées sur la reconnaissance des rôles des Etats, il n'en est pas de même pour les liens culturels qui apparaissent comme précurseurs dans le

²¹³ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 156, (18 juillet 1966) ; Note de la direction générale des Affaires Culturelles et techniques, Relations franco-hongroises.

²¹⁴ Frank, Robert. « La machine diplomatique culturelle française après 1945 ». Relations internationales, n° 115, mars 2003, p. 325-28, p. 329. Robert Franck parle de « logique d'expansion et de diffusion de la langue française ». « L'espoir est de créer des liens politiques et également commerciaux par le biais de la culture », p. 333

²¹⁵ « Il est quelque peu paradoxal de constater que la froideur relative des relations d'avant-guerre a contribué à créer cet état de choses, les dirigeants hongrois éprouvant à un degré moindre que ceux de la Tchécoslovaquie ou de la Roumanie, la crainte de voir notre pays retrouver les positions du passé et les facteurs « positifs » qu'ils découvrent dans la politique française jouant d'autant plus en notre faveur » AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 156, (18 juillet 1966) ; Note de la direction générale des Affaires Culturelles et techniques, Relations franco-hongroises.

renouveau des flux entre la France et la RPH. La diplomatie culturelle française en Hongrie maintient ainsi une place importante.

Utilisation de la mémoire commune de la lutte contre le fascisme dans la diplomatie culturelle

Le mythe résistancialiste qui fonde l'aura des institutions françaises d'après-guerre et incarné par la figure du général de Gaulle²¹⁶ semble participer à créer un espace commun permettant le développement des relations culturelles franco-hongroises. En effet, la Seconde Guerre mondiale incarne dans la mémoire communiste la victoire du communisme contre le nazisme, partageant beaucoup de traits avec le mythe résistancialiste des communistes français. Ainsi le gouvernement hongrois utilisant fréquemment de la rhétorique des « forces fascistes » peut sembler vouloir se présenter comme un prolongement des résistants communistes qui ont combattu le fascisme, et dont sont ici certains cadres et anciens cadres. Ainsi, plusieurs événements culturels ont lieu dans cette perspective de la mémoire de la résistance. En référence aux événements de 1958 en France et en Algérie, rapportés par la presse hongroise comme une tentative de coup d'Etat fasciste, le journal *Hetoi Hirek* publie « *Nous prenions part à une immense solennité commémorative. Je dis bien immense, car tel était le nombre de Français morts au cours de la résistance opposée au fascisme, au maquis et dans les camps de concentration* »²¹⁷. Le voyage en 1961 de l'écrivain et résistant Vercors, tirant un bilan positif de sa visite participe à cet esprit. Enfin, le voyage en Hongrie de Paul Manet, président de l'Organisation des anciens combattants, en août 1967 peut témoigner de ce statut spécifique accordé à la place de la Seconde Guerre mondiale dans les relations culturelles officielles entre la France et la RPH. En effet, ce dernier rencontrera M. Lajos Feher alors Vice-président du Conseil des Ministres de Hongrie, témoignant d'une attention particulière de la part des autorités hongroises.

Les acteurs de la diplomatie culturelle, à travers le rôle prédominant attribué à l'institut français et ses programmes centrés sur le développement linguistique ont permis de maintenir des relations « culturelles traditionnelles »²¹⁸ interétatiques qui se renforcent en 1961 avec la signature de programmes annuels d'accords culturels et abouti en 1964 à la

²¹⁶ Conan Éric et Rouso Henry. Vichy un passé qui ne passe pas. Nouvelle édition mise à jour, Pluriel, 2013.

²¹⁷ AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 200, (19 mai 1958) ; Ministre de France en Hongrie à la Direction d'Europe.

²¹⁸ Coste, Daniel (sous la direction de). Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945 : matériaux pour une histoire. Paris. Hatier, 1984.

réalisation d'un accord culturel qui engage plus profondément la coopération culturelle entre les deux Etats, intégrant pleinement les dimensions techniques et scientifiques.

3.1.3 Le renforcement des liens culturels à travers le développement des liens techniques

La diplomatie technique et scientifique est à la croisée de la diplomatie culturelle et de la diplomatie économique. En effet, elle est la partie de la diplomatie culturelle jouant le plus explicitement un rôle dans l'expansion économique, participant directement à la coopération avec les acteurs économiques. Cette proximité est d'autant plus importante dans les pays socialistes où les limites entre les mondes universitaires et économiques, complètement intégrés à l'Etat, sont très fines.

Ainsi la diplomatie technique va connaître un renouveau en 1957, avec l'arrivée de Roger Seydoux à la Direction des Affaires Culturelles. Celle-ci se trouve doter de moyens importants pour répondre au nouveau contexte international dégradé pour la France. Ainsi la direction, devenue en 1956 la Générale des Affaires culturelles et techniques. Il est alors choisi d'axer ces nouveaux moyens dans le développement de l'assistance technique, jusqu'alors très en retrait dans la diplomatie française. La diffusion de la culture et de la science sont ainsi intégrés consciemment comme des outils de la politique étrangère française.²¹⁹ En 1961, pour mettre en place cette coopération technique est amorcé le programme de formation de cadres par l'envoi de techniciens et d'experts. Ainsi le développement de la diplomatie technique et scientifique s'ancre complètement dans l'importance redonnée à la langue française et concrétisée par le nouveau plan de 1964. En effet, ces échanges se font en français, et sont complètement intégrés dans la volonté d'extension de la langue.²²⁰ Les Etats visés par ce nouveau programme sont alors les anciens espaces colonisés ainsi que les Etats socialistes, affirmés explicitement comme « les Etats au système différent du nôtre »²²¹. La Hongrie, faisant partie des Etats socialistes qui souhaitent s'ouvrir d'abord économiquement à l'occident²²², son intégration dans la diplomatie technique et scientifique est simplifiée. La diplomatie technique est également

²¹⁹ Frank, Robert. « La machine diplomatique culturelle française après 1945 ». Op. cit., p. 325-28.

²²⁰ Lane Philippe. Présence française dans le monde : l'action culturelle et scientifique. 2e édition, la Documentation française, 2016, p.23.

²²¹ Maurice Couve de Murville lors de son entretien avec Peter, Ministre des affaires étrangère hongrois, en 1966. Vaïsse Maurice. Documents Diplomatiques 1966, Ibid.

²²² Békés, Csaba. Hungary's Cold War. Op. cit., Chapter 7 The Main Features of Kádárist Foreign Policy, p. 205-229.

largement facilitée dans les pays d'Europe de l'Est qui souhaitent moderniser leurs matériels de production mais aussi, et encore plus dans le cas hongrois, offrir un meilleur niveau à leur population. Ainsi plus qu'être perméable à cette diplomatie technique et scientifique, les autorités hongroises kadaristes y sont favorables. Ainsi les échanges entre les figures universitaires et scientifiques sont fréquents. D'abord cantonné aux figures proches des idées socialistes²²³, la légation se tient en retrait de ces échanges avant de les normaliser comme une réelle politique publique. En effet, à partir de 1965 est inscrit à l'article 16 de l'accord de coopération culturelle et technique, la mise en place d'un programme régulier d'échange. Ainsi en mars 1965, les professeurs français Francois Perroux et André Piatier sont invités à l'Université de Sciences Economiques par l'Association des Economistes de Hongrie. En pratique cette invitation est le fruit d'un entretien entre l'attaché culturel auprès de l'ambassade de France en Hongrie et Imre Laszlo, vice-recteur de l'Université des sciences économiques Karl Marx.²²⁴ Les liens scientifiques s'approfondissent ainsi entre les différentes universités comme entre l'Académie des sciences de Hongrie, le CNRS et la 6^{ème} Section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, qui établissent des arrangements mutuels²²⁵. La diplomatie technique est réalisée en profondeur par l'envois mutuels de techniciens. Pour organiser ceux-ci, l'ambassade de France en Hongrie est en contact permanent avec la direction des Affaires économiques et financières (DAEF), elle-même en contact avec le ministère de l'industrie, servant d'intermédiaires entre les acteurs techniques hongrois et français. Par exemple, l'ambassade de France en Hongrie relaie à la DAEF en 1964, la volonté de la délégation hongroise que la direction de la sidérurgie française invite le ministre hongrois des industries sidérurgiques et mécaniques Gyula Horgos. Il est précisé que cette invitation ne souhaite pas être publique, ce qui impliquerait des conséquences politiques, mais qu'elle a pour objectif de rendre visite et « prendre contact » avec des fabricants français d'équipement. Ainsi la limite entre coopération technique relevant du domaine de la diffusion culturelle et coopération économique apparaît relativement indistinguable dans ces conditions. On peut noter le rôle actif du Quai d'Orsay dans cette coopération technique, servant d'intermédiaire entre les différents acteurs économiques. En

²²³ Passage de Bernard Lavergne à Budapest en juin 1960, considéré comme « communiste ou affilié » par la légation de France en Hongrie : AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 156, (24 juin 1960) ; Ministre de France en Hongrie à la Direction d'Europe.

²²⁴ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 156, (12 mars 1965) ; Ambassadeur de France en Hongrie à la Direction Générale des Affaires culturelles et techniques, Invitation en Hongrie de MM. Francois Perroux et André Piatier.

²²⁵ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 156, (18 juillet 1966) ; Note de la direction générale des Affaires Culturelles et techniques, Relations franco-hongroises.

effet, la DAEF connaît une ascension importante à partir de la fin des années 1950, prenant un poids institutionnel considérable qui lui permet d'influencer grandement la politique diplomatique en matière culturelle en dépit de la DGACT²²⁶. Au-delà des échanges de techniciens, la promotion de la technique française se fait également par la participation à des événements culturels. Ainsi la participation à la foire internationale de Budapest en 1962 et surtout celle en 1964 participe à cette visibilité nouvelle donnée à la technique française. En effet, le 16 mai 1964, la France organise à la Foire internationale de Budapest un grand pavillon consacré par la présence du ministre français des Postes et des télécommunications, Jacques Marette. Le salon, voit même la mise en place d'une journée française le 16 mai, destinée à mettre spécifiquement en avant les produits et techniques françaises. L'événement culturel le plus emblématique peut cependant sembler être la Semaine Technique Française de Budapest qui se déroule du 14 au 21 mars 1967, regroupant 242 directeurs, techniciens et ingénieurs français. L'exposition est considérée par le Conseiller commercial auprès de l'ambassade comme un succès absolu, attirant 9000 techniciens hongrois et plusieurs membres du gouvernement. Il déclare ainsi « *Certains d'entre eux (des techniciens hongrois) n'ont pas hésité à conclure que les techniques décrites et les progrès réalisés étaient supérieurs à ceux dont les avait informés lors des colloques ou entretiens à Budapest par nos concurrents étrangers* »²²⁷

Le développement technique comme la réponse au « retard » de la présence française

Les efforts mis dans la coopération technique et sa promotion en Hongrie sont aussi le fruit d'un déficit initial. En effet, de même que dans les dimensions culturelles « classiques », les acteurs auprès de l'ambassade de France en Hongrie identifient un retard important, notamment sur la culture allemande, mais également sur la technique russe qui malgré les événements de 1956, reste centrale dans l'organisation économique et scientifique de la RPH. Le conseiller commercial auprès de l'ambassade de France rapporte ainsi « *La documentation qu'ils profusent largement permet à tout un chacun dans le secteur technique et économique d'avoir constamment sous la main l'ouvrage de référence nécessaire, les livres, brochures, textes commerciaux sont largement diffusés par centaines de kilos dépassant très largement notamment en poids dans l'ensemble l'information russe. Dans les*

²²⁶ Badel, Laurence. « Chapitre 6. La diplomatie éclatée ». *Diplomatie et grands contrats : L'État et les marchés extérieurs au XXe siècle*, Éditions de la Sorbonne, 2020, p. 197-237. OpenEdition Books, <https://doi.org/10.4000/books.pSORbonne.42991>.

²²⁷ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 156, (24 mars 1967) ; Conseiller commercial auprès de l'ambassade de France en Hongrie à la Direction des relations économiques extérieures, Semaine technique.

universités les cours du VDI (*Verein Deutscher Ingenieure*) sont professées, commentées et utilisées. Chaque ingénieur ou technicien hongrois a dans sa documentation ou ses références les quelques soixante ouvrages édités et mis à jour périodiquement par cette association ; ce qui lui permet d'avoir sur n'importe quel sujet le renseignement « *up to date* » qu'il cherche, les caractéristiques techniques de la machine, qui lui sont utiles, le plan de l'usine que le gouvernement l'a chargé de dresser »²²⁸. Ce retard associe ainsi encore la dimension linguistique à la diffusion technique française, éléments envisageant une séparation mince entre l'influence culturelle et technique. Parmi les potentielles causes de ce retard technique, le conseil commercial envisage aussi la « trop grande place » que prendrait la culture « traditionnelle » française, faisant passer les Français pour « *un peuple de poète et d'écrivains* »²²⁹. On peut ainsi lire ici, au regard des luttes d'influences intentionnelles, une volonté d'appuyer sur une diplomatie technique plus directement liée à l'économie, sous la direction de la DAEF et non dans la stratégie plus large d'inclure la coopération technique comme une part plus large de la diplomatie culturelle, axée notamment sur la diffusion du français, incarnée par la DGACT. Ainsi, ce « retard technique » pourtant identifié par le personnel de l'ambassade de France en Hongrie est identifié par les acteurs de la diplomatie technique comme une opportunité. Pour répondre au manque de l'influence technique en France est ainsi envisagé de créer le Centre de Documentation Scientifique et technique, faisant parti des statuts négociés pour la réalisation de l'Accord culturel et technique ratifié en 1965. Pierre Francfort apprécie cette dynamique du développement de la diplomatie technique comme très positive, déclarant au sujet du centre : « *un nouveau pas sera fait vers une meilleure information des milieux hongrois intéressés par les réalisations françaises récentes* »²³⁰. La perception très positive du rôle de la diplomatie technique est aussi produite par le rôle des entreprises, comme symbole de cette attractivité technique que doit représenter la France. Pour Laurence Badel, l'Etat est conscient du rôle des entreprises comme part de la diplomatie culturelle transmettant une image positive du pays, ainsi qu'un mode de vie plus riche matériellement.²³¹ En effet, il

²²⁸ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 163, (4 juillet 1966) ; Conseiller commercial à l'Ambassade de France en Hongrie à la direction des Affaires économiques et financières, Note sur les échanges franco-hongrois et données statistiques sur l'économie hongroise. (annexe 1)

²²⁹ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 163, (4 juillet 1966) ; Conseiller commercial à l'Ambassade de France en Hongrie à la direction des Affaires économiques et financières, Note sur les échanges franco-hongrois et données statistiques sur l'économie hongroise. (annexe 1)

²³⁰ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 156, (18 juillet 1966) ; Note de la direction générale des Affaires Culturelles et techniques, Relations franco-hongroises.

²³¹ Badel, Laurence. « Chapitre 8. L'expansion au service de la "grandeur" ? (1960-1978) ». *Diplomatie et grands contrats : L'État et les marchés extérieurs au XXe siècle*, Éditions de la Sorbonne, 2020, p. 275-331. OpenEdition Books, <https://doi.org/10.4000/books.pSORBONNE.43006>.

semble qu'un consensus apparaisse entre les différentes directions et aux différents niveaux de l'Etat pour axer la diplomatie culturelle sur l'appui des réseaux préalablement établis et des moyens classiques de la diplomatie culturelle, et chercher à moderniser son image à travers le développement d'une diplomatie technique. Ainsi les diverses formes que prend cette diplomatie technique semblent redonner une vitalité à la diplomatie culturelle française en Hongrie dans son intégralité, portée par le développement des relations économiques. Pierre Francfort, dans son rapport de fin de mission écrit ainsi : « *Mais une des préoccupations qui se dégage de plus en plus du développement des relations culturelles est l'intérêt porté à la technique française dont depuis près de trois ans la qualité et les possibilités sont apparues au plus haut niveau de la technique internationale* »²³². Il se dégage ainsi une certaine fierté chez les acteurs de la diplomatie française en Hongrie dans le succès que rencontre la « coopération technique » et les opportunités plus larges qu'elle permet.

La diplomatie culturelle et par le tournant technique qu'elle prend apparaît ainsi comme le cœur de la nouvelle politique d'influence française qui se met en place en Hongrie appréhendée comme essentielle dans la perspective d'un approfondissement des relations bilatérales franco-hongroises. Cette diplomatie axée sur la coopération technique participe largement à favoriser les relations entre acteurs économiques français et hongrois, dont les acteurs diplomatiques étatiques se retrouvent moteurs, transformant plus profondément les rôles des acteurs diplomatiques en Hongrie.

3.2 Renouveau des acteurs vers une approche économique et technique qui encourage le réalisme.

3.2.1 Une politique économique française basée sur le rôle nouveau de l'exportation à l'appui des retombées des événements 1956 (1956-1959)

Les partenariats économiques franco-hongrois encouragés par l'Etat sont le fruit d'une longue dynamique de réinvestissement de l'espace européen mise en place par les

²³² AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 156, (18 juillet 1966) ; Note de la direction générale des Affaires Culturelles et techniques, Relations franco-hongroises.

acteurs de la diplomatie française mais également par l'enchaînement d'opportunités qui permettent de réaliser au mieux cette intégration du marché hongrois.

Depuis la libération, l'Etat tient un rôle prépondérant dans le commerce extérieur français qu'il renforce profondément à partir des années 50. Même si le poids de la zone franc reste considérable, représentant 90% de l'aide économique bilatérale en 1960, dès le milieu des années 1950 est amorcée un changement de la politique commerciale extérieure française. En effet, celle-ci va se concentrer sur les exportations en réintégrant l'espace européen. 1963, apparaît réellement une volonté économique de « redéploiement » vers les pays en voie de développement en vue d'exporter les produits français. Au début des années 1960, c'est la Ministère de l'économie et des finances qui pousse pour la mise en place de ce changement de cap dans la politique économique extérieure française. La Direction des Relations économiques extérieures prend alors un nouveau poids. La division entre diplomatie technique et économique dont on a souligné précédemment la difficulté a participé à un partage entre le Ministère des Affaires Etrangères qui traite de son aspect culturel et le Ministère de l'Economie qui traite de la coopération technique relevant de fins économiques. En pratique, la distinction est très difficile est c'est la DREE qui organise principalement la coopération technique intégrant complètement les finalités économiques et commerciales. Le Quai d'Orsay reste très présent en amenant dans un premier temps les différents acteurs économiques à se rencontrer avec que les négociations économiques à proprement parlé soient réalisées par la DREE. Ainsi la division, relève d'une coopération approfondie sur le terrain, pour permettre à la politique d'exportation de se mettre en place. La dynamique commerciale vis-à-vis des états d'Europe de l'Est est donc en 1956 dans une phase d'éclosion où sont développés des nouveaux acteurs et programmes à fins commerciales. Disposant d'un certain recul dans les considérations commerciales française en comparaison à la République Tchèque, la Roumanie ou la Bulgarie, la Hongrie renouève pourtant ses accords commerciaux avec la France. Dès 1956 sont mis en place les premiers objectifs de coopération technique avec l'échange de formateurs hongrois. Le climat économique hongrois est alors identifié comme très favorable lors de l'année 1956. La légation de France en Hongrie rapporte ainsi : « *En vue de développer le niveau technique, nous consacrons des efforts tout particuliers au développement de l'industrie des constructions mécaniques car cette branche de notre industrie est nous le savons – le moteur*

du développement économique »²³³. La Hongrie s'intègre ainsi parfaitement dans la logique d'exportations françaises, rebasculant vers l'Europe à travers la mise en place d'une diplomatie technique et économique. La coopération technique participe en effet grandement à appuyer la diplomatie commerciale. Le Ministère de l'Economie en est pleinement conscient et encourage ainsi la politique d'assistance technique pour favoriser son exportation²³⁴. En effet, l'assistance technique a également pour but de fournir des biens d'équipements, principalement aux pays « sous-développés » ou aux pays d'Europe de l'Est. La forte demande au début de l'année 1956 dans ce domaine, pousse donc le personnel de la légation de France en Hongrie à estimer fortement la possibilité de mettre en place des liens commerciaux, conscients de ce rôle de l'assistance technique dans « l'expansion économique ».

Dans le cas de la Hongrie, la rupture souhaitée par l'OTAN suite aux événements de 1956 ne se voit en réalité pas réalisée profondément dans le domaine commercial, apparaissant davantage comme le ralentissement d'un développement. En effet, sur le plan économique les événements de 1956 semblent provoquer un double phénomène : déstabilisant dangereusement l'économie hongroise mais créant une forte demande et donc dans une certaine mesure une opportunité économique. Suite à l'écrasement de la révolution de 1956, l'économie hongroise est très affaiblie avec la poursuite de grèves et de résistances, l'immigration massive d'une partie des ouvriers, techniciens et ingénieurs ainsi qu'une certaine destruction matérielle. L'économie hongroise est ainsi identifiée comme instable, mais malgré les divers échanges, nécessitant une aide économique approfondie. En effet, l'URSS ne souhaite explicitement, et ne peut, pas combler l'entièreté des difficultés économiques de la Hongrie, et les pays socialistes même s'ils restent très largement majoritaires dans l'aide apportée, ne peuvent combler les besoins hongrois. Ainsi, la légation de France en Hongrie considère que la Hongrie représente un « fardeau » pour l'URSS et que cette limitation de l'aide est la raison pour laquelle *« la Hongrie en même temps que des devises libres a obtenu une certaine initiative dans ses rapports économiques avec l'Ouest. L'intensification des échanges comme ceux prévus dans notre récent rapport commercial peut donc contribuer à retarder en définitive l'intégration de l'économie hongroise dans le*

²³³ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 109, (18 juillet 1966) ; Ministre de France en Hongrie à la Direction d'Europe.

²³⁴ Badel, Laurence. « Chapitre 6. La diplomatie éclatée ». *Diplomatie et grands contrats : L'État et les marchés extérieurs au XXe siècle*, Op. cit., p. 197-237.

dispositif socialiste. »²³⁵. Ainsi il est clair que la légation de France en Hongrie identifie une opportunité commerciale dans la situation hongroise au début de l'année 1957. Elle met en avant également les besoins dont nécessiterait la Hongrie : « Biens de consommation, danger d'inflation : La demande est considérable, des stocks entiers ont été détruit et la production tourne au ralenti ». La légation de France en Hongrie note également la volonté de l'administration hongroise d'importer pour 60 Millions de \$ de biens de consommation pour les 6 premiers mois de 1957. La légation de France en Hongrie sélectionne ainsi des informations marquant la disparition d'acteurs centraux dans l'économie hongroise. Ainsi en janvier 1958, le Ministre de France en Hongrie rapporte la « *gabegie dans l'industrie et l'inefficience de ses cadres auprès de ses ouvriers* » : « *La diffusion d'opinions révisionnistes a entraîné un recul provisoire de notre développement technique parce que beaucoup de nos ingénieurs et contremaîtres étaient entraînés dans le camp des contres révolutionnaires* »²³⁶. Mis en avant, dans le contexte pris par la coopération technique et le rôle économique qui lui est accordé, cela peut sembler inciter les différents acteurs de la diplomatie technique et économique, partagés entre le Quai d'Orsay et Ministère de l'Economie et des finances à intégrer la Hongrie dans leurs démarches. Cette opportunité est également justifiée par l'influence politique qui serait permise par l'investissement en Hongrie, dans ce contexte où l'URSS apparaît en retrait. Le chargé d'affaire auprès de l'ambassade mentionne ainsi : « *Une politique d'aide et de crédit, précise et coordonnée entre les puissances occidentales, pourrait, à l'époque où la pénurie de devises deviendra réellement préoccupant, exercer une certaine influence sur les facteurs politiques* »²³⁷.

Ainsi, si l'aide française reste modeste, ces arguments servent à justifier le maintien de la présence d'acteurs économiques et le renouvellement des contrats. Dès la fin de janvier 1957, des opportunités économiques claires sont identifiées par Jean Paul Boncour, Ministre de France en Hongrie qui relève « la libéralisation des domaines agricole, industriel et commercial [qui] pourrait mettre nos exportateurs ou nos services économiques en présence de missions ou de représentants d'organisations économiques hongroises rendues à une certaine liberté »²³⁸. Ainsi les premières négociations commerciales, dépassant le « simple »

²³⁵ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 109, (17 décembre 1957) ; Ministre de France en Hongrie pour le Ministre des Affaires étrangères.

²³⁶ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 121, (14 janvier 1958) ; Ministre de France en Hongrie pour le Ministre des Affaires étrangères.

²³⁷ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 109, (7 juin 1957) ; Ministre de France en Hongrie pour le Ministre des Affaires étrangères, Plan économique et budget pour 1957.

²³⁸ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 109, (12 février 1957) ; Ministre de France en Hongrie pour le Ministre des Affaires étrangères.

renouvellement déjà abordé, on lieux dès juin 1957. Cette opportunité économique, identifiée par la légation est ensuite poursuivie par les acteurs propres à la diplomatie économique. A la fin de l'année 1957, cette opportunité semble saisie avec succès par ces acteurs. Au sujet des tensions politiques, Jean Paul Boncour, Ministre de France en Hongrie mentionne ainsi, en décembre 1957 : « *Il (Robert Douteau, conseiller commercial) souhaite qu'il ne soit pas nécessaire de recourir à des pressions qui risqueraient de détériorer notre expansion économique en Hongrie si fraîchement et si valablement restaurée* ». La direction d'Europe, du Quai d'Orsay, confirme cette attitude : « *Je n'estime pas, d'autre part, qu'il y ait lieu, pour le moment, de menacer les autorités hongroises d'un arrêt ou d'un ralentissement des échanges commerciaux. Leur développement actuel est considéré par le gouvernement comme d'une réelle utilité, et la mise en œuvre de mesures de représailles présenterait, dans ce domaine, de graves inconvénients* »²³⁹. La dynamique de fond d'une diplomatie économique basée sur les exportations reprend rapidement le dessus sur le blocage des partenariats commerciaux. Le conseiller commercial influence donc grandement ce processus en confirmant la légation dans son rôle d'initiatrice de coopération commerciale détachées de considérations politiques. Ainsi cette approche spécifique de la diplomatie commerciale en Hongrie permet d'envisager la création de liens plus profonds en intégrant réellement le marché hongrois.

3.2.2 Les moyens de l'intensification de la diplomatie commerciale française en Hongrie

L'intensification de la diplomatie commerciale française envers la Hongrie est paradoxalement, dans un contexte où les institutions y participent abondamment, amenée par des entreprises privées, spécialisées dans le commerce avec les pays socialistes. En effet, la société Olivier, cantonnée dans le commerce avec la République Populaire de Chine (RPC) présente dès février 1957 son premier projet d'exportation vers la Hongrie. Il se réalise le 27 février 1957 avec un accord pour 3,5 millions de dollars. L'exportation vers la Hongrie est alors constituée de produits sidérurgiques finis, d'équipements agricoles légers, et de textiles ouverts²⁴⁰. La Sous-direction d'Europe orientale, de la direction d'Europe du Quai d'Orsay, encore sous pression politiquement pour limiter les accords commerciaux

²³⁹ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 109, (20 décembre 1957) ; Direction d'Europe pour la légation de France en Hongrie.

²⁴⁰ AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 109, (27 février 1957) ; Note Service d'Europe orientale, Projet d'exportation vers la Hongrie.

avec le régime de Kadar met ainsi en avant, pour justifier toute absence d'objection à l'accord : des « *éléments nagystes de l'administration* » et une « *société française qui n'est pas d'obédience communiste* ». La société Olivier, principal partenaire économique français avec les pays socialistes est alors très ancrée dans la diplomatie française, dont les représentants connaissent très bien les membres du Quai d'Orsay, participant ponctuellement à un dépassement de leurs fonctions²⁴¹. Ces premiers accords restent isolés car il semble complexe pour les différents acteurs économiques français qui ne disposent pas des moyens et des connaissances des entreprises spécialisées d'intégrer le marché hongrois.

La légation puis l'ambassade de France en Hongrie tiennent un rôle important, en pratique, en connectant les acteurs économiques français et hongrois, ainsi qu'en informant sur les tendances politiques en Hongrie amenant à favoriser une activité économique dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, Pierre Francfort s'entretient avec le Ministre du Commerce extérieur hongrois et transmet ses impressions aux différentes directions. Il relève ainsi en 1964, lors de l'une de ces rencontres : « *la volonté de la Hongrie de développer son exportation notamment vers les pays occidentaux et le tiers monde. Dans ces conditions, le ministère du commerce extérieur est appelé à jouer un rôle de plus en plus important* »²⁴². Le conseiller commercial auprès de l'ambassade renforce ce rôle clé dans la mise en place de la coopération technique, très proche en pratique de la coopération technique à fins économiques. En effet, la facturation des échanges ayant pour objectif la coopération technique et les différents moyens de rétribution accordés pour ces assistances semblent intégrer des dimensions proprement commerciales. Ainsi le conseiller commercial rapporte en 1964 la proposition de l'entreprise française Pechiney au trust hongrois de l'Aluminium de deux contrats d'assistance technique de 700.000 \$ et 150.000 \$. Ces contrats d'assistance technique sont possibles avec la mise en place de bourses par l'Association pour l'organisation des stages de techniciens étrangers dans l'industrie française (ASTEF)²⁴³, perçus très positivement par le conseil commercial, décrits comme « *des efforts que tout le monde reconnaît indispensables de poursuivre* »²⁴⁴. L'ASTEF créée en 1958 par la

²⁴¹ Badel, Laurence. « Chapitre 8. L'expansion au service de la "grandeur" ? (1960-1978) ». *Diplomatie et grands contrats : L'État et les marchés extérieurs au XXe siècle*, Op. cit., p. 275-331, p. 303.

²⁴² AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 163, (1^{er} février 1964) ; Ambassadeur de France en Hongrie pour le Ministre des Affaires étrangères, Entretien avec le Ministre du commerce extérieur.

²⁴³ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 121, (29 janvier 1964) ; Note du conseiller commercial près de l'Ambassade de Hongrie à Monsieur le Ministre des finances et des Affaires économiques, Direction des relations Economiques extérieures, Visite au Ministère hongrois du Commerce Extérieur.

²⁴⁴ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 121, (29 janvier 1964) ; Note du conseiller commercial près de l'Ambassade de Hongrie à Monsieur le Ministre des finances et des Affaires économiques, Direction des relations Economiques extérieures, Visite au Ministère hongrois du Commerce Extérieur.

coopération entre le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère de l'Economie et des Finances, relève rapidement en pratique de la gouvernance de la DREE²⁴⁵. Ainsi, plus généralement la DREE est en charge de mener les négociations, à travers ses différents programmes. La légation puis l'ambassade ne participent alors pas directement aux négociations des différents accords commerciaux et techniques mais participent à les aiguiller. La promotion des techniques françaises prend en effet fréquemment l'apparence d'une promotion économique, qui joue le rôle d'un premier contact. Ils existent alors plusieurs initiatives pour favoriser ce premier contact. Par exemple, en 1964 est créé un poste d'adjoint à l'ambassade de Hongrie en France, chargé spécifiquement de faciliter l'assistance technique. Cette idée à l'initiative de la diplomatie hongroise est fortement encouragée par les acteurs français. Robert Douteau, conseiller commercial confie ainsi : « *je crois que cette idée n'est pas mauvaise car elle permettrait aux entreprises françaises intéressées telles que NEYRPIC, PECHNEY et la C.S.F de débroussailler leur position dans un premier temps, à Paris, avant les discussions finales qui auront lieu, bien entendu à Budapest* »²⁴⁶. L'Etat en plus de jouer ce rôle d'incitateur et d'encadrant des contrats va participer lui-même à travers les crédits importants accordés à sa régie à développer le commerce franco-hongrois. En 1968, sont ainsi signés trois accords entre *Ganz mavag* (Ganz Electricité) et Alsthom et Neyrpic, entre *Ikarus* et Berliet, et entre *Györi* et Renault. Ainsi ces accords industriels arrivent dans un second temps, ils viennent donner à la coopération économique franco-hongroise un caractère bien plus profond par les sommes et les structures engagées, mais également bien plus politique avec les symboles que représentent des entreprises comme Renault²⁴⁷. Ces diverses initiatives des institutions françaises sont permises par un contexte hongrois particulièrement favorable.

La RPH par sa politique intérieure dispose d'une demande spécifiquement élevée par rapport aux autres pays d'Europe de l'Est, relativement à sa capacité d'exportation. En effet, dans la continuité de la volonté de Kadar de développer le niveau de vie de sa population pour « pacifier sa société après 1956 »²⁴⁸, la Hongrie met en place une politique économique de forte importation, basée sur l'ouverture commerciale à l'Occident. Pour C. Beskès, le bloc

²⁴⁵ Badel, Laurence. « Chapitre 6. La diplomatie éclatée ». *Diplomatie et grands contrats : L'État et les marchés extérieurs au XXe siècle*, Op. cit., p. 197-237

²⁴⁶ Badel, Laurence. « Chapitre 8. L'expansion au service de la "grandeur" ? (1960-1978) ». *Diplomatie et grands contrats : L'État et les marchés extérieurs au XXe siècle*, Op.cit., p. 275-331.

²⁴⁷ Badel, Laurence. « Chapitre 8. L'expansion au service de la "grandeur" ? (1960-1978) ». *Diplomatie et grands contrats : L'État et les marchés extérieurs au XXe siècle*, Op.cit., p. 275-331.

²⁴⁸ Békés, Csaba. *Hungary's Cold War*. The University of North Carolina Press, 2022.

soviétique au début des années 60 est divisé entre des pays où la politique est orientée vers la politique économique et des pays dont la politique était orientée sur les enjeux de sécurité. La Hongrie appartenait clairement à ce premier groupe²⁴⁹. Ainsi le pays danubien connaît une très forte attractivité économique pour les investisseurs français et les différents programmes de coopération économique et technique, anticipant les retombées économiques d'une demande importante. Ainsi à partir de 1962, se met en place une politique hongroise « *d'ouverture à l'ouest* »²⁵⁰ en matière commerciale qui permet de multiplier les investissements et les échanges économiques entre la France et la Hongrie. Cependant, le contre coup de cette politique pour la gouvernance de la RPH est un déficit chronique dans les échanges avec les occidentaux. Ainsi, entre 1956 et 1963, l'accumulation du déficit franco-hongrois s'élevait à environ 450 millions de francs. Une analyse plus précise de ce déficit met en avant que pour le déficit de 118 millions de francs durant les 10 premiers mois de l'année 1963, l'exportation hongroise vers la France représentait 41 millions de Francs et l'exportation française vers la Hongrie 159 millions de Francs, soit près d'un facteur de 1 à 4 pour l'exportation française par rapport à l'exportation hongroise. Si, lors des différents échanges sur la nature des échanges économiques franco-hongrois, les acteurs français signalent leur attention sur ces questions, le déficit commercial de la Hongrie représente en réalité un certain atout apparaissant comme un très bon « client » des entreprises françaises. C'est ce que met en avant Pierre Francfort en défendant l'élévation de la légation au rang d'ambassade : « *Je rappelle également que si en 1962, le montant des échanges commerciaux franco-hongrois a été inférieur, mais d'un huitième à peine à celui de commerce franco-roumain, il nous a laissé un solde créditeur considérable alors que nous avons un déficit à Bucarest* »²⁵¹. Cette diplomatie commerciale vient ainsi à porter ses fruits, avec le renouvellement d'accords commerciaux et la mise en place en février 1966 d'un accord commercial plus ambitieux, cherchant à pérenniser les liens économiques franco-hongrois sur le long terme²⁵².

Ainsi, les résultats de cette diplomatie économique semblent perceptibles par les deux côtés. Du côté hongrois, on communique dans la presse au sujet du rapprochement

²⁴⁹ Ibid, p. 184.

²⁵⁰ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (28 août 1964) ; Ambassadeur de France en Hongrie à la Direction d'Europe, Missions économiques hongroises en France.

²⁵¹ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (26 octobre 1963) ; Ministre de France en Hongrie à la Direction des affaires politiques, Elévation des Légations au rang d'Ambassade.

²⁵² AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (26 février 1966) ; Direction des Affaires économiques et financières à la Direction d'Europe, Accord commercial franco-hongrois.

économique franco-hongrois. Sont ainsi publiés les chiffres de l'évolution du commerce extérieur, multiplié par 6 en valeur depuis 1950 (passant de 96 à 590 millions de Forints. Du côté des diplomates français en Hongrie, il en est de même avec une appréciation globalement positive du développement des relations commerciales mesurant un « *élargissement des relations économiques techniques et commerciales entre la France et la RPH* »²⁵³. Pierre Francfort mentionne ainsi : « *Nos échanges commerciaux se développent en ce qui concerne nos exportations, de façon favorable et grâce à la qualité de nos techniques et à nos efforts compétitifs ; les autorités semblent vouloir s'adresser de plus en plus à l'industrie française, nos exportations ayant depuis 1959 relativement beaucoup plus progressé que celles de nos concurrents européens et nous ayant fait passer en 1962 du 5^{ème} au 4^{ème} rang des fournisseurs occidentaux* ». Le rôle des relations commerciales dans les relations entre les Etats français et hongrois s'est concrétisé lors de la rencontre entre János Fock et Georges Pompidou. En effet, ce dernier amorce la discussion en l'exprimant directement comme sa priorité : « *Je suis disposé à parler de tous les sujets que vous souhaitez aborder. Pour ma part, je serais intéressé par tout ce que vous pourriez me dire des transformations que connaît la Hongrie, notamment de la réforme du système économique mise en œuvre par votre gouvernement, ce qui me semble de nature à permettre un développement de nos échanges commerciaux* »²⁵⁴. Malgré ces résultats perçus globalement comme positifs car représentant un développement certain, il existe quelques critiques au sein de l'ambassade de France en Hongrie, qui portent sur la valeur absolue de ces exportations qui restent faibles, mais aussi sur leur nature²⁵⁵. En effet, le commerce franco-hongrois apparaît très homogène dans certaines perspectives²⁵⁶, basé sur les échanges de produits agricoles. C'est ce qui constitue selon le conseiller commercial en Hongrie, le principal obstacle au développement de liens économiques, avec la présence de produits surreprésentés comme le lait en poudre²⁵⁷. Cependant, ces considérations connaissent des limites centrales dans le sens qu'elles n'analysent pas le développement des relations économiques comme un processus, mais comme un objet fini. Ainsi la prise en compte des

²⁵³ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (28 août 1964) ; Ambassadeur de France en Hongrie à la Direction d'Europe, Missions économiques hongroises en France.

²⁵⁴ Documents diplomatiques 1968

²⁵⁵ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 163, (4 juillet 1966) ; Conseiller commercial à l'Ambassade de France en Hongrie à la direction des Affaires économiques et financières, Note sur les échanges franco-hongrois et données statistiques sur l'économie hongroise

²⁵⁶ La composition de l'analyse relève en effet de choix, en se rapportant à une pure balance exportation-importation qui ne permet pas d'appréhender les nouveaux modes de la diplomatie économique.

²⁵⁷ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 163, (4 juillet 1966) ; Conseiller commercial à l'Ambassade de France en Hongrie à la direction des Affaires économiques et financières, Note sur les échanges franco-hongrois et données statistiques sur l'économie hongroise.

partenariats techniques et du fort développement des liens industriels, très estimés par les représentants hongrois, et omis de cette analyse. Il apparaît en effet complexe de dresser un bilan des liens économiques tant ces derniers participent à amplifier les relations culturelles et politiques. Dans cette perspective, on peut même observer un certain dépassement des instances diplomatiques traditionnelles dans la multiplication des échanges entre acteurs étatiques. Ainsi, un exemple original peut être l'invitation du Ministre de l'Industrie français M. Bokanowski par son homologue hongrois en mars 1964, la réponse favorable qui y est donnée ainsi que l'intention du ministre français d'inviter en retour le vice-ministre de l'industrie lourde hongroise. Dans un premier temps, l'échange n'est pas notifié à l'ambassade de France en Hongrie dépassant les étapes normalisées de la diplomatie classique à travers la mobilisation des services des ministères des Affaires étrangères.

La diplomatie commerciale et économique semble ainsi s'affirmer comme centrale dans le développement des activités diplomatiques françaises envers la Hongrie, permise par une collusion de la diplomatie culturelle et commerciale ainsi que la rencontre d'un contexte politique et économique très favorable en Hongrie.

3.23 Vers une « manière réaliste »²⁵⁸ : Le renouvellement du personnel diplomatique des relations franco-hongroises vers une diplomatie réaliste portée sur des enjeux techniques

On assiste à travers ce poids nouveau des acteurs économiques de la diplomatie, à une mutation des acteurs diplomatiques traditionnels organisés autour de la légation puis de l'ambassade de France en Hongrie. Ce renouvellement se fait par la concordance de deux phénomènes : le renforcement des acteurs économiques dans la politique diplomatique que l'on observe d'un côté et la transformation du personnel diplomatique de l'autre vers une politique réaliste choisie à défaut d'une politique plus marquée idéologiquement. Ces deux phénomènes semblent se favoriser mutuellement. En effet, la politique commerciale incite les acteurs diplomatiques traditionnels à muter pour se maintenir en adoptant les codes de la diplomatie économique et en la favorisant. D'un autre côté la politique commerciale avec les pays socialistes ne peut rester qu'à un stade embryonnaire si les acteurs de la diplomatie traditionnelle ne reconnaissent pas ces États et restent dans une logique d'opposition, qui empêche d'en faire des partenaires même mineurs. Une illustration du succès de cette

²⁵⁸ Terme employé par Maurice Couve de Murville pour décrire son action dans le cadre de la détente, Couve de Murville Maurice. Une politique étrangère : 1958-1969. Plon, 1971.

perception est le poids considérable que vont prendre la DAEF et la DREE dans la deuxième partie des années 1950 et dans les années 1960. Ainsi, Maurice Vaisse met en avant au sein de la diplomatie française, deux grands courants de pensée qui rivalisent à la fin des années 50 et aux débuts des années 60. En effet, le premier groupe perçoit une opposition de nature entre le « monde libre » et les États dominés par l'URSS, ainsi que l'URSS, qui par sa volonté d'expansion serait en contradiction avec l'intérêt profond de la France, de garantir sa survie. Le second groupe pourrait être appréhendé à travers certains diplomates qui considèrent l'URSS et les républiques populaires comme des États dont la reconnaissance progressive doit amener à créer des liens. Ces deux groupes semblent aussi être marqués par leur génération.

Ainsi, il semblerait, dans cette perspective, que nous puissions identifier ces deux courants contradictoires parmi les différents acteurs de la légation puis de l'ambassade de France en Hongrie. Le premier groupe serait représenté par la figure de Jean Paul Boncour qui, Ministre de France en Hongrie de 1956 à 1964, marque une pratique du rôle qui s'intègre très largement dans la politique diplomatique d'après-guerre. En effet, en tant que Ministre de France en Roumanie de 1945 à 1948, il est présent lorsque les rapports diplomatiques se crispent et apprend donc les pratiques des relations ouest-est dans une période de chiisme, où la diplomatie française en Europe de l'Est doit se résigner, construisant des pratiques diplomatiques subies²⁵⁹. Ainsi lorsqu'il exerce en Hongrie, il est le doyen parmi ses homologues ministres en Hongrie. On peut mettre ainsi en évidence un « effet âge »²⁶⁰ qui s'accompagne d'une culture politique précise, émergeant dans ce contexte où le diplomate se perçoit lui-même comme hostile à l'État qui l'accueille. Sa perception du régime hongrois est donc comme complètement subordonné à l'URSS, responsable de ce « gel »²⁶¹. En effet, son rôle se traduit par le relevé massif des documents de la presse hongroise critiquant la politique de la France, notamment relatifs à l'attitude coloniale française. Il qualifie alors de manière répétée de « propagande moscoutaire » ces articles et émissions, associant les initiatives de la presse hongroise comme une pure translation des directives soviétiques. Ainsi, malgré le développement des relations économiques et des premières formes de coopération technique avec le régime de Kadar, il maintient l'utilisation du terme « régime

²⁵⁹ Bozo, Frédéric. « Chapitre premier - Le Temps des frustrations ». La politique étrangère de la France depuis 1945, p. 11-62. Flammarion, 2012.

²⁶⁰ Sirinelli, Jean-François. « Génération et histoire politique ». Vingtième Siècle. Revue d'histoire, vol. 22, n° 1, 1989, p. 67-80. www.persee.fr, <https://doi.org/10.3406/xxs.1989.2129>.

²⁶¹ Kecskés, D. Gusztáv. « La politique étrangère de la France envers l'Europe centrale et orientale de 1945 à 1956 ». Öt Kontinens, 2006.

fantoches » pour le désigner comme la marionnette de Moscou. Le 27 septembre 1958, il mentionne : « *Le chef du gouvernement fantoches a fait écho aux propos de son maître, M. Khrouchtchev* »²⁶². L'utilisation d'un ton relativement méprisant pour décrire le régime hongrois est courante. L'utilisation du terme « régime fantoches » est arrêtée en avril 1961. Le terme est alors utilisé pour décrire la préparation à la cérémonie du 4 avril, qui a eu lieu la veille. Cependant, trois heures plus tard dans la même journée du 5 avril 1961, il envoie un télégramme URGENT demandant « d'annuler » le paragraphe numéro 2 de son télégramme précédent. Le passage numéro 2 ne contient aucune information remarquable, hormis l'utilisation de l'expression « dirigeants fantoches », présente alors seulement dans ce paragraphe. Le mépris que l'on peut identifier dans les échanges de Jean Paul Boncour est aussi à destination de tous ceux qui envisagent une reconnaissance du gouvernement hongrois. En effet, il existe une opposition profonde au gouvernement hongrois. Ainsi lorsque les députés français viennent à visiter le parlement hongrois, Jean Paul Boncour déclare : « *Je n'étais pas là pour le voir, mais je gage que par courtoisie et faute d'interprétation, nos braves députés ont applaudi sinon ce passage, l'assassinat judiciaire d'Imre Nagy et ses compagnons* »²⁶³. « Braves députés » est souligné sur le document reçu par la direction d'Europe où est annoté dans la marge « c'est un peu insolent ». Jean Paul Boncour apparaît ainsi en décalage à travers cette perception éminemment négative du gouvernement hongrois, alors que la politique diplomatique gaullienne amorce un virage vers la normalisation des relations avec les Etats d'Europe de l'Est.

Jean Paul Boncour reste ainsi ancré dans une conception très idéaliste sur les réalités sociales du pays où il se trouve. En effet, la nature des analyses portées prend fréquemment des tons lyriques. Le peuple est quant à lui mystifié comme transcendant les époques, et distingué en tout point de la dictature à laquelle il s'oppose unanimement. Ainsi, il est fait fréquemment l'éloge du « peuple magyar » et de sa bravoure en opposition à la « lâcheté » du « régime fantoches ». Dans cette perspective, les événements de 1956 sont régulièrement rappelés pour appuyer cette opposition. Ainsi, lorsqu'il aborde les différentes décisions prises concernant la Hongrie, il sépare fréquemment le gouvernement de la nation. En mars 1961, pour commenter les résultats de l'action de l'ONU, il déclare ainsi : « *La nation magyare a suffisamment tiré la leçon de la carence des Nations Unies au moment de son*

²⁶² AMAE, Europe 1944-1960, Hongrie, dossier 111, (27 septembre 1958) ; Ministre de France en Hongrie au Ministre des Affaires Etrangères.

²⁶³ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 163, (4 juillet 1966) ; Conseiller commercial à l'Ambassade de France en Hongrie à la direction des Affaires économiques et financières, Note sur les échanges franco-hongrois et données statistiques sur l'économie hongroise.

*insurrection de l'automne 1956 pour ne porter qu'un intérêt limité aux délibérations ou tractations à New York au sujet de la Hongrie ; particulièrement futile paraît entre RPH admise à prendre pleinement part à tous les travaux, pour, en fin de session, s'entendre à ajourner la validation de son mandat »*²⁶⁴. Ici la nation est séparée de gouvernement, jugée illégitime. Ainsi Jean Paul Boncour n'est pas favorable à la plupart des initiatives politiques de normalisation des relations entre les Etats français et hongrois, qu'il considère comme fondamentalement opposés. Un des exemples les plus révélateurs est lorsque son homologue hongrois lui demande des explications quant au décalage entre l'attitude d'ouverture que représente la tournée parlementaire de 1961 et les critiques appuyées de la France contre la RPH aux Nations Unies, il répond : « Quel rapport la visite ici de quelques parlementaires français racolés par les missions diplomatiques à Prague et à Paris, peut-elle avoir avec les polémiques internationales dont l'ONU est le théâtre »²⁶⁵. Ainsi, sa conception s'apparente à une vision limitée de son propre rôle par le gouvernement hongrois, dont la normalisation complète des relations ne pourrait se faire que par le renversement même de ce gouvernement.

Ce prisme de perception apparaît cependant en complet décalage avec la situation réelle en Hongrie. Ainsi, en 1961, il envisage encore un soulèvement de la population hongrois contre le régime de la RPH, dans la continuité de 1956 : « *étendue maintenant au pays tout entier la collectivisation agraire entraîne une résistance paysanne qui n'est plus seulement passive puisque des maquis existeraient à l'état embryonnaire. Dans les villes, la jeunesse reste en grande majorité hostile au régime imposé par les Russes dont l'influence économique ou culturelle et répugne toujours autant ; quant à la classe ouvrière, la voici en révolte latente contre la restauration des « normes » de travail du temps de Rákosi qui furent une des causes de l'insurrection, puis d'une résistance ouvrière engagée des mois après l'insurrection »*²⁶⁶. Ce diagnostic apparaît alors complètement en décalage avec la situation en Hongrie, où la politique de hausse du niveau de vie, souhaitée par Kadar et son entourage , amène ses premiers effets, avec une validation de plus en plus grande de la légitimité du gouvernement. Ce décalage entre l'attitude de Jean Paul Boncour et le rôle qu'on attend de lui participe à produire une réelle difficulté dans la pratique de sa fonction. En effet, à partir

²⁶⁴ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (17 mars 1961) ; Ministre de France en Hongrie au Ministre des Affaires Etrangères

²⁶⁵ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (19 avril 1961) ; Ministre de France en Hongrie au Ministre des Affaires Etrangères, Tournée parlementaire Jouyon.

²⁶⁶ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (17 mars 1961) ; Ministre de France en Hongrie au Ministre des Affaires Etrangères

de 1957 apparaît un contexte double où sur le plan de la représentation doit être mis en avant une « retenue diplomatique » liée à la position officielle de la France auprès de ses alliés et des Nations Unies, et de l'autre côté un rapprochement *de facto* dans les domaines culturel et économique. Ainsi, en octobre 1957, lorsqu'il doit prononcer un discours en amont du match de football France-Hongrie, se jouant à Budapest, il s'en trouve démuné, ne pouvant se restreindre à une attitude d'opposition : « *La Sous-direction d'Europe Orientale a bien voulu m'aider à surmonter les difficultés qu'entraînait sur le plan des courtoisies officielles réciproques, l'attitude de réserve qui continue de m'être dictée à l'égard du régime fantoche de la Hongrie* »²⁶⁷. Dans cette conception, les liens économiques qui se redéveloppent dès janvier 1957²⁶⁸ ne sont pas liés au développement de liens politiques. On ne peut évidemment considérer le Ministre de France en Hongrie comme un acteur libre de toute influence, et cette conception différenciée des liens économiques et politiques, si elle est contraire au développement de la DAEF et de la DREE²⁶⁹, peut trouver écho chez d'autres acteurs diplomatiques français.

Ainsi Jean Paul Boncour se voit de plus en plus critiqué, dans les annotations qui sont faites sur les télégrammes reçus par les différentes directions du Quai d'Orsay. Le phénomène est particulièrement remarquable à partir de 1961, où les critiques se font plus acerbes. Sur le télégramme du 3 mai 1961 qu'il envoie à la Direction d'Europe, il est ainsi annoté dans la marge « remarque stupide » le long d'un paragraphe où il décrit ses relations interpersonnelles avec le Premier vice-ministre des affaires étrangères hongrois János Peter²⁷⁰. Ce décalage entre l'appréciation du rôle par Jean Paul Boncour, dans une conception de la diplomatie comme un rapport « d'homme à homme » mais ne pouvant approfondir les relations avec le gouvernement hongrois, car ne disposant d'aucune autonomie, et la volonté de développement des relations avec ces Etats de la part des directions du Quai d'Orsay, peut être envisagé comme la cause de son départ en 1962.

Jean Paul Boncour n'est pas seul dans cette perception mais les acteurs la reflétant sont conscients que la tendance ne joue pas en leur faveur avec une normalisation progressive des relations. Ainsi, le sous-directeur de la Sous-direction d'Europe orientale est appréhendé

²⁶⁷ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (17 mars 1961) ; Ministre de France en Hongrie au Ministre des Affaires Etrangères

²⁶⁸ Voir partie 3.2.1 Le développement des liens économiques

²⁶⁹ Voir partie 3.1.3 Diplomatie technique, comme à la fois diplomatie culturelle et politique, dont la portée politique est complètement consciente

²⁷⁰ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (31 mars 1961), Ministre de France en Hongrie pour la Direction d'Europe

par l'Ambassadeur de France aux Etats-Unis, Hervé Alphand comme ayant « *indiqué que le renvoi de l'affaire à la XIII-ème session semblait certes, la solution la plus souhaitable, mais il a déploré que la condamnation du gouvernement hongrois perde avec le temps son caractère solennel* »²⁷¹. Ainsi les années 1961 et 1962 semblent charnières dans le renouvellement de la politique diplomatique française en Hongrie, où la tendance « pragmatique » va prendre un rôle de premier plan dans le nouveau développement de ces relations en évinçant une pratique plus conservatrice.

Ce changement, même si marqué sans être radical au sein de la légation de France en Hongrie, est incarné par l'arrivée de Pierre Francfort au poste de Ministre de France en Hongrie. En effet, en 1962, Jean Paul Boncour est finalement remplacé au même poste par Pierre Francfort, lui aussi ayant exercé les fonctions de Ministre de France en Roumanie, mais de 1953 à 1958. Sa figure marque la transition vers un rôle plus emprunté du réalisme que l'on peut associer aux volontés de la politique étrangère de Charles de Gaulle et de Maurice Couve de Murville. En effet, dès son arrivée, il souhaite s'entretenir avec János Kadar, ce qui en 1962 se faisait encore rarement lors de la remise de lettres de créances. Si l'entretien ne peut finalement pas se faire avant 1964, l'initiative appuyée dans ce sens montre la volonté de dialogue. Il reprend sur certains aspects, notamment la valorisation des rapports interpersonnels, une appréciation proche mentionnant en 1964 : « *il était nécessaire pour que l'esprit de coexistence devienne réalité que sur le plan des rapports humains s'établisse une certaine confiance et liberté d'expression dans les dialogues, que les interlocuteurs du monde socialiste se dépouillent quelque peu de leur comportement de paralysie et de défense* »²⁷². Cependant, une variation est importante : les rapports interpersonnels doivent favoriser la détente, ils ne sont pas appréhendés comme une finalité en eux-mêmes, comme s'en réjouissait Jean Paul Boncour. Dans cette perspective les liens de confiance n'ont pas seulement pour objectif d'être entretenus, mais aussi d'être développés avec les différents acteurs hongrois, pour permettre de réaliser au mieux la politique étrangère souhaitée par le Quai d'Orsay.

Le phénomène peut être appréhendé dans le contexte plus large de réforme du Ministère des Affaires étrangères avec l'arrivée de la Vème République et de la présidence gaullienne. En effet, sur la forme, comme sur le fond l'appareil diplomatique français connaît

²⁷¹ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 112, (24 février 1961) ; Ambassadeur de France aux Etats-Unis au ministre des Affaires Etrangères.

²⁷² AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 200, (27 janvier 1964) ; Ambassadeur de France en Hongrie à la Direction d'Europe, Entretien avec M. Kadar.

des changements considérables. Dans ce processus de centralisation des pouvoirs, le président construit une « monarchie absolue »²⁷³ autour de lui, permettant d'appliquer sa conception des relations internationales. Dans cette perspective, Maurice Couve de Murville, proche de De Gaulle, remplace Christian Pineau en mai 1958 au poste de Ministre des Affaires Etrangères²⁷⁴. Sur le fond, la politique se définit par une réorientation des moyens en Europe et le développement de relations bilatérales avec les Etats d'Europe de l'Est, sans chercher à contester les intérêts de Moscou²⁷⁵. Libéralisation ne devait alors pas rimer avec détachement²⁷⁶. Cette politique fait ainsi appel au pragmatisme et vient complètement légitimer le courant de la diplomatie réaliste vis-à-vis de l'Europe de l'Est et mettre au second plan le courant d'opposition idéologique à l'URSS.

Pierre Francfort marque donc dans une certaine dimension, un tournant pragmatique dans la pratique de la légation de France en Hongrie. En effet, il considère le nationalisme hongrois comme un moteur beaucoup plus faible que son prédécesseur, mentionnant « *Le nationalisme hongrois a donc ses limites idéologiques et politiques* »²⁷⁷. Ainsi il s'intègre complètement dans la conception gaullienne, avec une normalisation du rapport spécifique de l'union soviétique, qui doit permettre de dialoguer avec les républiques populaires et d'y développer des relations économiques et culturelles, puis politiques. Il se trouve alors dans une attitude beaucoup plus coopérative vis-à-vis du gouvernement hongrois qu'il considère comme un partenaire. Ainsi dans sa note de fin de mission, il se félicite du développement des relations techniques et culturelles, ainsi que les perspectives d'approfondissement politiques qui sont envisagées. Cette attitude d'ouverture tranche ainsi radicalement avec celle de Jean Paul Boncour.

Ainsi, si Pierre Francfort conserve certaines approches dans la considération de celle de Jean Paul Boncour, son successeur au poste d'Ambassadeur de France en Hongrie, Raymond Gastambide qui rentre en « mission » en 1965, ne fait plus usage de ces références, intégrant complètement un rôle de facilitateur des échanges entre la France et la Hongrie. Plus généralement, le personnel de l'ambassade de France en Hongrie va être progressivement poussé à incorporer la dimension technique et économique, qui prend une place centrale dans le développement des échanges franco-hongrois. Ainsi, on peut

²⁷³ Vaïsse, Maurice. La Puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958. 2009.

²⁷⁴ Bozo, Frédéric. La politique étrangère de la France depuis 1945. Flammarion, 2012, p.67

²⁷⁵ Couve de Murville Maurice. Une politique étrangère : 1958-1969. Plon, 1971, p. 194-198.

²⁷⁶ Ibid., p197.

²⁷⁷ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 210, (27 janvier 1964) ; Ambassadeur de France en Hongrie à la direction d'Europe, Rapport de fin de mission.

distinguer un certain renforcement du rôle du conseiller commercial, qui présent lors des événements à nature technique, va devenir un interlocuteur central dans la diplomatie sur le terrain, en relayant ses informations avec la DREE²⁷⁸. Au sein de l'ambassade de France en Hongrie, on observe aussi l'utilisation d'un vocabulaire beaucoup plus technique et économiciste que celui utilisé lors de la légation. Raymond Gastambide, Ambassadeur de France en Hongrie entre 1965 et 1971 incarne ce profil de l'ambassadeur beaucoup plus à l'aise sur les questions techniques. Ainsi, en 1966, Gastambide émet des craintes quant à une potentielle stagnation mais se réjouit des « *augmentations des exportations françaises pour les 6 premiers mois de 1966, supérieures de 50 % à ceux de la période correspondante de 1965* ». L'ambassade partage ainsi les mêmes objectifs que la DREE, intégrant complètement la dimension commerciale et technique comme une part essentielle de ses prérogatives diplomatiques. Le partage de ce rôle peut aboutir à renforcer la confusion sur les responsabilités réelles accordées aux différents organismes. En effet, l'ambassade de France en Hongrie, complète régulièrement ses observations par des recommandations, qui participent à accentuer ce phénomène. La confusion la plus poussée est lors de la signature d'accords à portée économique. Ainsi, le 7 octobre 1966, Raymond Gastambide signe un accord franco-hongrois de transports routiers, dont la nature économique est explicite. L'intégration des considérations économiques et commerciales participe donc à un dépassement partiel du rôle de renseignement et de prise de contact que doit en théorie mettre en place l'ambassade.

On assiste donc à travers le développement précoce de la diplomatie commerciale et culturelle à un renouvellement du personnel diplomatique qui se font dans une pratique réaliste de la diplomatie, dépassant la confrontation idéologique pour appréhender la Hongrie comme un réel partenaire potentiel, tout en reconnaissant les rapports de force propres à sa situation relative à l'URSS.

²⁷⁸ AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 163, (29 janvier 1964) ; Notre d'audience du conseiller commercial à Monsieur le Ministre des Finances et des Affaires économiques, Direction des Relations Economiques Extérieures, Visite au Ministère hongrois du Commerce Extérieur.

Conclusion

Ainsi, dans un premier temps, les acteurs de la diplomatie française en Hongrie appréhendent le développement des relations comme limité par le rôle de la France en Afrique du Nord, d'abord autour de la crise de Suez, puis par la décolonisation algérienne. Dans un contexte international polarisé entre les Etats-Unis et l'URSS, les marges de manœuvre semblent limitées par la priorité donnée au maintien de l'équilibre global. Ainsi les acteurs de la diplomatie française cherchent à se dégager des marges de manœuvres dans une dynamique de multiplication des coopérations bilatérales dont le cas hongrois fait partie. Ce contexte décolonial favorise un redéploiement des acteurs de la diplomatie française vers l'Europe. L'espace est-européen apparaît dans cette perspective comme très attractif économiquement et politiquement. Il s'affirme ainsi comme très concurrentiel, incitant la diplomatie commerciale française à développer rapidement sa présence en Hongrie. Les tensions provoquées par le « problème allemand », qui tendent à réduire les reconnaissances politiques officielles entre les deux Etats n'empêchent pas ce renforcement des liens diplomatiques. La politique diplomatique française vis-à-vis de la Hongrie s'intègre ainsi complètement dans un projet d'investissement régional respectant les statuts liés aux rapports de force de la guerre froide, reconnaissant l'autorité de l'URSS sur la RPH, mais aussi favorisant l'émergence de rapports à l'intensité différenciée entre les républiques populaires. Ce sont les diplomaties culturelles et commerciales qui, s'intégrant dans une dynamique plus profonde de renouvellement des acteurs diplomatiques français vers une approche plus technique et plus réaliste, permettent à cette politique diplomatique régionale de fonctionner en Hongrie, malgré ce que pouvait représenter l'intervention soviétique de 1956 et l'instauration d'un nouveau gouvernement répressif.

Cette étude reste cependant à un niveau d'analyse structuré autour des représentations des différents acteurs diplomatiques et ne permet ainsi pas d'appréhender dans son entière complexité les motivations des acteurs diplomatiques français en relation avec la Hongrie entre 1956 et 1968. En effet, en focalisant l'analyse sur les fondements des considérations propres à ces acteurs, ce travail ne permet pas d'analyser les motivations propres aux structures sociales internes à la population française de l'époque. La diplomatie hongroise, si elle n'est pas l'objet de cette étude doit aussi être appréhender dans la complexité réelle qu'elle représente, bien plus qu'une simple copie de la diplomatie soviétique, avec l'affrontement de tendances politiques profondes et la mutation d'une société où l'ancrage

religieux est très présent, notamment en raison d'une population rurale très importante. Ainsi les transformations sociales, initiées par l'Etat, comme en réaction à celui-ci, que connaît la Hongrie sont centrales dans les aspirations des différents acteurs et groupes sociaux hongrois. Même dans une analyse consacrée aux instances diplomatiques et donc largement étatiques, il semble que ces éléments puissent apporter une contribution conséquente à la compréhension des dynamiques des relations franco-hongroises.

Sources et bibliographie

Archives

Archives du ministère des Affaires étrangères (Archives diplomatiques, La Courneuve)

Série Europe 1944-1976

Sous-série Hongrie (190QO), 1956-1960

- vol. 104 Education Nationale, art et sciences et lettres
- vol. 105 *Idem.*
- vol. 106 Relations culturelles de la Hongrie avec d'autres pays
- vol. 107 *Idem.* Affaire Halkó
- vol. 109 Situation économique. Relations économiques de la France avec les autres pays
- vol. 111 Politique extérieure, dossier général
- vol. 112 Dossier général. Question hongroise à l'ONU
- vol. 113 *Idem.*
- vol. 114 *Idem.*
- vol. 115 *Idem.*
- vol. 121 Relations politiques avec la France
- vol. 122 Anciens documents réservés

Série Europe 1944-1976

Sous-série Hongrie (190QO), 1961-1970

- vol. 123 Corps diplomatique ambassade de France
- vol. 148 Agences et correspondants de presse français et étrangers en Hongrie renseignements sur la presse hongroise.
- vol. 149 revus et compte rendu de la presse hongroise
- vol. 156 Relations culturelles avec la France
- vol. 163 Relations économiques avec la France
- vol. 164 *Idem.*
- vol. 166 Agriculture et Industrie
- vol. 168 Lignes de politique extérieure
- vol. 172 Accords internationaux
- vol. 173 Relations avec le Marché commun, l'ONU, l'OTAN et les Etats-Unis
- vol. 200 Relations politiques franco-hongroises
- vol. 201 *Idem* et visite en France de Peter Janos
- vol. 202 *Idem* et visite de Maurice Couve de Murville
- vol. 203 *Idem* et notes préparatoires
- vol. 204 Relations franco-hongroises suite
- vol. 207 Visites de personnalités
- vol. 208 Manifestations et cérémonies
- vol. 210 Rapport de fin de mission de Pierre Francfort

Archives de la Bibliothèque Diplomatique des Affaires étrangères (collection numérique)

Durosselle, Jean- Baptiste. *Documents diplomatiques français*. Vol. 9 (tome III. 24 octobre-31 décembre 1956)- Vol. 16 (tome II. 1er juillet-31 décembre 1959) / *Ministère des affaires étrangères, Commission de publication des documents diplomatiques français*, 1990. <https://bibliotheque-numerique.diplomatie.gouv.fr/MEAE/fr/documents-diplomatiques-fran%C3%A7ais-nouvelles-s%C3%A9ries>

Vaïsse, Maurice. *Documents diplomatiques français. 1950 1966*, Vol. 17 (tome I. 1er janvier-30 juin 1960) / Vol. 34 (tome II. 2 juillet-31 décembre 1968) *Ministère des affaires étrangères, Commission des archives diplomatiques*, 2006. <https://bibliotheque-numerique.diplomatie.gouv.fr/MEAE/fr/documents-diplomatiques-fran%C3%A7ais-nouvelles-s%C3%A9ries>

Archives en ligne de l'OTAN (NOA)

NAC - 01 - The North Atlantic Council

AC - Ad Hoc Committees

Série AC/119 - Political Committee

- 1957 <https://archives.nato.int/1957-2>
- 1958 <https://archives.nato.int/1958-2>
- 1959 <https://archives.nato.int/1959-2>

Bibliographie

Ouvrages sur l'histoire de la Hongrie

Livres scientifiques

Békés, Csaba. *Hungary's Cold War*. The University of North Carolina Press, 2022.

---. *The secret negotiations of the Western Great Powers during the 1956 Hungarian Revolution*, 2017.

Marès Antoine et Soubigou Alain. *L'Europe centrale & médiane dans l'Europe du XXe siècle*. Ellipses, 2017.

Molnár, Miklós. *Histoire de la Hongrie*. Hatier, 1996.

Papp, Julien. *La Hongrie libérée : État, pouvoirs et société après la défaite du nazisme (septembre 1944-septembre 1947)*, Presses universitaires de Rennes, 2015. *OpenEdition Books*, <http://books.openedition.org/pur/7120>.

Soulet, Jean-François. *Histoire de l'Europe de l'Est. De la Seconde Guerre mondiale à nos jours*. Armand Colin, 2011

Articles scientifiques

Cevins, Marie-Madeleine de, et Olivier Chaline. « Introduction ». *L'Europe centrale au seuil de la modernité : Mutations sociales, religieuses et culturelles. Autriche, Bohême, Hongrie et Pologne, fin du XIVe-milieu du XVIe siècle*, édité par Marie-Madeleine De Cevins, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 9-16. *OpenEdition Books*, <https://doi.org/10.4000/books.pur.105134>.

Macher, Aniko. « La Hongrie entre tutelle soviétique et intérêt national au cours des années 1960 ». *Relations internationales*, vol. 148, n° 4, 2011, p. 81-94. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/ri.148.0081>.

Makai, Ágnes, et al. « « Strictement confidentiel » Les décorations de la République populaire Hongroise ». *Revue historique des armées*, traduit par Ferenc Tóth, n° 270, 270, mars 2013, p. 41-47.

Ouvrage sur l'histoire des relations internationales et de la diplomatie

Livres scientifiques

Attal, Frédéric. *Histoire et relations internationales*. Éditions de la Sorbonne, 2021. lillocat.univ-lille.fr, <https://doi.org/10.4000/books.psorbonne.85909>.

Badel, Laurence. *Diplomaties Européennes XIXe - XXIe siècle*. Les Presses de Sciences Po, 2021.

Badie, Bertrand, et Pierre Birnbaum. *Sociologie de l'Etat*. Fayard, 2019.

Balzacq Thierry, et al. *Manuel de diplomatie*. SciencesPo les presses, 2018.

Chaubet François et Martin Laurent historien. *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain*. Armand Colin, 2011.

Devin, Guillaume, et Marieke Louis. *Sociologie des relations internationales*. La Découverte, 2023, <https://www.cairn.info/sociologie-des-relations-internationales--9782348072918.htm>. Cairn.info.

Diplomatie culturelle et diplomatie publique : des histoires parallèles ? | Cairn.info. <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2017-1-page-11.htm>. Consulté le 18 mai 2023.

Frank, Robert. *Pour l'histoire des relations internationales*. Presses Universitaires de France, 2012, <https://www.cairn.info/pour-l-histoire-des-relations-internationales--9782130606246.htm>. Cairn.info.

Grand, Camille, et Pierre Grosser. *Les Relations internationales depuis 1945*. Hachette Education, 2000.

Lefebvre Maxime. *La politique étrangère de la France*. Que sais-je ?, 2019.

Soutou, Georges-Henri. *Chapitre 31. L'histoire des RI*. Presses de Sciences Po, 2013. www.cairn.info, <https://www.cairn.info/traite-de-relations-internationales--9782724613308-page-781.htm>.

Vaïsse, Maurice. *Diplomatie française. Outils et acteurs depuis 1980*. Odile Jacob, 2018

Articles scientifiques

Badel, Laurence, et Stanislas Jeannesson. « Introduction. Une histoire globale de la diplomatie ? » *Monde(s)*, vol. 5, n° 1, avril 2014, p. 6-26.

Frank, Robert. « La machine diplomatique culturelle française après 1945 ». *Relations internationales*, n° 115, mars 2003, p. 325-28.

Gillabert, Matthieu. « Diplomatie culturelle et diplomatie publique : des histoires parallèles ? » *Relations internationales*, vol. 169, n° 1, 2017, p. 11-26, <https://doi.org/10.3917/ri.169.0011>. Cairn.info.

Gomart, Thomas. « La relation bilatérale : un genre de l'histoire des relations internationales ». *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 65, n° 1, 2002, p. 65-68. www.persee.fr, <https://doi.org/10.3406/mat.2002.403316>.

Lagrange, Delphine, et Natália Frozel Barros. « Des élites internationalisées au sommet de l'État français ? Étudier les cabinets ministériels au prisme de la circulation à l'étranger de leurs membres ». *Revue française d'administration publique*, vol. 168, n° 4, 2018, p. 827-48. [Cairn.info](http://www.cairn.info), <https://doi.org/10.3917/rfap.168.0827>.

Lane Philippe. *Présence française dans le monde: l'action culturelle et scientifique*. 2e édition, la Documentation française, 2016.

Ouvrages sur la politique diplomatique française pendant la guerre froide

Livres scientifiques

Badel, Laurence. *Diplomatie et grands contrats L'État et les marchés extérieurs au XXe siècle*. Paris Editions La Sorbonne, 2020.

Bozo, Frédéric. *Deux stratégies pour l'Europe. De Gaulle, les États-Unis et l'Alliance Atlantique (1958-1969)*. Plon, 1996, <https://www.cairn.info/deux-strategies-pour-l-europe--9782259183925.htm>. Cairn.info.

- Bonin, Hubert. *La politique étrangère de la France depuis 1945*. Flammarion, 2012.
- Buton, Philippe, et al., éditeurs. « La Guerre froide vue d'en bas ». *La Guerre froide vue d'en bas*, CNRS Éditions, 2019. *OpenEdition Books*, <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.23612>.
- Smouts, Marie-Claude. *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*. Presses de Sciences Po, 1998, <https://www.cairn.info/les-nouvelles-relations-internationales--9782724607554.htm>. Cairn.info.
- Fritsch-Bournazel, Renata. « Danger allemand et sécurité européenne dans la politique étrangère française d'après-guerre. » *L'Allemagne occupée 1945-1949*, par Henri Ménudier, Presses Sorbonne Nouvelle, 1989, <https://books.openedition.org/psn/3644?lang=fr>.
- Godard, Simon. « Roman Krakovsky, L'Europe centrale et orientale ». *Cahiers du monde russe. Russie - Empire russe - Union soviétique et États indépendants*, vol. 59, n° 4, 4, octobre 2018, p. 728-31. *journals.openedition.org*, <https://doi.org/10.4000/monderusse.10953>.
- Soutou, Georges-Henri. *L'alliance incertaine : les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996*. Fayard, 1996.
- Vaïsse, Maurice. *La France et l'opération de Suez de 1956*. ADDIM, 1997.
- . *La grandeur : politique étrangère du général de Gaulle*. 2013.
- . *La Puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958*. 2009.

Articles scientifiques

- Ficek, Isabelle. « Le virage manqué de la politique du général de Gaulle à l'Est, à la lumière de sa visite en Pologne du 6 au 12 septembre 1967 ». *Relations internationales*, n° 106, février 2001.
- Fleury, Antoine, et Georges-Henri Soutou. « Les nouveaux outils de la diplomatie au XXe siècle ». *Relations internationales*, vol. 121, n° 1, 2005, p. 3-7, <https://doi.org/10.3917/ri.121.0003>. Cairn.info.
- Grosser, Pierre, Laurence Badel, et al. « The Cold War: A World History ». *Monde(s)*, vol. 18, n° 2, 2020, p. 192-202, <https://doi.org/10.3917/mond1.202.0192>. Cairn.info.
- Levi, Mario. « Les relations économiques entre l'Est et l'Ouest en Europe ». *Politique étrangère*, vol. 32, n° 4, 1967, p. 477-92. www.persee.fr, <https://doi.org/10.3406/polit.1967.2177>.
- Smouts, Marie-Claude. « Nouveaux centres de pouvoir et problématique de la puissance ». *Revue française de science politique*, vol. 30, n° 2, 1980, p. 222-36. www.persee.fr, <https://doi.org/10.3406/rfsp.1980.393888>.

Livre non-scientifique

- Couve de Murville Maurice. *Une politique étrangère: 1958-1969*. Plon, 1971.

Ouvrages spécialisés sur les relations franco-hongroises

Livres scientifiques

Bouillon, Pierre. *Le prix de la détente ? : La politique française en Hongrie et en Roumanie (1968-1977)*. Presses universitaires de Rennes, 2016.

Kecskès, Gusztáv. *Franciaország Közép-Kelet-Európa politikája 1918-tól napjainkig*. Grotius, 2004
---. *La diplomatie française et la révolution hongroise de 1956*. Sorbonne Nouvelle Paris III, 2006.

Kende, Pierre. *1956: Varsovie-Budapest La deuxième révolution d'Octobre*. Le Seuil ReLIRE, 1978.

Articles scientifiques

Beregi, Théodore. « Chronologie de 1848 (Révolution Française et Hongroise) ». *Revue d'Histoire du XIXe siècle - 1848*, vol. 39, n° 182, 1949, p. 34-41. www.persee.fr,
<https://doi.org/10.3406/r1848.1949.1442>.

Bouillon, Pierre. « La politique hongroise de la France entre 1967 et 1973 ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 125, n° 1, 2015, p. 91-103. [Cairn.info](http:// Cairn.info), <https://doi.org/10.3917/ving.125.0091>

Dullin, Sabine. « Des frontières s'ouvrent et se ferment. La mise en place d'un espace socialiste derrière le rideau de fer, 1953-1970 ». *Relations internationales*, vol. 147, n° 3, décembre 2011, p. 35-48.

Horel, Catherine. « La France et la Hongrie : affinités passées et présentes, de saint Martin à Nicolas Sarkozy ». *Revue historique des armées*, n° 270, 270, mars 2013, p. 5-13.

Kecskés, Gusztáv. « La politique étrangère de la France envers l'Europe centrale et orientale de 1945 à 1956 ». *Öt Kontinens*, 2006.

---. « La politique étrangère française face à la révolution hongroise de 1956 ». *Relations internationales*, vol. 122, n° 2, 2005, p. 87-103. [Cairn.info](http:// Cairn.info), <https://doi.org/10.3917/ri.122.0087>.

---. « Le développement de l'image de l'Europe centrale et orientale au sein du Quai d'Orsay après 1956 ». *Militaires et diplomates français face à l'Europe centrale*, Eur'Orbem Éditions, 2017.

---. « The Suez Crisis and the 1956 Hungarian Revolution ». *East European Quarterly*, vol. XXXV, 2001.

Krause, Anthony. « Les écrivains hongrois face à la normalisation kadarienne. Le cas Tibor Déry ». *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 49-2, n° 2, 2002, p. 203-23. [Cairn.info](http:// Cairn.info),
<https://doi.org/10.3917/rhmc.492.0203>.

Nagy, László J. « Les relations franco-hongroises à l'époque de la guerre d'Algérie (1954-1962) ». *Revue d'Histoire diplomatique*, n° 117, 2003, p. 3-12.

Schoenborn, Benedikt. « Introduction : Les relations franco-allemandes de 1945 à 1962 ». *La mésentente apprivoisée : De Gaulle et les Allemands, 1963-1969*, Graduate Institute Publications, 2014, p. 1-26. [OpenEdition Books](http:// OpenEdition Books), <https://doi.org/10.4000/books.iheid.1077>.

Tamussin, Catherine. « L'enseignement du français en Hongrie après le traité de Trianon (1920) : un essor défiant les contingences politiques ? » *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 54, 54, juin 2015, p. 131-53. [journals.openedition.org](http:// journals.openedition.org),
<https://doi.org/10.4000/dhfles.4212>.

Article de presse

Novembre 1956, la tragédie de Budapest | *L'Humanité*. 27 octobre 2016,
<https://www.humanite.fr/histoire/hongrie/novembre-1956la-tragedie-de-budapest-619258>.

Popa, Ioana. « Diplomatie culturelle occidentale en conjoncture de détente. Le lancement d'un programme d'échanges académiques Est-Ouest à la 6e Section de l'EPHE ». *Relations internationales*, vol. 169, n° 1, juin 2017, p. 69-86.

Autres ouvrages spécialisés sur des thématiques proches ou analogues, abordant les diplomatie européennes

Livre scientifique

Fejérdy, Gergely. « La réaction diplomatique d'un petit pays européen face à l'insurrection hongroise de 1956 : la Belgique ». *Relations internationales*, vol. 129, n° 1, 2007, p. 117-37.

Articles scientifiques

Gridan, Irina. « Bucarest-Moscou : le ferment nationaliste des dissensions bilatérales (1964) ». *Relations internationales*, vol. 148, n° 4, 2011, p. 95-110.

Haftendorf, Helga. *Deutsche Außenpolitik zwischen Selbstbeschränkung und Selbstbehauptung: 1945-2000*. Deutsche Verlags-Anstalt, 2001.

Robin Hivert, Émilie. « Le facteur allemand dans la politique soviétique à l'égard de la construction européenne (1947-1957) ». *Relations internationales*, vol. 129, n° 1, 2007, p. 9-20. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/ri.129.0009>.

Ouvrages complémentaires

Livre scientifique

Conan Éric et Rousso Henry. *Vichy un passé qui ne passe pas*. Nouvelle édition mise à jour, Pluriel, 2013.

Article scientifique

Sirinelli, Jean-François. « Génération et histoire politique ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 22, n° 1, 1989, p. 67-80. www.persee.fr, <https://doi.org/10.3406/xxs.1989.2129>.

Annexes :

Les deux annexes présentées ici sont les retranscriptions d'archives provenant du centre national des Archives de la Courneuve, jugées pertinentes pour approfondir la réflexion sur les tensions soulevées lors de cette étude.

Annexe 1 : Le sentiment antiallemand dans la diplomatie française en Hongrie

AMAE, Europe 1961-1970, Hongrie, dossier 163, (4 juillet 1966) ; Conseiller commercial à l'ambassade de France en Hongrie à la direction des Affaires économiques et financières, Note sur les échanges franco-hongrois et données statistiques sur l'économie hongroise, p. 1-4.

« L'énumération statistique de nos trois dernières années donne une idée de la faiblesse de nos exportations et surtout de leur mauvaise structure : produits agricoles, 35,3%, produits chimiques de base, 20,8 %, matériels et équipements, 17, 7%. Si l'on tient compte des prix moyens au kilo, tant à l'exportation qu'à l'importation, on constate que l'on achète à environ 3 F ce que nous vendons à 1,20 F. C'est-à-dire que la France se comporte vis-à-vis de la Hongrie comme un pays sous développé.

L'accord commercial signé le 15 février 1966 remédie dans une certaine mesure à cet état des choses ; en contrepartie d'une libération des échanges à 80%, la Hongrie s'engage à acheter annuellement 45 millions de produits agricoles, 25 millions de biens de consommation et 50 millions de biens d'équipement et d'installations industriels. Les cinq premiers mois de l'année (voir statistiques) marquent une nette reprise des échanges économiques ; aussi bien qu'aux exportations, les pourcentages d'augmentation par rapport à 1965 sont substantiels : 50% dans le premier cas, dont environ 20 millions dans le second. Toutefois, cette amélioration pour satisfaisante qu'elle soit ne doit pas être retenue comme définitive ; diverses causes, lointaines, rapprochées et immédiates freinent nos échanges.

I. Causes lointaines

Contrairement à ce qui s'est passé en Pologne, Roumanie ou Yougoslavie, les rapports économiques franco-hongrois ont toujours été pratiquement inexistants. Avant le Traité de trianon, la Hongrie faisait partie de l'Empire austro-hongrois, nos relations étaient nulles. Après celui-ci on la tenait volontiers pour un territoire de chasse dans lequel il ne faisait que bon vivre ; après la deuxième guerre mondiale, elle n'était qu'un pays dont les options politiques ne coïncidaient pas avec nos intérêts. Il s'ensuit que nous ne bénéficions pas, maintenant que les régimes se libèrent, du « regain » que connaissent les trois pays précités dans lesquels les récoltes avaient été dûment préparées. Aucune

colonie française, aucune industrie, aucun investissement, n'ont contribué à défendre où à installer l'influence française dont les seules traces encore perceptibles remontent au Roi Mathias et au Duc d'Anjou. Les hongrois veulent bien s'en souvenir mais leur imagination, nous opposant à la civilisation germanique, nous fait apparaître sous les traits d'un poète, de musiciens ou de troubadours et non sous ceux d'industriels avancés aux techniques assurées que nous sommes.

L'activité des quelques français erratiques qui subsistent tant bien que mal dans ce pays renforce cette erreur. Ce sont pour la plupart d'anciennes gouvernantes ou institutrices dont la présence bénéficie certes au secteur littéraire et culturel mais accentue les « preuves » de notre inexistence industrielle.

II. Causes rapprochées

- 1) Depuis 150 années, le germanisme fait loi. Les traditions estudiantines, les manuels d'université, technologie, les normes, l'architecture, sont en grande partie les responsables de cet état de fait. Les forces productrices de la nation hongroise sont qu'on le veuille ou non de forme et de discipline allemande.
- 2) Lorsque la République Populaire de Hongrie a procédé à la nationalisation des centres industriels, elle a pris en fait sont sous autorité des usines austro-allemandes, équipées en matériel allemand. Les ingénieurs, les techniciens et les ouvriers hongrois ont donc été tout naturellement entraîné à utiliser ce matériel, et la routine aidant, n'en acceptant aucune autre ; les critères seraient différents et nécessiteraient de leur part un effort d'adaptation.
- 3) Porte du Moyen-Orient, la Hongrie répugne à l'effort si la situation ne l'exige pas. Les matériels allemands de 1966 d'aussi bonne qualité que les équipements français, leurs prix étant hélas largement compétitifs des nôtres, l'effort ne s'impose pas et suivre les errements passés lui convient mieux que de changer d'habitudes
- 4) Notre responsabilité dans le Traité de Trianon nous a fermé pendant longtemps les portes, d'un monde qui s'est replié sur lui-même et dont l'élite, même à l'heure actuelle et malgré les apparences, demeure fort nationaliste. La carte transparente qui reproduit les anciennes frontières de la Hongrie imprimée en 1925, est toujours d'actualité et bien que la conjoncture politique ne lui soit guère favorable, le régent Horthy reste un grand magyar pour avoir redonné à la Patrie en 1940, avec l'assentiment des Allemands, 12 000 km² de sol hongrois (Ruthénie et Slovaquie du sud).

III. Causes immédiates

Il convient de distinguer parmi celles-ci celles dues à la concurrence et celles inhérentes au marché français

A) Concurrence

La seule concurrence valable est celle de l'Allemagne de l'Ouest. La présence continuelle des Allemands en Hongrie, leurs contacts à tous les échelons, depuis le Directeur général de la centrale jusqu'à l'ouvrier utilisateur de leur matériel, font que les autorités qui affichent volontiers des sentiments anti-allemands sont dans l'incapacité de réagir contre cet envahissement qu'ils redoutent. Les Allemands ont noyauté les usines et aucune affaire, si petite soit-elle, n'est évoquée sur le marché sans qu'elle passe à un stade quelconque par leurs mains ou qu'ils aient donné à son sujet des conseils que les techniciens suivent (critères techniques, discussion des offres, spécification des garanties).

La documentation qu'ils profusent largement permet à tout un chacun dans le secteur technique et économique d'avoir constamment sous la main l'ouvrage de référence nécessaire, les livres, brochures, textes commerciaux sont largement diffusés par centaines de kilos dépassant très largement notamment en poids dans l'ensemble l'information russe. Dans les universités les cours du VDI (Verein Deutscher Ingenieure) sont professés, commentés et utilisés. Chaque ingénieur ou technicien hongrois a dans sa documentation ou ses références les quelques soixante ouvrages édités et mis à jour périodiquement par cette association ; ce qui lui permet d'avoir sur n'importe quel sujet le renseignement « up to date » qu'il cherche, les caractéristiques techniques de la machine, qui lui sont utiles, le plan de l'usine que le gouvernement l'a chargé de dresser.

Sur le plan financier, la politique de crédit suivie par les Allemands de l'Ouest depuis leur reconstruction, leur assure par la souplesse dont elle fait preuve, un succès à peu près total dans les opérations commerciales. Le régime des prix en bénéficie au même titre que le client et leurs grandes sociétés de courtage, d'import-export, complètent par le biais des compensations les difficultés qui n'auraient pas pu être résolues par les prix et les conditions de paiement. Il n'est pas rare de voir une firme allemande offrir une usine clé en mains, ou un matériel, payable en cinq ou dix ans, dont 60% et plus de la production sera réimportée vers l'Allemagne pour être vendue sur le marché intérieur, soit dans des pays tiers. C'est le cas notamment de l'usine de radiateurs proposé par

Rheinstahl où 80% de la production de radiateurs devaient être vendue sur le marché intérieur.

Annexe 2 : Conflit entre légation de France en Hongrie et Ministère des affaires étrangères sur les suites à donner à l'affaire Halko : tensions sur le rôle de la légation

AMAE, Europe 1956-1960, Hongrie, dossier 107, (18 décembre 1957) ; Ambassadeur de France au Ministre des Affaires étrangères.

« La légation de France présente ses compliments au Ministre des Affaires étrangères et à l'honneur de se référer à la note qu'il a bien voulu lui adresser en date du 14 de ce mois et sous le N° 5530/97.

La légation de France voudrait d'abord faire observer qu'il est superflu de lui attribuer l'intention de s'immiscer dans les affaires de la Hongrie et de souligner que l'affaire de mademoiselle HALKO est de la seule compétence des autorités de justice et de police de ce pays, dès lors qu'elle a elle-même pris la précaution préalable d'affirmer son accord à ce sujet. La note de la légation de France N° 772 du 6 décembre ne traitait pas des accusations que les autorités hongroises croient devoir porter contre la secrétaire de l'Institut Français, mais des conséquences qu'une arrestation prolongée de l'intéressée comportent pour un établissement culturel qui est en Hongrie le pendant de l'Institut Hongrois à Paris.

A cet égard il ne sert à rien de proclamer au 5^{ème} alinéa de la note citée que les autorités hongroises ont désirés et continuent à désirer le développement des relations culturelles franco-hongroises si, en même temps, pour la 3^{ème} fois depuis 3 ans (1), on prive l'Institut Français de la collaboration de nationaux hongrois. Or, c'est contre cette grave atteinte portée pour des motifs qui sont de la seule compétence des autorités hongroises, à des rouages indispensables à l'activité de l'Institut Français et aussi contre la répétition éventuelle de vexations de même ordre que le gouvernement de la république réagit dès maintenant et continuera de réagir le cas échéant avec la plus grande vigueur.

En particulier sans vouloir discuter du bien fondé du grief « d'activité de renseignements » dont le Ministère des Affaires étrangères veut bien faire part à la légation de France, qui lui sait gré de son obligeante explication, celle-ci a le devoir de mettre en garde les autorités hongroises contre certaines interprétations de ce chef

d'accusation qui seraient inconciliables avec les activités de l'Institut Français en Hongrie : cet établissement et son personnel, en effet, ;

1°) Ne sauraient effectuer aucune discrimination parmi la clientèle qui le fréquent ;

2°) Ne peuvent travailler au développement des relations franco-hongroises sans (2 groupes faux) documentation littéraire, artistique, scientifique et technique que le centre est normalement accessible.

Les mêmes libertés sont d'ailleurs laissées à la direction de l'Institut hongrois à Paris.

Au cas où les autorités hongroises croiraient devoir qualifier d'activité de renseignements, répréhensible à leurs yeux, ce qui ne serait que l'application des deux principes ci-dessus, elles interdiraient par la même la collaboration que certains de leurs ressortissants apportent à l'Institut Français. Le principe même du libre fonctionnement corrélatif de l'un Institut Français en Hongrie et d'un Institut Hongrois à Paris, se trouverait en pratique remis en cause et les assurances données au paragraphe 5 de la note citée en référence seraient dépourvus de portée réelle.

La légation de France souhaite vivement, en conséquence, que pendant qu'il en est encore temps, le Ministère des Affaires étrangères s'emploie à faire comprendre aux autorités hongroises compétentes que la prolongation de la détention sans motif grave de Mademoiselle HALKO risque à bref délai de redevenir intolérable aux yeux des autorités françaises. Le Ministre des Affaires Etrangères peut être assuré que conformément au vœu qu'il veut bien exprimer à l'avant dernier alinéa de sa note citée en référence, la légation « place au centre de ses activités le développement des rapports entre les deux pays » lorsqu'elle appréhende les mesures de rétorsion accrues que ne saurait de manquer d'appeler à bref délai la détention indéfinie de la secrétaire de l'Institut Français. »

Tables des matières

Résumé.....	3
Remerciements.....	4
Abréviations.....	5
Sommaire.....	6
Introduction.....	7
Analyse de la diplomatie dans le renouveau de l'histoire des relations internationales	7
Dans la continuité des travaux sur les relations franco-hongroises.....	11
Histoire des relations franco-hongroises jusqu'en 1956.....	13
Méthode de recherche.....	16
Plan.....	19
1. L'inscription du cas hongrois dans un cadre international contraignant mais stimulant.....	20
1.1 « Revenons à l'Afrique » : La Hongrie perçue comme défenseure de l'Afrique du Nord et le conservatisme de la diplomatie française face à la fin de l'empire colonial et de la zone Franc.....	20
1.1.1 Face à Suez : de la puissance à l'assistance.....	20
La crise de Suez comme neutralisateur de toute réaction française aux événements de 1956 et contraignant la France à réagir par l'aide.....	20
1.1.2 La question algérienne comme élément de discorde franco-hongrois.....	24
1.2 Des perspectives décisionnelles sous contraintes internationales : la soumission aux alliances et traités internationaux.....	29
1.2.1 L'ancrage dans l'OTAN de la politique diplomatique française en Hongrie.....	29
1.2.2 Les organisations internationales comme catalyseurs du dégel et du développement des relations franco-hongroises.....	36
1.3 De bipolaire à bilatéral : la multiplication des accords bilatéraux à travers l'exemple hongrois.....	40
1.3.1 Un « révisionnisme local » : la mise en retrait des cadres internationaux dans les relations franco-hongroises à travers le développement d'un bilatéralisme de « coexistence pacifique ».....	40
1.3.2 Construire des rapports asymétriques : la « politique de grandeur » dans le cas hongrois.....	45
2. La diplomatie franco-hongroise comme une réponse à un contexte régional européen en mutation.....	51
2.1 Un triangle diplomatique : Les relations franco-hongroises aux défis de l'unification allemande.....	51

2.1.1 La Hongrie dans l'ombre de la Mitteleuropa : la perception française de l'influence allemande en Hongrie	51
2.1.2 La Hongrie comme témoin d'une coopération franco-allemande limitée en Europe de l'Est.....	58
2.2 L'intégration européenne et les contradictions de la politique extérieure française ..	61
2.2.1 L'espace européen comme un espace fortement concurrentiel poussant les acteurs français à intégrer le marché hongrois	61
2.2.2 La coopération économique franco-hongroise à l'épreuve de l'intégration économique européenne : CEE et PAC comme impactant le partenariat économique avec la Hongrie.....	64
2.3 « Nous hongrois, nous sommes donc européens »	67
L'émergence de l'Europe centrale comme un espace nouveau des relations franco-hongroises, au-delà du spectre est-ouest.....	67
2.3.1 L'appréhension régionale de la Hongrie par la diplomatie française	67
2.3.2 Considérations des acteurs diplomatiques français sur l'émergence d'un sentiment régional et national hongrois.....	71
3. La réorganisation de la diplomatie vers une politique pragmatique / économique : le réalisme gaulliste à l'œuvre dans la diplomatie franco-hongroise	76
3.1 De la république des écrivains à la république des techniciens : transformation des liens culturels encadrés par les acteurs de la diplomatie franco-hongroise	76
3.1.1 Le choc de novembre 1956 et opposition des acteurs culturels au régime de Kadar	76
3.1.2 Ouverture et normalisation de la diplomatie culturelle française en Hongrie (1959-1968)	81
3.1.3 Le renforcement des liens culturels à travers le développement des liens techniques	86
3.2 Renouveau des acteurs vers une approche économique et technique qui encourage le réalisme.....	90
3.2.1 Une politique économique française basée sur le rôle nouveau de l'exportation à l'appui des retombées des événements 1956 (1956-1959).....	90
3.2.2 Les moyens de l'intensification de la diplomatie commerciale française en Hongrie	94
3.2.3 Vers une « manière réaliste » : Le renouvellement du personnel diplomatique des relations franco-hongroises vers une diplomatie réaliste portée sur des enjeux techniques	99
Conclusion	107
Sources et bibliographie	109
Archives	109
Archives du ministère des Affaires étrangères (Archives diplomatiques, La Courneuve	109

Archives de la Bibliothèque Diplomatique des Affaires étrangères (collection numérique).....	110
Archives en ligne de l'OTAN (NOA).....	110
Bibliographie	111
Ouvrages sur l'histoire de la Hongrie.....	111
Ouvrage sur l'histoire des relations internationales et de la diplomatie.....	111
Ouvrages sur la politique diplomatique française pendant la guerre froide.....	112
Ouvrages spécialisés sur les relations franco-hongroises.....	114
Autres ouvrages spécialisés sur des thématiques proches ou analogues, abordant les diplomaties européennes.....	115
Ouvrages complémentaires.....	115
Annexes :	116
Annexe 1 : Le sentiment antiallemand dans la diplomatie française en Hongrie	116
Annexe 2 : Conflit entre légation de France en Hongrie et Ministère des affaires étrangères sur les suites à donner à l'affaire Halko : tensions sur le rôle de la légation.....	119
Tables des matières	121